47e ANNÉE. — N° 16.610

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger........	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 1917

SAINTE VICTOIRE

SOLEIL : lever 7 h. 39; couch. 4 h. 22
LUNE : P. Q. le 21; pleine le 28

LES ÉVÈNEMENTS DE RUSSIE

L'Ukraine rompt avec les Bolcheviks

Les Cosaques reprennent Rostov

Où en sont les Pourparlers de Paix ?

Pétrograd, 22 décembre. — **La Rada de l'Ukraine a voté une résolution par laquelle elle déclare rompre toutes relations avec la bande d'usurpateurs que sont les bolcheviks. Elle refuse également d'envoyer des délégués à la Conférence de Brest-Litovsk et décline toute coopération avec les maximalistes.**

Enfin, elle déclare qu'elle défendra ses droits jusque par la force des armes, et que, représentant la volonté du peuple, elle s'opposera énergiquement à tout mouvement révolutionnaire qui pourrait avoir lieu sur le territoire de la République de l'Ukraine.

Pétrograd, 22 décembre. — **Les relations de la Rada avec le général Kaledine ont pris la forme d'une véritable alliance.**

Pétrograd, 22 décembre. — **Après six jours de combat, les cosaques du général Kaledine sont entrés dans Rostov. Au cours de la lutte, les gardes rouges eurent 800 tués et 1,000 blessés.**

Les cosaques occuperont la ville jusqu'à l'achèvement complet du désarmement des gardes rouges et le départ des marins.

Suivant un télégramme reçu par la Fédération des cheminots, les cosaques transperçaient les bolcheviks à coups de lance, puis les jetaient dans le Don.

A Mikhitchevan, les troupes maximalistes n'ont résisté que faiblement, allant même jusqu'à fraterniser avec les cosaques.

Les Pourparlers de Paix

Au sujet des pourparlers de paix nous avons reçu des deux dépêches contradictoires suivantes :

Londres, 21 décembre. — Suivant des nouvelles reçues de Brest-Litovsk, les délégués allemands et le ministre autrichien, comte Czernin, **auraient acquiescé à la formule sans annexion ni indemnité, mais rejeté l'autre formule réglant la queston de l'autonomie, en déclarant que c'est là une question de politique intérieure à régler par les Etats euxmêmes.**

Londres, 21 décembre. — Les journaux du soir publient un télégramme de Pétrograd, daté de jeudi, suivant lequel l'Allemagne aurait refusé d'accepter les conditions de paix de la délégation russe, qui avait été rappelée à Pétrograd.

L'Accord serait fait en Allemagne

Amsterdam, 22 décembre. — **Un télégramme de Berlin annonce qu'au cours de la réunion entre le comte Hertling et les chefs des neuf partis du Reichstag, l'accord s'est fait sur les conditions de paix avec la Russie.**

Après discussion, les conditions du gouvernement ont été acceptées par les conservateurs comme par les socialistes indépendants.

Czernin à Brest-Litovsk

Bâle, 21 décembre. — Le comte Czernin est arrivé avec sa suite à Brest-Litovsk jeudi soir.

Hellferich chargé des Questions économiques

Bâle, 22 décembre. — La mission dont M. Hellferich avait été chargé au début de décembre, de coordonner les travaux préliminaires pour la partie économique des négociations de paix avec la Russie, a été élargie par le chancelier Hertling, qui a étendu l'action de M. Hellferich à l'ensemble des questions économiques qu'il faudra régler lors des négociations de paix avec tous les Etats actuellement en guerre avec l'Allemagne.

La Conférence se réunirait à Stockholm

Pétrograd, 18 décembre (retardée). — Les journaux du soir croient savoir que la Conférence de Brest-Litovsk décidera de se réunir en pays neutre, probablement à Stockholm.

Un Gros Renfort pour Kaledine

Londres, 21 décembre. — Les journaux annoncent que les troupes roumaines sur le front ouest font cause commune avec l'Ukraine. Le général Tcherbatcheff a été nommé commandant en chef du front de l'Ukraine. Les bolcheviks massent des troupes contre les forces ukrainiennes. Les adversaires sont à trois kilomètres les uns des autres.

Kaledine démissionne par Patriotisme (?)

Pétrograd, 22 décembre. — Kaledine et le gouvernement militaire des cosaques ont donné leur démission en vue de permettre la formation d'un gouvernement fort et populaire. Kaledine déclare qu'il démissionne parce qu'il n'est pas populaire parmi les troupes du front qui refusent de lui obéir, induits en erreur qu'elles sont par les mensonges de ses ennemis. Il sacrifie ses intérêts à ceux de son pays.

Odessa aux Mains des Ukrainiens

Londres, 21 décembre. — D'après les dernières nouvelles reçues, la ville d'Odessa serait passée sous l'autorité du conseil ukrainien.

L'Etat-Major russe sur le Front roumain se rallie à la Rada

Pétrograd, 21 décembre. — L'état-major de l'armée russe sur le front roumain fait cause commune avec la Rada d'Ukraine.

Une importante Troupe de Prisonniers allemands serait aux abords de Pétrograd

Pétrograd, 21 décembre. — On croit qu'une force équivalente à deux corps d'armée et composée de prisonniers de guerre allemands, sous les ordres de leurs officiers, se trouve à peu de distance de Pétrograd.

Reprise des Relations postales avec l'Allemagne

Stockholm, 22 décembre. — Un service postal direct entre l'Allemagne et la Russie a été repris.

Les Officiers russes en France offrent leurs Services aux Etats-Unis

Londres, 21 décembre. — Les officiers de l'armée russe en France ont, en corps, offert leurs services aux Etats-Unis. De plus, on croit probable que de nombreux soldats actuellement en France suivront l'exemple de leurs officiers.

Reprise par les Italiens du Mont Asolone

Paris, 22 décembre. — Le 20 décembre, les Italiens ont repris le mont Asolone. C'est là un beau résultat, dont il convient de louer sans réserve nos alliés et qui prouve bien qu'ils ont ressaisi toute leur ardeur combative; ils l'ont, du reste, montré dans les énergiques et nombreuses contre-attaques par lesquelles ils se sont efforcés tous ces jours-ci de reprendre les positions qu'ils avaient perdues.

Le mont Asolone a, pour les Italiens, une réelle importance, d'abord parce qu'il prend à revers le col Berretta, qu'ils tiennent encore mais qu'ils auraient été obligés d'évacuer sous peine d'être enveloppés, et ensuite parce qu'il flanque la gauche du mont Grappa, qui est le pivot de la défense italienne dans le massif entre la Brenta et le Piave. Si l'ennemi s'était maintenu sur le mont Asolone il encerclerait à l'ouest et au nord le mont Grappa, qui est déjà menacé à l'est par l'occupation du mont Tomba. C'est seulement au nord-est que la ligne italienne empêche l'encerclement par la conservation de la crête sur laquelle se trouvent le col dell Orso et le mont Solarolo.

Après avoir rendu hommage à la vaillance de nos alliés, nous devons néanmoins répéter que leur situation sur le massif montagneux reste précaire, car elle est à la merci de la reprise par l'ennemi des deux positions du mont Asolone et du col dell Orso. Mais la menace dure depuis si longtemps que le haut commandement italien a sûrement prévu et préparé les positions à occuper au cas où ses troupes seraient forcées d'abandonner celles qu'elles tiennent actuellement. C'est un principe d'art militaire que, même dans l'offensive, et à plus forte raison dans la défensive, le chef doit toujours déterminer la ligne de repli à occuper si les circonstances de la lutte le rendent nécessaire; c'est ce que Napoléon appelait « calculer sur le pire ». Bien entendu, les ordres ne mentionnent pas la possibilité de la retraite; mais les réserves maintenues en arrière sont employées à y organiser des points d'appui.

Général MARABAIL.

L'Importance du Succès

Front d'Italie, 22 décembre. — Les Italiens viennent de remporter un beau succès sur un front d'environ quatre kilomètres et demi, entre le val Stagna et l'est du mont Asolone, sur le massif à l'ouest du Grappa, à l'un des points où la pression de l'ennemi était des plus violentes.

Partant avec une fougue irrésistible du col Degli-Orbi, ils se sont avancés jusqu'à Casera-Cestarotta, poussant jusqu'à Pra-Gobbo. Leur progression sur ce point atteint près d'un kilomètre de profondeur et leur donne de bonnes vues sur le col Caprile et le col della Berretta, qui fut récemment l'objet de furieuses attaques ennemies.

Au centre et sur la droite, les Italiens se sont avancés sur la zone du mont Asolone, s'emparant de haute lutte d'une grande partie des positions évacuées précédemment.

On sait que les positions sur cette hauteur donnaient déjà aux Austro-Allemands des vues sur la haute vallée de la Brenta. Ce très beau succès prouve avec quelle vaillance les troupes italiennes réagissent contre le formidable effort austro-allemand; il est de bon augure pour l'avenir.

Les Marins italiens à l'Assaut

Front d'Italie, 22 décembre. — Les efforts de l'ennemi pour traverser le vieux Piave, au point le plus proche de Venise, ont été enrayés par les marins et fusiliers marins italiens. L'ennemi fit usage de bateaux plats armés portant des compagnies d'assaut. Des forces de mer italiennes débarquèrent, attaquèrent l'ennemi et le repoussèrent, coulant un de ses bateaux armés.

Une nouvelle Offensive générale

Front italien, 22 décembre. — Certains indices font pressentir que l'armée de Conrad de Hœtzendorf, qui opère dans le secteur des montagnes, reprendra avec la dernière énergie son offensive contre les hauts plateaux. Cette offensive paraît même devoir se généraliser sur tout le front, et l'année ne terminera pas sans que de furieuses batailles se livrent, si le beau temps persiste, sur les lignes italo-franco-anglaises.

Le « Brizon » italien

Rome, 22 décembre. — Hier, à la Chambre, le député socialiste Morgari a tenté de parler de la nécessité de la paix, mais il a dû renoncer à la parole devant les énergiques protestations de ses collègues.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

L'Armée acclamée

Rome, 21 décembre. — A la Chambre des députés, le ministre des armes et munitions, général Dall Olio, a fait la déclaration suivante :

« Je suis fier d'annoncer que nos soldats ont repris toute leur activité combative et aujourd'hui ont reconquis le mont Asolone. » (Applaudissements très vifs et prolongés.)

Les ministres et les députés, debout, acclament l'armée.

Un Député italien défaitiste soulève un violent Incident

Pendant que M. Morgari parlait, le président du conseil Orlando lui cria qu'il favorisait une paix qui serait une défaite.

M. Orlando déclara : « Le général allemand qui négocie l'armistice avec la Russie a fait une démonstration analogue à la vôtre. »

M. Sonnino s'écria, à son tour : « D'abord Trieste, ensuite la paix ! »

Les autres députés descendirent alors dans l'hémicycle, et, à mains levées, ils votèrent la clôture, afin d'empêcher M. Morgari de poursuivre son discours.

LES USINES KRUPP SERAIENT EN FEU

Amsterdam, 22 décembre. — **Le journal « l'Echo belge » apprend de la frontière d'Allemagne que les usines Krupp sont en feu.**

On n'a encore aucun détail sur les causes du sinistre.

Les ouvriers hollandais ont été renvoyés en Hollande, où ils arriveront demain.

SYMPTOMES

La perte et la dispersion du convoi anglais, attaqué le 12 décembre, dans la mer du Nord, par une division légère allemande, n'est qu'un incident de guerre. Il dénote toutefois un regain d'activité navale de l'ennemi, qui, de nouveau, aventure ses croiseurs au large. C'est un raid d'une audace significative. En face de cette audace entreprenante, mordante, il semble que se soit révélé un certain assoupissement de la vigilance navale des alliés. Il ne faut pas que cet avertissement soit perdu. Sa signification dépasse la zone de la mer du Nord. Il nous faut y penser.

Observons les signes précurseurs du grain qui monte : ce va être une tempête Qu'elle nous trouve, comme disent les marins, « parés ». Etre paré, c'est avoir tout prévu pour l'épreuve, c'est mesurer sans peur le péril qui s'avance... Ce n'est pas courber la tête comme des veaux sous la grêle. Ce n'est pas être résignés, patients, passifs. C'est être ardents, excités, vigilants.

L'effondrement russe donne un coup de fouet à l'Allemagne, un sursaut d'espoir, un regain d'esprit offensif. Les coups de canon de la mer du Nord sont un signal d'alarme. Ne nous bouchons pas les oreilles. Regarder la guerre, c'est le seul spectacle qui réveillera en nous le battement de cœur passionné que réclame l'heure qui s'avance. Et laissez ceux qui y ont à faire tripoter la boue orientale de la paix et de la trahison. Désintéressons-nous donc, pour un instant, de la besogne des vidangeurs, levons les yeux vers le ciel noir, sillonné d'éclairs, et faisons face à l'orage qui monte !

Jean CLAUDIUS.

Communiqués français

Du 21 Décembre (23 heures)

Activité d'artillerie intermittente en quelques points du front, plus vive dans la région du BOIS DES CAURIÈRES.

En ALSACE, les Allemands, qui tentaient d'aborder nos tranchées à l'ouest de CERNAY, ont été repoussés par nos feux.

A L'HARTMANNSWILLERKOPF, l'ennemi, à la faveur d'un très important coup de main qu'il avait fait précéder d'un bombardement intense, avait pu pénétrer dans les éléments avancés de notre première ligne. Il en a été entièrement rejeté à la suite d'un combat corps à corps au cours duquel il a subi de lourdes pertes.

Cent dix-huit obus ont été lancés sur la ville de REIMS.

Du 22 Décembre (14 heures)

Actions d'artillerie assez vives dans la REGION DU FAYET (NORD-OUEST DE SAINT-QUENTIN), SUR LE FRONT BEAUMONT-BOIS LE CHAUME, AINSI QU'EN FORET D'APREMONT.

EN CHAMPAGNE, un de nos détachements, pénétrant dans les tranchées allemandes, au SUD-OUEST DE MORONVILLIERS, est rentré au complet dans ses lignes, après avoir détruit des abris et infligé des pertes sérieuses à l'ennemi.

Communiqués anglais

Du 21 Décembre (21 heures 45)

Une tentative de coup de main allemand a échoué ce matin au NORD-EST DE MESSINE sous nos feux d'infanterie et de mitrailleuses.

Des rencontres de patrouilles nous ont permis, au cours de la journée, de faire un certain nombre de prisonniers en différents points du front.

Aucun événement important à signaler en dehors de l'activité de l'artillerie à l'est d'YPRES.

Du 22 Décembre (après-midi)

Des coups de main ennemis ont échoué, au cours de la nuit, vers la ROUTE BAPAUME A CAMBRAI, A L'EST DE MONCHY-LE-PREUX ET AU SUD-EST D'ARMENTIERES.

Aucun autre événement important à signaler.

LETTRES PARISIENNES

Paris, 21 décembre.

Nous terminons l'année en présence d'une double menace, celle d'une recrudescence de la guerre et celle de la paix. Il s'agit, on l'entend bien, de la paix à l'allemande, dont les conséquences seraient au moins aussi désastreuses pour l'Entente que la prolongation de la plus rude des guerres. Il se peut que l'Allemagne ayant réussi par ses menées défaitistes, à mettre l'armée russe hors de cause médite de tenter une fois de plus sur notre front un de ces efforts éperdus dans lesquels elle a reçu de grandes et de terribles leçons. A Verdun et sur l'Yser, pour ne citer que ces deux rencontres, elle s'est brisée sur un roc. Il est permis de penser que l'annonce d'une nouvelle ruée germanique pourrait bien n'être qu'un moyen d'action sur le moral des Alliés. A la guerre, on ne prévient pas l'adversaire; on tâche, au contraire, de le prendre à l'improviste. Il est donc assez probable que nous allons avoir à enregistrer une offre de paix; une de plus. Le kaiser en étudie la forme; c'est là une tâche malaisée puisqu'il s'agit de concilier l'inconciliable.

Les Boches ne trouveront pas ailleurs qu'en Russie le moyen de désorganiser un grand pays avec la complicité d'une bande de scélérats.

On nous annonce des mesures de restriction en général bien tardives. Le pays s'y soumettra, non sans murmure, car il éprouve invariablement le besoin de murmurer. Quand ce n'est pas à propos de ce qui se fait, c'est au sujet de ce qui ne se fait pas. Je manque d'éléments d'appréciation en ce qui concerne les conditions de la vie départementale; je présume qu'elles ne sont pas uniformes et que certaines régions ont à souffrir moins que d'autres. Mais je suis en mesure d'affirmer qu'à Paris la spéculation sur les produits de première nécessité a pris un caractère scandaleux; on peut dire : criminel. Les mesures de répression sont dérisoires. Il n'y a nulle exagération à les considérer comme un encouragement, puisqu'elles font connaître aux spéculateurs l'insignifiance du danger auquel ils s'exposent en s'enrichissant aux dépens des consommateurs.

L'audace de certains marchands est stupéfiante. Celui-ci refuse de vendre du pétrole si on ne lui achète en même temps des produits divers pour une somme beaucoup plus élevée. D'autres ne consentent à vendre du lait que si on leur achète des œufs. Il y a du pétrole, il y a du lait dans les arrière-boutiques et dans les caves, mais il n'en sort de petites quantités qu'à la condition de procurer de gros profits. Le public est rançonné.

La spéculation sur le sucre, sur le charbon, sur la viande, sur les légumes, se rit des circulaires, des décrets, des arrêtés.

Pourquoi les exploiteurs du public se gêneraient-ils ? Ce qui peut leur advenir de plus grave c'est d'avoir à payer, en cas de poursuite, une quinzaine de francs d'amende et d'être condamnés à deux ou à cinq jours de prison, avec sursis !

Il y a pourtant une étroite analogie entre l'aggravation systématique de la crise alimentaire et la trahison du pays. La Convention ne traitait point par le dédain la spéculation sur les vivres et les autres objets de première nécessité. Elle vota un décret dont l'article premier était ainsi conçu : « L'accaparement est un crime capital. » Ce crime était puni de peine de mort, ainsi que les fausses déclarations au sujet des existences de marchandises. Ceux qui dénonçaient les accapareurs recevaient une part de leurs dépouilles.

Les conventionnels ne furent certainement pas tous des hommes irréprochables, mais on est amené à reconnaître qu'ils n'étaient pas atteints, comme tant d'autres législateurs de notre époque, d'une maladie de la ...

Albert ROBERT.

L'EXEMPLE

C'est de Bordeaux que nous vient l'exemple. Bordeaux, l'eût-on jamais cru sur les bords de la Seine, est plus raisonnable que Paris. Bordeaux sait qu'il y a la guerre; Bordeaux sait se restreindre alors que Paris ne le sait pas. Bordeaux n'a pas besoin de carte de pain, parce que — c'est un économiste distingué qui nous l'apprend — Bordeaux est arrivé, par le rationnement volontaire, intelligemment et universellement pratiqué, à ne pas dépasser la ration de pain qui va nous être allouée. Si Paris en avait fait autant, Paris ne serait pas mis en carte, Paris se fût épargné toutes les formalités administratives qu'entraîne avec lui le régime des cartes.

Il fut un temps où Paris daubait sur Bordeaux. Il est vrai que c'était le temps où « Tout-Paris » s'était transporté à Bordeaux, devenu capitale de la France. Et voyez comment se fabriquent les légendes : depuis cette époque, Bordeaux avait pris comme un vague parfum de dernier salon où l'on ignore la guerre et où l'on s'amuse.

Paris, qui conservait son légitime orgueil de l'héroïque visage que, sous le règne de Galliéni, il présentait à l'ennemi, Paris, tour à tour sublime et futile, faisait des mots sur Bordeaux. Paris se gondolait en évoquant l'exclamation ingénue du maître d'hôtel girondin, accueillant un de nos spirituels boulevardiers par le cri révélateur, disait-on, de toute une psychologie : « Vous en faites une, de guerre, là-haut ! »

Doit-on penser à présent qu'il jaillit, ce cri, non du cœur du maître d'hôtel bordelais, mais de l'esprit du boulevardier parisien ? On le doit. Ce n'est pas aujourd'hui, ni même hier, que l'on s'est aperçu que si Bordeaux avait acquis une mauvaise réputation, c'était à la présence du « Tout-Paris », dans ses murs, qu'il la devait. Paris n'a-t-il pas perdu son sublime visage de guerre le jour où « Tout-Paris » est rentré chez lui ? Et, quand vous jetez les yeux autour de vous, Parisiens, n'avez-vous pas le sentiment que, si dans Paris, il n'y avait pas « Tout-Paris », Paris ne serait pas mis « en carte » ?

STYX.

Nous avons trop souvent dit la même chose pour ne pas être heureux et flatté de trouver l'article qu'on vient de lire dans le numéro de la Lanterne *du 20 décembre, sous la signature de notre confrère parisien Styx.*

Il ne nous reste à y ajouter que la mention « pour copie conforme », avec l'expression de notre gratitude confraternelle.

Ci-gît la légende sous le Styx.

P. B.

Les Restrictions sur le Pain

DECISION DES BOULANGERS PARISIENS

Paris, 21 décembre. — Les boulangers parisiens se sont émus de la situation créée à leur profession par les nouvelles réglementations concernant le pain et la pâtisserie.

Ils se sont réunis cette après-midi en grand nombre au Syndicat de la boulangerie, sous la présidence de M. Virat, président du Syndicat. La réunion a été fort longue et assez houleuse.

En ce qui concerne la réglementation du pain, les boulangers estiment de leur devoir de s'incliner devant les restrictions. Comme conséquence du nouveau règlement du pain de fantaisie, ils ont décidé de ne plus faire dorénavant que deux catégories de petits pains à 0 fr. 10 et 0 fr. 15. C'est donc la disparition du populaire petit pain d'un sou.

Abordant la question de la fabrication de la pâtisserie, les boulangers ont fait entendre de nombreuses plaintes. Divers orateurs ont observé que pour un grand nombre de boulangers la fabrication des gâteaux n'est pas un accessoire de leur profession mais en constitue souvent l'objet principal et que beaucoup de locaux sont choisis en considération des deux commerces.

Les boulangers demandent donc que, si la réglementation est maintenue, des dégrèvements de loyer et de patente leur soient accordés.

Les boulangers ont décidé de surseoir à toute décision ferme jusqu'à ce que le conseil d'Etat se soit prononcé sur le recours qui a été formé devant lui par le Syndicat contre l'interdiction de la vente de la pâtisserie.

En fin de séance, l'assemblée a nommé une délégation chargée de demander au préfet de la Seine que le prix du gaz nécessaire à l'alimentation des fours soit maintenu au prix actuel.

CHEZ NOS ENNEMIS

Leur Artillerie - Leurs Effectifs

(De notre correspondant spécial accrédité aux armées)

Aux armées, 20 décembre. — Un document signé Ludendorf, chef d'état-major des armées allemandes, et qui remonte à octobre, révèle les pertes subies par l'artillerie boche d'une seule armée pendant un mois, soit du fait de notre feu, soit du fait de son propre feu. Ludendorf écrit : « On a déclaré de divers côtés que la lutte contre l'artillerie ennemie devait passer après la lutte contre l'infanterie parce que la contre-batterie ne procurait que des avantages peu importants et aussi parce que l'ennemi, le sachant, tirait moins actuellement contre notre artillerie. On a prétendu que nos pertes de matériel étaient sensiblement plus élevées de notre propre fait que du fait de l'ennemi. La question a été étudiée en prenant pour base les chiffres de pertes d'une armée en période de grandes opérations. Les résultats donnent comme pertes totales 870 pièces pour l'artillerie de campagne et 583 pièces pour l'artillerie lourde. Les pertes du fait de notre propre feu sont de 47 % pour la première catégorie et de 41 % dans l'artillerie lourde. Les pertes du fait de l'ennemi sont de 53 % et 59 %. »

Le document se complète de tableaux statistiques concernant les classifications en avaries légères, en graves avaries et en destruction entière. Ludendorf conclut : « Les chiffres montrent clairement que l'ennemi contrebat avec de très bons résultats notre artillerie. La perte de matériel n'est pour tant qu'un des côtés de la lutte d'artillerie, la destruction de munitions, les pertes en tués et la diminution de la valeur physique et morale de la troupe sont des éléments qui ont au moins autant d'importance. »

Voici donc, contresignée par le chef d'état-major allemand, une constatation qui a son importance, puisqu'elle enregistre les résultats de l'action des batteries françaises et l'efficacité de cette action. Il faut toujours, lorsqu'on envisage les conditions du combat moderne, tenir compte que l'inaction du front n'est souvent qu'une apparence. Les communiqués, en signalant simplement une vive lutte d'artillerie, ici ou là, mentionnent ainsi implicitement la perte pour l'ennemi de nombreuses batteries et des effectifs qui y étaient attachés.

Au reste, les Allemands n'ont pas été les derniers à concevoir le rôle puissant des canons dans cette guerre. Au commencement de celle-ci, l'armée allemande possédait 642 batteries de campagne; elle en a actuellement 2,500, composées de canons de 77 très améliorés et d'obusiers légers de 105. En 1917, l'infanterie allemande était devenue trois fois un quart plus forte qu'en août 1914. L'artillerie de campagne était devenue trois fois et demie plus forte. Pour l'artillerie lourde, la proportion est encore plus élevée.

En temps de paix, l'Allemagne avait environ 400 batteries à quatre pièces; elle en a maintenant cinq fois plus. Les canons lourds les plus habituels chez l'ennemi sont ceux de 10, 12, 13 et 15 centimètres. Les Allemands emploient environ 25 % de canons longs et 75 % de pièces courtes ou obusiers. Après le calibre de 15 centimètres et diminuant de nombre viennent les batteries de 21 cm, 240, 280, 305, 380 et 420 m/m. L'Allemagne n'avait pas en temps de paix de formations d'artillerie de montagne; elle en a créé une trentaine, composées chacune de huit pièces de 75 à tir rapide ou d'obusiers de 105. L'artillerie de tranchées allemandes comprend de nombreuses compagnies de minenwerfer (mortiers allant de 7 centimètres à 25) et des détachements servant des canons légers de 37, 50 et 60 mm.

Cette énumération ne serait qu'à l'avantage de l'adversaire si l'on n'y ajoutait ce détail qui a son importance, à savoir que dans tous les calibres d'artillerie, nous sommes parvenus à dominer les Allemands, après avoir été très inférieurs à eux au débuts de la guerre. Servies par d'admirables soldats, nos batteries justifient chaque jour la note de Ludendorf.

Puisque nous sommes sur le chapitre des effectifs, poussons l'examen, d'après les renseignements les plus surs, jusqu'à l'ensemble des forces dont disposent les empires centraux. Des évaluations que je signalais récemment, estimaient à 150 divisions les troupes que l'Allemagne emploie sur le front occidental. La forfaiture russe libère en partie 70 divisions allemandes. Je dis en partie, parce que ce serait une erreur de croire que la totalité de ces effectifs puisse être transportée en France ou en Italie.

Pour des raisons de police ou dans la crainte d'un retour de fortune, l'Allemagne maintient une grande partie de ses divisions orientales sur le front russe; mais ces divisions sont dorénavant considérées comme des formations de repos. En effet, il résulte de diverses déclarations de prisonniers que les Allemands procèdent actuellement à des échanges d'hommes entre les deux fronts. Des soldats âgés sont retirés du front occidental et envoyés sur le front oriental. Un prisonnier déclare avoir vu, le 1er décembre, un contingent de vingt-cinq hommes du 16e régiment partant pour la Russie. Par contre, des hommes de vingt à trente-cinq ans ont été prélevés sur le front oriental et envoyés en France avant même que l'armistice fût signé; ce qui prouve que les Allemands étaient fixés sur l'état de la décomposition slave, alors que nous exprimions encore en France notre confiance dans les Russes. A noter également l'envoi de jeunes gens de la classe 1919 sur le front oriental, considéré comme dépôt de troupes et centre d'instruction, en remplacement des hommes prélevés.

Les renseignements sur le « second » montrent que l'armée austro-hongroise paraît avoir commencé la campagne avec un effectif de 3 millions 500,000 hommes. Au cours de la guerre, l'Autriche-Hongrie a appelé, entre novembre 1914 et mars 1917, cinq jeunes classes. Elle a révisé jusqu'à trois fois les classes anciennes et étendu les obligations militaires jusqu'à cinquante et même cinquante-cinq ans. La moitié de l'armée a fondu dans les campagnes de Galicie et d'Italie. L'offensive dans ce dernier pays n'a pu réussir qu'avec l'aide allemande et le concours de circonstances particulières.

En somme et sans fournir des chiffres qui pourraient n'être pas exacts, il y a lieu de tenir compte que l'armée austro-hongroise est à bout de force physique et qu'elle épuise son dernier élan en Italie. Quant aux divisions allemandes rendues disponibles en Russie et à celles installées en France ou en Belgique, leur valeur combattive se manifestera peut-être par la masse et la mobilité aux mains d'un commandement unifié, mais non par les qualités morales. A nous d'en profiter !

Emile THOMAS.

Une Grande Séance à la Chambre

M. Caillaux, soutenu vigoureusement par les Socialistes et certains Radicaux-socialistes, prononce un long plaidoyer, fait un exposé de sa politique et, finalement, s'associe à la demande de levée d'immunité parlementaire.

Paris, 22 décembre.

Pour assister aux débats de l'« affaire spéciale », selon l'euphémisme parlementaire, ou pour céder leur place aux plus offrants enchérisseurs, les malheureux ont passé la nuit blottis contre le mur du Palais-Bourbon, par huit degrés au-dessous de zéro. Et, ce matin, dès sept heures, les bienheureux porteurs de cartes, arrachées depuis huit jours à la questure ou aux députés, se pressaient aux portes des tribunes. Mais, cette fois, la police du Palais-Bourbon est très sévère, et l'on s'en aperçoit. Dans les tribunes de la presse n'ont accès, après un sévère pointage, que les titulaires de cartes permanentes.

Dans les galeries, où l'on aperçoit un public de choix, les dames, en majorité écrasante et parfumée. Dans la tribune diplomatique, de jolies femmes; dans celles des directeurs de journaux, MM. Arthur Meyer, Alfred Capus et diverses personnalités politiques.

La presse étrangère est au complet. En revanche, le salon de la Paix est presque désert, et avant neuf heures, il n'y a pas un député dans la salle, à peine aérée après la séance de la nuit précédente.

Avant neuf heures, le melon sur l'oreille, l'air méditatif, enfoncé dans un angle de son auto, est passé sur le quai d'Orsay M. Clémenceau.

A neuf heures précises, au son du tambour, M. Paul Deschanel, qui a pris un jour de repos hier pour être en « pleine forme » aujourd'hui, monte au fauteuil présidentiel.

Les députés ne tardent pas à prendre place. Puis entrent MM. Clémenceau, président du conseil; Nail, garde des sceaux; M. Ceccaldi, le compagnon de M. Caillaux, va serrer la main du « Tigre » ! Après M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat de la guerre, voici M. Loustalot, l'un des deux « intéressés ». Puis M. Barthou, qui va converser avec M. Clémenceau.

A ce moment s'approche M. Briand. Un colloque extrêmement animé s'engage entre le président du conseil et M. Briand. Des deux côtés on multiplie avec force des gestes de dénégations très tranchés.

LE RAPPORTEUR

La séance est ouverte. Après la lecture de l'ordre du jour, le président Deschanel donne la parole à M. Paisant, rapporteur.

Celui-ci demande à la Chambre de l'écouter dans le respect d'une situation tragique.

Quel est, dit-il, celui qui resterait insensible en voyant deux des nôtres assis à notre foyer sous le poids d'une accusation aussi terrible, aussi infamante. On donne des juges à ceux qui se battent. Nous avons le devoir d'en accepter pour nous. Comment ! en pleine guerre on porterait contre un ancien président du conseil l'accusation d'avoir essayé de renouer avec l'Allemagne abominable la chaîne monstrueuse et il ne demanderait pas des juges!

A ce moment M. Caillaux entre et gagne son banc.

Ceux qui sont au front, qui se battent et se font tuer pour nous ne nous demandent qu'une chose : l'honneur. Nous n'avons pas le droit de le leur refuser. Nous voulons la justice et toute la justice, la vérité, mais dans le respect des lois. Nous voulons le châtiment et non la vengeance. Nous n'avions pas le pouvoir de vous parler du droit, et vous en avez fixé les limites. Il faut dire au public qu'un homme qui est accusé n'est pas forcément un coupable. Il faut dire à ceux qui sont fidèles à l'infortune que, plus la justice sera sereine, plus la défense sera large.

M. LOUSTALOT

La parole est donnée à M. Loustalot, qui lit une très brève déclaration dans laquelle il proteste au nom de tout son passé :

« J'ai voulu, dit-il, servir mon pays. J'en suis singulièrement récompensé. »

M. CAILLAUX

Dans un silence impressionnant, M. Caillaux monte lentement à la tribune, cambrant la taille dans une jaquette noire, une serviette sous le bras. Il en extrait un grand dossiers de feuillets blancs sur lesquels il va se guider. Il débute d'une voix rauque qui devient rageuse, et que, brusquement, il domine.

« J'ai fait, dit-l, le serment de ne pas sortir de mon calme, et, tenant compte des nécessités de la défense, il ne sortira pas de ma bouche des paroles capables d'augmenter les divisions des citoyens. On ne m'accuse pas, dit-il, d'avoir voulu livrer la France pour de l'argent. On m'épargne les trente deniers de Judas. Oui. Mais on m'accuse d'avoir voulu séparer la France de ses alliés. Je proteste avec indignation. Jamais je ne me suis livré à des tractations pour cela. Jamais! Jamais! Jamais! Depuis la guerre, je n'ai cessé de donner mon concours à tous les gouvernements, et ce que mes amis pourraient me reprocher, ce serait une excessive réserve. »

Répondant au réquisitoire, M. Caillaux dit :

« J'ai eu de bons rapports avec Bolo. Je ne m'en cache pas. Comment je l'ai connu? Mon ami Ajam l'a dit : par un haut magistrat. Je l'ai souvent reçu dans mon cabinet. Des relations se sont établies entre lui et les miens en 1915. On me reproche d'avoir eu des relations avec lui après l'ordre d'informer? Mais il était en liberté. Il allait à Biarritz ? Ne fut-il pas l'objet d'un non-lieu ? Les plus hautes personnalités de Paris, des membres de cette Chambre fréquentaient son salon.

Je peux dire que ce n'est pas moi qui lui ai confié une mission à l'étranger (vifs applaudissements à l'extrême gauche), qui l'ai chargé d'aller chercher de l'argent en Amérique ou ailleurs, qui l'ai chargé d'acquérir un grand journal parisien, ce que je n'ai appris que beaucoup plus tard, par le directeur de ce journal.

On m'a accusé de légèreté, mais je tiens à ne rien cacher.

Passant à l'affaire Almereyda, M. Caillaux, écouté toujours en silence par l'Assemblée, nie les charges du réquisitoire.

L'affaire du « Bonnet Rouge », assure-t-il, mais c'est une affaire politique, et on ne pourrait m'incriminer que si j'avais connu certaines de ses campagnes. Depuis la guerre, le « Bonnet Rouge » a reçu des fonds et des directions d'un autre. Etant très à gauche, il m'a défendu quand j'étais attaqué. On a parlé de lettres à Almereyda, de la lettre « Ah ! ces Anglais ! »; mais on y faisait l'éloge de l'Angleterre. J'y ai répondu par une lettre de remerciments. Les autres sont aussi des lettres de remerciments.

La seule indication de campagne touchait la situation de la Bulgarie et la trahison de Ferdinand d'après quelqu'un de très averti des choses des Balkans.

Le réquisitoire parle de légèreté et d'imprudence pour ne pas justifier la prévention. Mais il y a ensuite la plus extraordinaire aventure qu'on puisse monter contre un homme politique. Il y a là une manœuvre contre le régime que le pays s'est volontairement choisi. (Applaudissements à gauche.) On reproche à celui qui est à cette tribune ses relations, mais on oublie peut-être qu'il y a certains ambassadeurs qui recherchent plutôt leurs relations dans la haute aristocratie, qui n'est pas précisément en général favorable aux alliés. M. Caillaux poursuit : J'avais été l'objet, en septembre, d'un attentat à Vichy, où il y avait eu un véritable guet-apens. A la suite de la terreur éprouvée, ma femme fut atteinte d'un véritable ébranlement nerveux. Nous dûmes rechercher en Italie des eaux analogues aux eaux de Vichy. Je dus laisser ma femme à Rome. Je dus faire viser mon passeport diplomatique.

Quoique je ne voyageasse pas sous mon nom, j'allai pour visiter l'ambassadeur, absent pour l'enterrement de la femme du maire de Rome. Le soir, un journal annonce : M. et Mme Caillaux sous un faux nom dans un hôtel.

Mme Caillaux, affolée, alla avec un mot de à l'ambassade pour prier l'ambassadeur d'arrêter les indiscrétions de presse. L'ambassadeur refusa de la recevoir.

Lorsque je suis rentré en France, on annonce que l'ambassadeur a refusé de la recevoir. J'en avertis le président du conseil, qui télégraphie à notre ambassadeur, qui envoya un attaché déposer sa carte à l'hôtel de ma femme, à huit heures du matin. Il en fut, dit-il, si humilié qu'il offrit sa démission.

M. Caillaux s'explique alors sur ses relations avec Cavallini, qu'il connut à Paris par l'intermédiaire de M. Loustalot, au cours d'un déjeuner où Cavallini lui parla de la fondation d'une banque franco-italienne et du journal « Paris-Rome », conversation évasive, qui n'a jamais été poussée plus loin.

M. Caillaux écrivit à Mme Caillaux à ce sujet. S'il admit la compagnie de Cavallini et de Mme Ricci à Rome, c'est qu'il ne voulait pas que Mme Caillaux y fût isolée.

« J'acceptai, dit-il, une invitation chez la marquise Ricci, où je me trouvai avec une dizaine de personnes d'une honorabilité incontestable. On y tint les propos les plus patriotiques. »

M. Caillaux s'explique sur ses rapports avec M. Scarfoglio, directeur du « Mattino », de Naples. Rien de répréhensible dans ces entretiens.

« J'étais à Naples. On me dit : « Il y a une » campagne de presse. » Je reviens à Paris. J'apprends qu'il y a eu une note au conseil des ministres, une note d'un attaché naval. Je demande au président du conseil de l'époque, M. Briand, de m'expliquer. Je demande une enquête. J'écris une lettre. »

Cette lettre à M. Briand, M. Caillaux en donne lecture. Il reçut comme réponse la lettre de M. Briand qui a été publiée, et disant qu'il n'avait pas de pièces portant certification personnelle des faits le concernant.

« Si on jugeait la chose grave, dit-il, pourquoi n'a-t-on pas fait une enquête? Pourquoi n'a-t-on pas poursuivi plus loin? Pourquoi notre ambassadeur à Rome ne m'a-t-il pas prévenu? Pourquoi ne s'est-il pas concerté avec moi? Est-ce que ce n'est pas le premier devoir de nos agents? N'a-t-il pas cherché à me faire tomber petit à petit dans le filet savamment, lentement agencé. » (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Caillaux trouve étrange que l'ambassadeur ne l'ait pas fait venir.

« C'est scandaleux qu'on ne m'ait pas averti. » (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et des bancs radicaux-socialistes.)

J'entends qu'un de mes collègues fait allusion à un fait analogue.

Le député socialiste **Ellen Prévot** déclare :

L'incident ne met pas en cause l'ambassadeur à Madrid, mais l'attaché militaire. Le ministre de l'intérieur actuel m'a affirmé que des renseignements avaient été donnés par cet agent militaire, tendant à l'arrestation de M. Pams en Espagne. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et divers radicaux-socialistes.)

Ces accusations étaient non seulement absurdes, mais abominables. C'étaient des procédés obscurs pour laisser dans l'ombre un homme, heureusement revenu à la lumière ! Je ne dis pas que M. Caillaux n'est pas coupable, mais qu'il faut accueillir avec prudence des avis donnés.

Dans de telles conditions, si M. Pams était allé en Italie, pareille chose aurait pu lui arriver. (Applaudissements.)

M. Pams se lève — très surpris. Il n'y a aucune assimilation entre la présente affaire et celle qu'a rapportée M. Ellen Prévot. Il n'y a pas de pièce sur ce point. Alors que l'on tenait ce propos, comme venant d'un haut personnage espagnol, je n'étais pas allé en Espagne depuis huit mois et je n'y suis pas retourné pendant huit mois après.

Les socialistes ne voulant pas avoir tort, applaudissent bruyamment.

M. Caillaux. — Vous me permettrez de retenir ceci : qu'il n'y a pas qu'à Rome où des rapports d'attachés navals mettent en cause des hommes politiques. Ils s'en défendent facilement si le courant est de leur côté.

Lorsque M. Leboucq, qui avait connu, à Paris, la marquise Ricci, alla à Rome, M. Barrère lui dit : « Cavallini suspect ! » Pourquoi ne pas m'avoir prévenu, moi?

M. Caillaux continue en se reportant à ses notes, le monocle à l'œil :

Le gouvernement italien se serait ému. Il y aurait eu des dépêches signalant l'émotion causée par mes conversations. Toute liberté a été laissée au gouvernement italien pour agir. Le ministre de la justice a demandé si le conseil était réuni pour de pareils ragots.

On voit bien d'où venaient les impulsions. On a communiqué des télégrammes de M. Barrère, disant que M. Sonnino voulait m'expulser et saisir mes papiers. Il m'est revenu qu'il y avait un télégramme disant qu'on ne ferait rien parce qu'il n'y avait rien. Mais, un an après, on va ramasser de tous côtés les intrigues et trouver des témoignages. Il y a carence de l'ambassadeur et du gouvernement italien, qui déclare qu'il n'y a rien!

M. Caillaux examine les rapports de l'amiral Saint-Pair et du commandant Noblemaire, attaché militaire français.

La lettre Saint-Pair parle de ma conversation avec Martini et de mes entretiens avec le Vatican.

Voix à l'extrême gauche : Un autre saint-père ! (Rires.)

M. Caillaux : Qui, connaissant mon passé, pourrait croire que j'ai noué des relations avec le Vatican ? Jamais je n'ai vu personne ni n'ai rencontré un cardinal.

Sans doute, à l'hôtel de Russie logeait la marquise della Chiesa, sœur du pape. Elle recevait des cardinaux, et, naturellement, on pense qu'ils allaient à la porte voisine. (Exclamations à l'extrême gauche.) Me voyant passer la porte Saint-Dawrase, comment a-t-on pu penser que j'allais voir autre chose que les musées du Vatican ?

Lorsque je revins à Paris, après ma conversation avec Martini, j'ai vu que le président du conseil, M. Briand, semblait avoir des doutes sur mes dires au sujet de la Serbie et de la Roumanie, ces admirables pays.

M. Briand : Je crois que vous vous êtes mépris sur mon impression après ma conversation avec M. Martini. Ce n'est pas de cette conversation que j'ai recueilli cette impression.

M. Caillaux lit alors la lettre de M. Martini déniant que M. Caillaux ait parlé d'abandonner la Serbie et la Roumanie. Il proteste avec force qu'il n'a jamais eu aucun rapport d'aucune sorte avec le Vatican.

Et c'est tout ! Pourquoi, alors, les gouvernements précédents n'ont-ils pas agi ? Pourquoi n'ont-ils pas ouvert une enquête ? Pourquoi ces poursuites, s'il n'y a rien ? Et s'il y a quelque chose, j'étais prêt à m'expliquer au Sénat, devant d'autres juges, ou vous voudrez, ça m'est égal ! lance M. Caillaux d'une voix rauque, en martelant avec irritation la tribune à coups repetes.

Puis, recherchant la raison de l'animosité à son égard, l'ancien président dit qu'il la trouve dans sa politique d'avant-guerre. Il revendique hautement celle-ci, dans laquelle « il a continué la tradition de Jules Ferry et de ses grands prédécesseurs, politique d'ostracisme absolu à l'égard de l'Allemagne tant que n'était pas réglée la question de l'Alsace-Lorraine, mais politique n'excluant pas cependant des conversations devant aboutir à une politique de paix européenne, qui amènerait la réparation du droit. » (Vifs applaudissements socialistes.)

L'orateur rappelle, non sans une profonde amertume, qu'il a prêté son concours aux divers gouvernements qui se sont succédé.

Le seul reproche qu'on puisse me faire, s'écrie-t-il, c'est de m'être claustré. N'écrit-on pas que si j'avais mis les gouvernements en garde contre leur politique financière, recourant aux emprunts continuels au lieu de faire appel aux impôts, cela n'aurait pas été utile pour le pays ?

Et M. Caillaux aborde nettement la révélation de sa politique de guerre.

Est-il interdit de se pencher sur le problème de la paix et de dire que s'il est bien de faire la guerre, il faut préparer la paix, la paix durable, la paix des peuples, la paix humaine ? (Vifs applaudissements socialistes.)

Je ne peux en vouloir d'autre. L'idée pénètre et gagnera la conscience du monde. Est-il permis de penser, avec le président Wilson, qu'on ne peut laisser nos ennemis s'emparer de la formule « ni annexion ni pénalité » Cela ne vaut-il pas mieux que des buts de guerre changeants ?

Dans la guerre comme dans la paix, il faut savoir profiter de l'occasion. Nous sommes dépositaires des destinées de la France, de la grande France, qui a besoin de ménagements. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

On peut se demander qui aime le mieux son pays de ceux qui suivent le déroulement cinématographique de la guerre, ou de ceux qui cherchent à préparer la paix.

M. Caillaux repousse avec horreur l'épithète de défaitiste et le reproche d'avoir voulu séparer la France de l'Angleterre, cette nation qu'il admire profondément.

Est-ce qu'il y a, s'écrie-t-il, une forme de patriotisme, une religion d'Etat devant laquelle on doit s'incliner comme devant le chapeau de Geisler (Vifs applaudissements socialistes.)

Une voix au centre : Jamais nous n'avons conçu ainsi le patriotisme.

M. Caillaux crie : Poursuivez ! Faites des charrettes ! Il y a en France des gens qui ont encore gardé l'indépendance de leur pensée pour braver la calomnie, l'outrage et même la charrette ! (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et certains radicaux.)

M. Caillaux s'adresse alors à M. Clémenceau, à qui il pousse l'attaque directe. Le président du conseil la reçoit sans broncher, gardant la même attitude d'impassibilité qu'il a observée jusque là.

M. Caillaux rappelle à M. Clémenceau que celui-ci fut, il y a vingt-cinq ans, l'objet d'une même accusation de trahison.

N'y a-t-il que moi qui ai fréquenté des aventuriers lance M. Caillaux, menaçant, et d'un geste nerveux et quelque peu théâtral, sans transition, ouvrant sa jaquette à deux mains :

On peut chercher, on peut fouiller dans ma fortune. Regardez ! (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

M. Caillaux reproche à M. Clémenceau de vouloir renouveler l'affaire Dreyfus. (Applaudissements répétés à l'extrême gauche. Murmures sur divers bancs.)

Vous pouvez attiser contre moi toutes les haines et dire au pays que les fautes d'impéritie doivent être attribuées à des crimes contre la patrie. Les fautes remontent à ceux qui cèdent au courant démagogique. Il y a des fautes, dirait Waldeck-Rousseau, que la démocratie ne pardonne pas; ce sont les fautes que ses dirigeants lui ont laissé commettre et dont elle leur demande compte. Je n'ai pas besoin de me dire innocent; mon innocence, vous la sentez; elle crie, elle jaillit.

Ici, M. Caillaux fait un « meâ-culpâ », il avoue qu'il a commis des légèretés, des imprudences dans ses fréquentations, mais quels traquenards on lui a tendus ! Quelle vie on lui a fait mener ! Il a pu mettre le pied dans un ou deux pièges, mais il l'a retiré chaque fois qu'il s'en est aperçu. D'autres que lui ont connu les inculpés, mais, ceux-là, on ne les nomme pas, on ne parle pas des autres présidents de la Société de San-Stefano.

M. Caillaux : Mais, pour moi, toutes les sévérités; pour d'autres, toutes les indulgences. Eh bien ! je vous demande, moi même, de lever l'immunité parlementaire ! (Les socialistes et une partie des radicaux applaudissent vivement, et, bientôt, le Centre et une partie de la Droite les imite) parce qu'il faut que je fasse justice une fois pour toutes de toutes les accusations abominables, de toutes les ignominies qui courent Paris.

Ce que je veux, s'écrie **M. Caillaux**, dressé, c'est que ma voix ne soit pas étouffée par des roulements de tambour d'un nouveau Santerre. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche. Mouvements divers.)

Je serai tenté de remercier le gouvernement de me faire souffrir moralement à l'heure où, aussi bien dans les tranchées qu'à l'intérieur du pays, les souffrances, les angoisses se multiplient. Ce qu'on poursuit en moi, c'est mon passé politique, c'est le champion infatigable de l'impôt sur le revenu.

M. Caillaux conclut en rappelant les paroles de M. Clémenceau à la cour d'assises dans l'affaire Norton : « Il faut que ce cabotinage finisse; dites-vous que quand on affaiblit le patriotisme, on fait un grand chemin pour l'ennemi. »

M. Caillaux a lancé sa péroraison de toutes ses forces. Des bancs socialistes et radicaux, on applaudit avec ostentation, et chez les socialistes on ajoute une ovation. Ailleurs, c'est le silence glacial.

Un socialiste crie à M. Caillaux, descendant de la tribune : Le pays est avec vous ! Mais de vives protestations et des « Hou ! hou ! » s'élèvent alors sur certains bancs de droite et du centre.

Une Brève Déclaration de M. Clémenceau

L'apparition du député socialiste **Bracke** à la tribune provoque toute une série d'incidents plus ou moins vifs.

M. Bracke repousse la demande de levée de l'immunité parlementaire, si le gouvernement ne vient rien ajouter aux paroles de M. Caillaux.

Dans un vacarme qui se fait de plus en plus intense, **M. Andrieux**, président de la commission des poursuites, expose qu'il n'y a pas à juger de la culpabilité de MM. Caillaux et Loustalot, mais simplement de savoir si la Chambre veut permettre l'action judiciaire ou maintenir le privilège qui couvre MM. Caillaux et Loustalot.

M. François Fournier, socialiste indépendant, veut provoquer des explications de M. Clémenceau : Je m'étonne, s'écrie-t-il, que le président du conseil reste à son banc comme un muet du sérail !

Sur ces mots, **M. Clémenceau** se lève. Des bancs socialistes on crie avec insistance : A la tribune ! à la tribune !

D'un geste catégorique, M. Clémenceau refuse de céder à ces injonctions, et il dit ces quelques mots :

Messieurs, je suis le chef de la justice militaire; je suis la seule personne ici qui n'ai pas le droit de répondre à M. Caillaux !

Des protestations et des cris violents, appuyés de roulements de pupitres, éclatent sur les bancs socialistes.

Ceux-ci réclament la suspension de la séance et le renvoi à l'après-midi.

A deux reprises, la Chambre refuse et décide de continuer la séance.

M. Bracke monte alors à la tribune et parle dans un vacarme infernal, coupé par les coups de sonnette du président.

De guerre lasse, celui-ci met aux voix la suspension du débat. Il est midi. On décide alors de reprendre à trois heures.

Certains Socialistes unifiés demandent la Mise en accusation de MM. Briand, Ribot, Painlevé et Barthou

Dans les réunions qu'il a tenues ce matin et cette après-midi, le groupe socialiste a examiné l'attitude à suivre au cours du débat de demain.

Quelques membres de ce groupe se proposent de déposer demain une motion additionnelle tendant à mettre en accusation les anciens présidents du Conseil : MM. Briand, Ribot, Painlevé et Barthou, pour complices du crime, au cas où il serait avéré.

Un Démenti de M. Ribot

Paris, 22 décembre. — M. Ribot, ancien président du conseil, adresse à M. Andrieux une lettre par laquelle, tout en reconnaissant qu'il était au courant des rapports concernant le voyage en Italie de M. Caillaux, il affirme, contrairement aux assertions de ce dernier, que durant son passage aux affaires, il n'a ni entr'ouvert ni laissé entr'ouvrir ce dossier par qui que ce soit.

Un Projet d'Assurance par l'Etat de tous les Mobilisés

Paris, 22 décembre. — Une proposition des plus importantes est actuellement pendante devant la Chambre. Elle intéresse tous les combattants et tous les mobilisés. Cette proposition est d'initiative parlementaire; elle porte une vingtaine de signatures, parmi lesquelles celles de MM. Barrès, Ernest Flandin, Ybarnegaray. Elle a pour but, en dehors du pécule déjà consenti aux poilus et de la loi sur les pensions actuellement en discussion devant la Chambre, d'établir par un système de police d'assurances, avec liquidation anticipée, une nouvelle prime officielle à tous les combattants et mobilisés.

Aux termes de cette proposition, la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse serait autorisée à établir une police d'assurance entièrement libérée, sans aucun paiement de prime, d'une valeur de 1,000 francs pour les troupes combattantes, et de 500 fr. pour les autres mobilisés, à condition que ces derniers l'aient été pendant une période d'au moins deux ans.

En cas de mort au champ d'honneur, de décès des suites de blessures de guerre ou de maladie contractée en service et indépendamment du droit qui reste ouvert au titre des pensions, cette somme de 500 francs ou de 1,000 francs serait payable sans formalité et dans le délai d'un mois après le décès du combattant ou du mobilisé. Toutes les charges des polices à établir seraient supportées par le budget de l'Etat.

Dans les trois mois qui suivront la cessation des hostilités, tout assuré pourrait obtenir le paiement par anticipation de la valeur de l'assurance, à condition qu'il justifie que la somme de 500 francs ou de 1,000 francs serait destinée à acquérir les instruments ou objets nécessaires à la reprise de sa profession.

Au cas où les bénéficiaires de la loi seraient appelés à recueillir le pécule, ils ne pourraient obtenir cette liquidation anticipée que défalcation faite de ce pécule. La différence restant à leur compte, sous forme de police d'assurance, serait payable en cas de décès à leurs ayants droit, en cas de survivance à leur bénéfice personnel ou à celui des personnes par eux désignées, à l'expiration du délai de vingt ans.

A TRAVERS LES JOURNAUX

ATTENDONS L'ATTAQUE ENNEMIE SANS CRAINTE

Paris, 22 décembre. — Nous pouvons attendre d'un cœur calme et sans crainte l'attaque ennemie qui s'annonce avec persistance de divers côtés. Le critique militaire distingué du *Gaulois*, qui se couvre du pseudonyme discret du colonel XX..., nous donne ces raisons positives :

Si l'on se reporte aux commentaires des combats qui se sont déroulés pendant plus de six mois sur les deux rives de la Meuse, on constate que le total de nos pertes se monte à un chiffre important. Il serait puéril de vouloir le nier; on constate, par contre, que les sacrifices consentis par les Allemands au cours de cette effroyable tourmente ont été bien plus considérables encore; il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'étonner que les Allemands, obligés de sortir de leurs abris et d'affronter ainsi le feu de nos lignes de défense, mises en garde par le bombardement préliminaire des attaques, aient éprouvé les plus grosses pertes. Il en sera certainement de même lors de la prochaine offensive, durant laquelle l'intensité et l'efficacité de nos tirs de barrage de 75 produiront encore des effets de destruction formidables sur les troupes de choc allemandes.

C'est précisément grâce aux effets foudroyants provoqués sur l'adversaire par notre artillerie de campagne que l'on peut essayer d'expliquer, en outre des raisons précédentes, l'inégalité manifeste des pertes françaises et allemandes.

Les Allemands, pas plus que nous d'ailleurs, ne sauraient exécuter en première ligne des travaux sérieux. Mais le tir continu et rapide de notre 75 leur interdit, de plus, d'organiser des lignes de soutien solides à distance voulue des premières, c'est-à-dire à portée du canon de campagne.

On nous objectera, il est vrai, que nos ennemis ne se font point faute d'arroser copieusement nos premières et nos secondes lignes avec des obus de 105, de 150 et de 210.

Mais si, pour démolir des ouvrages ou pour détruire un matériel d'artillerie il importe de rechercher avant tout la puissance de l'explosif, et par conséquent de mettre en œuvre une artillerie de gros calibre à longue portée, c'est au contraire par la fréquence du tir que l'on parvient à entraver les travaux d'organisation offensive et défensive entrepris par l'ennemi.

On comprend facilement que, quelle que soit la prodigalité bien connue des Allemands en artillerie lourde, ils ne peuvent néanmoins, avec leurs canons de gros calibre, obtenir une cadence comparable à celle de notre 75, qui demeure le plus rapide des canons actuellement en service dans toutes les armées belligérantes.

En même temps qu'il sera employé à des tirs de barrage contre l'infanterie ennemie, pendant lesquels la vitesse du feu peut atteindre pratiquement dix coups par minute et par front de trente mètres, notre canon de campagne nous permettra, en outre, de soumettre à un tir systématique chaque nœud de boyau, chaque route, chaque portion de tranchée prise d'enfilade, chaque observatoire repéré, interdisant ainsi à l'ennemi toute organisation matérielle des premières et des secondes lignes.

On pourra se faire une idée de la puissance potentielle de notre réplique défensive, quand on saura qu'au cours de la bataille de Verdun, certains régiments de l'infanterie allemande, établis sur des fronts très étroits, n'ont pas eu de répit de plus de trois minutes pendant une période de quarante-huit heures !

Est-il, en conséquence, exagéré de prétendre que les menaces allemandes ne nous effraient pas, et que, confiants dans la valeur de nos troupes et la puissance de notre artillerie, nous attendons de sang-froid le déclanchement des formidables attaques sur lesquelles nos ennemis fondent, actuellement, les espoirs les plus demesurés ?

UN ESPOIR NAIT EN RUSSIE

Pour la première fois depuis le coup d'Etat du 7 novembre, écrit Saint-Brice au *Journal*, on entrevoit une perspective sérieuse de changement dans la situation en Russie :

Jusqu'ici, les maximalistes n'avaient eu à lutter qu'avec l'impuissance d'un Kerensky discrédité, avec la protestation purement passive de la classe bourgeoise, atteinte dans ses intérêts, et avec les efforts disséminés des cosaques, qui commencent à peine à se concentrer autour de Kaledine, dans la région du Don. Mais, voici que les bolcheviks, grisés par leurs succès, jettent le gant à l'Ukraine et provoquent au combat la seule force organisée qui soit apparue sur les ruines de l'ancien empire des tsars. L'anarchie va-t-elle trouver son maître ?

LES IMPORTANTES DÉCLARATIONS DE LLOYD GEORGE

Le premier ministre anglais a prononcé à la Chambre des communes un discours important dont nous avons donné les parties capitales. Le premier ministre britannique n'a pas traité de la question d'Alsace-Lorraine, mais il est certain, d'après les explications qu'il a fournies spontanément aux gouvernements alliés après son discours, que sa pensée n'a pas varié sur ce point, et qu'il estime, comme auparavant, que les conditions d'une paix durable n'existeraient pas si l'Allemagne pouvait encore utiliser le territoire alsacien-lorrain, comme base de futures attaques contre la France et la Belgique.

Le *Matin* estime que :

Ces déclarations sont entièrement satisfaisantes; elles indiquent clairement à l'ennemi le seul terrain sur lequel il puisse engager des conversations, si, comme on le croit, il a vraiment l'intention de faire entendre de nouvelles proposition pacifistes. Ce qui vaut mieux que des paroles et ce qu'il faut qu'on sache en France, c'est que nos alliés d'Angleterre et d'Amérique sont désireux d'élever leurs sacrifices à la hauteur des nôtres. Ils nous donnent à nouveau, par des dispositions pratiques d'ordre militaire, l'assurance qu'ils seront à nos côtés avec la totalité de leurs forces disponibles, et cela dès le moment où nous serons attaqués. Nos revendications sont les leurs. Comme nous ils estiment que sans l'Alsace-Lorraine il n'y a point de victoire.

LE PLOMBIER DES « ONZE »

D'aucuns ont pu s'étonner de la rapidité avec laquelle la commission des onze a terminé son travail. Un des commissaires en a donné l'explication suivante à l'*Opinion* :

Nous étions dix avocats et un plombier. Il nous est arrivé ce qui se passe dans tous les jurys : Le plus simple prend rapidement l'ascendant. Chaque fois qu'on nous apportait un dossier, les avocats se hâtaient d'en commenter les pièces. Mais le plombier veillait et d'un seul mot arrêtait la discussion. Un jour qu'un de nos collègues avait fait un beau discours, il répondit simplement : « Bavardage ».

La remarque est curieuse de cette neutralisation des avocats politiques par le plomb. Toute proportion gardée, il suffirait de dix plombiers à la Chambre. Cherchons dix Eugène Laurent !

Un Succès des Arabes sur les Turcs

Londres, 22 décembre (officiel). — Une force arabe, sous les ordres du chérif Feisal, fils du roi du Hedjaz, a détruit un train de troupes au sud de Tebuk, sur la ligne du Hedjaz, à 550 kilomètres environ au nord de Médine, tuant ou capturant tout le contingent.

Parmi les morts se trouve Suleiman pacha, chef souverain de la tribu de Billi, qui, ayant pris parti pour les Turcs, voyageait avec eux.

Le butin comprend 300 fusils, une grande quantité de munitions et 24,000 livres turques en or.

L'Ennemi n'est pas satisfait de la Guerre sous-marine

Londres, 21 décembre. — L'Agence Reuter est autorisée à faire la déclaration suivante au sujet de la guerre sous-marine :

« La destruction des sous-marins se poursuit régulièrement tandis que les constructions maritimes s'accroissent. Il n'y a aucune raison de supposer que la tendance vers la diminution des pertes ne se maintiendra pas, quoiqu'il y aura probablement des semaines qui offriront de légères fluctuations. Il est vrai que la destruction des sous-marins ne dépasse pas leur construction, mais il est également évident que l'ennemi n'est pas satisfait de sa campagne de guerre sous-marine. Les deux récentes attaques contre un convoi par un bâtiment de surface allemand est la preuve que l'ennemi reconnaît que sa campagne sous-marine a besoin d'être aidée sous une autre forme. »

Un Sous-Marin boche coulé par un Paquebot américain

New-York, 22 décembre. — Les passagers d'un navire américain arrivés dans un port de l'Atlantique déclarent que le navire fut attaqué par un sous-marin à 600 milles des côtes d'Angleterre, et que ce dernier fut détruit à coups de canon. Les officiers du paquebot refusent toute explication au sujet de cette rencontre.

Le Siam adopte un Drapeau tricolore

Paris, 21 décembre. — Le gouvernement siamois a décidé de modifier le drapeau national, qui portait jusque-là un éléphant blanc sur fond rouge.

Le nouveau drapeau est tricolore, comme ceux des grandes nations de l'Entente.

C'est le drapeau qqi figurera sur le front français.

Aux Etats-Unis

LUXBURG COMPLOTAIT UNE ALLIANCE SUD-AMERICAINE CONTRE LES ETATS-UNIS

Washington, 21 décembre. — Un télégramme de von Luxburg, que le département d'Etat a publié, révèle que von Luxburg a poussé le président de la République Argentine à obtenir par un accord secret avec le Chili et la Bolivie, un rapprochement mutuel pour la protection contre l'Amérique du Nord. Ce télégramme montre aussi que von Luxburg a fait tout ce qui lui était possible pour amener le Pérou au même accord.

Le Moral américain

New-York, 22 décembre. — Au camp Sherman (Ohio), on a demandé 750 volontaires pour rejoindre les forces du général Pershing en France. Tous les quarante mille hommes du camp se sont offerts Le commandant du camp choisira les hommes qui devront partir.

Mort du Père Desqueyroux

Rome, 22 décembre. — Le père Desqueyroux, procureur général des Dominicains, est mort. Le défunt était originaire du diocèse de Bordeaux. Il appartint successivement aux séminaires de Poitiers et de Lyon et vint à Rome en 1900. Il était âgé de soixante-treize ans. Il prêcha pendant trente années à travers la France.

Le Record d'altitude en Avion détenu par un Français

Paris, 22 décembre. — Nous avons publié un télégramme de Rome annonçant que le lieutenant-aviateur italien François Brach Papa et son pilote ont abattu le record mondial de la hauteur en atteignant avec un appareil italien 7,025 mètres en une heure cinq minutes. Le record, en réalité, appartient à un aviateur français qui, en septembre, s'est élevé au-dessus de l'aérodrome de Villacoublay à une hauteur de 7,975 mètres en une heure trois minutes. L'expérience a été chronométrée officiellement. Les 7,000 premiers mètres ont été parcourus en trente-trois minutes.

Mort accidentelle du Coureur cycliste Petit Breton

Troyes, 21 décembre. — Le fameux coureur cycliste Petit-Breton, qui gagna le Tour de France et Bordeaux-Paris, entra mercredi soir en collision avec un attelage de boucher alors qu'il conduisait une auto postale. Il fut tué sur le coup.

Lucien Petit-Breton, de son vrai nom Mazan, était âgé de trente-quatre ans. Né en Bretagne, il était parti tout jeune avec ses parents pour la République Argentine. Y ayant remporté quelques succès comme coureur, il vint tenter fortune en France. Second du Bol d'Or derrière Huret en 1902, il gagnait cette épreuve en 1904. Il brillait aux six jours de New-York et de Paris. Sur piste, il s'attribuait le record du monde de l'heure avec entraîneurs à bicyclette — 45 kilomètres 050, — puis le record de l'heure sans entraîneurs — 41 kilomètres 110 — Il gagnait Paris-Tours en 1906; Parix-Bruxelles en 1908, se classait premier dans le Tour de France en 1906, 1907 et 1908.

Etabli quelque temps marchand de bicyclettes et d'autos à Périgueux, il reprenait bientôt la route, mais la chance ne lui sourit plus. Des accidents l'empêchèrent de gagner Paris-Bruxelles en 1912, le Tour de France en 1913.

C'est un véritable apôtre du cyclisme qui disparaît.

Les Restrictions

LA CONSOMMATION DE LA BIERE SERA LIMITEE DANS LES CAFES

Paris, 21 décembre. — M. Astier, sénateur de l'Ardèche, a reçu la lettre suivante du ministre du ravitaillement :

« Monsieur le Sénateur,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les inconvénients que présenterait l'interdiction complète de la consommation de la bière dans les cafés. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'entre pas dans mes intentions de prendre cette mesure. Les difficultés du ravitaillement national m'ont seulement amené à envisager certaines restrictions qui sont imposées par l'emploi de l'orge comme succédané :

» 1. Du blé pour le ravitaillement national en France;

» 2. De l'avoine pour l'alimentation de la cavalerie aux armées.

» Un programme d'ensemble fixera incessamment le contingent mensuel d'orge qui pourra être mis à la disposition de l'industrie brassicole. La répartition de ce contingent sera en principe faite au prorata des fabrications des malteries pendant l'année 1916, et suivat certains pourcentages de réduction. Ce programme s'inspirera de ce fait qu'il y a nécessité absolument impérieuse à fournir de la bière en quantité suffisante aux régions à population essentiellement militaire et ouvrière, pour lesquelles cette boisson est de première nécessité. Ces régions seront donc favorisées dans la répartition par rapport aux régions où la bière peut être considérée comme consommation de luxe.

» Les décisions prises seront portées à la connaissance des intéressés par les soins du comité central de répartition des orges. Dans ces conditions, la consommation de la bière chez les limonadiers et les restaurateurs sera donc restreinte, sans toutefois qu'il y ait lieu d'envisager en aucune façon la suppression complète de cette boisson dans leurs établissements.

» Veuillez agréer, etc. »

Le Pont de Noël supprimé

Paris, 22 décembre. — Le conseil des ministres a décidé que, dans les administrations publiques, le pont, qui d'habitude était accordé à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, serait cette année-ci supprimé. En conséquence, les lundis 24 et 31 décembre, les administrations publiques seront ouvertes comme les autres jours.

Les Poursuites contre M. Caillaux

Déclarations de M. Clémenceau

La commission ayant de nouveau convoqué, le dimanche 16 décembre, M. Clémenceau pour lui demander ses appréciations et au besoin des explications complémentaires au sujet des déclarations faites par M. Caillaux, le président du conseil a répondu :

« J'ai en main deux dépêches qui portent la même date et dont l'une établit que le gouvernement français n'a nullement été poussé par M. Barrère à formuler des plaintes contre M. Caillaux; que c'est, au contraire, de M. Sonnino que sont venues les premières plaintes. La dépêche dont je suis possesseur, et qui sera versée au dossier en temps utile, établit, non seulement que l'interprétation de M. Caillaux est erronée, mais que M. Sonnino a pris l'initiative, à plusieurs reprises, de s'en expliquer avec les représentants des puissances étrangères, quand ceux-ci sont venus le voir ou quand il les a rencontrés. Cela est formel, je vous prie de retenir cette allégation. J'ai en main la dépêche; je puis vous en donner la date si vous le désirez. J'ajoute que j'en ai une autre, qui n'est pas moins claire.

» Tous les journaux de l'Entente — je parle des journaux de l'Entente italiens — ont vivement protesté contre la campagne entreprise, quand ils ont connu les propos de M. Caillaux, à ce point et de manière si grave, que Mme Caillaux a fait une démarche auprès de l'ambassade pour demander que la censure intervienne et supprime certains articles de journaux, et c'est à la demande de M. Barrère que les articles en question, défavorables à M. Caillaux, ont été supprimés des journaux italiens.

» Dans ces conditions, il me paraît bien difficile de dire que c'est M Barrère qui a suscité le mouvement d'opinion, quand ce mouvement s'atteste non seulement par les propos tenus par M. Sonnino le 19 décembre, ainsi que l'établit la dépêche n. 1230 du 23 décembre 1916, à 21 h. 25, mais encore par une autre dépêche dans laquelle il est consigné qu'à la demande de M Barrère un très grand nombre de journaux se sont vu supprimer les articles qui paraissaient contre M. Caillaux De cela on n'a pas donné d'explications suffisantes.

» Cela vous donne une idée de ce qui s'est passé en Italie.

» Si vous prenez la liste des journaux parus à ce moment, vous y verrez de grandes taches en blanc : c'est l'intervention directe de M Sonnino, se plaignant auprès des représentants des puissances étrangères de l'attitude de M Caillaux. Il n'était pas possible de ne pas tenir compte de ce fait, qu'on ne peut pas passer sous silence.

» La base du système de défense de M. Caillaux, c'est la négation. S'il est vrai que M. Barrère s'est permis de mettre l'autorité au service d'une pareille entreprise, c'est lui qui doit comparaître devant la justice. Il y comparaîtra comme M. Caillaux. Il faut, dans tous les cas, la lumière et l'instruction que M. Caillaux demande.

M. Maurice Viollette : Est-ce que, dans le dossier que vous ne communiquez pas pour les raisons que vous avez exposées il y a des pièces qui sont survenues postérieurement au départ de M. Briand, et, dans l'affirmative, ces pièces font-elles allusion à des événements que M. Briand a ignorés ?

M. le Président du conseil : Je vais vous demander la permission de vous répondre avec une franchise absolue. Je voudrais répondre « non » et je ne le peux pas sans mentir. Je voudrais répondre « non » parce que je trouve que ce n'est pas une couverture pour M. Caillaux. Je n'admets pas que, parce qu'un de mes prédécesseurs n'a pas jugé bon d'exercer telle ou telle action dans les conditions où il se trouvait, je doive partir de là pour l'attaquer.

» C'est bien loin de ma pensée; mais, permettez-moi de vous dire qu'au point où nous en sommes, dans les circonstances tragiques que nous traversons et que nous allons traverser, la situation n'est peut-être pas la même qu'au moment où M. Briand, après avoir montré quelque sévérité, lorsqu'il eut été renseigné par les dépêches de M. Barrère, crut devoir, en retrouvant à Paris un ancien collègue, adoucir les termes de sa réprobation. Il ne les a pas supprimés, comme essaie de le faire croire M Caillaux, mais il les a adoucis Aujourd'hui, la situation est différente. Nous traversons une période de guerre très périlleuse et nous sommes en présence d'un état d'esprit public également périlleux.

» Si vous avez renvoyé M Malvy devant la Haute-Cour avec une feuille de papier blanc, ce n'est pas simplement parce que votre collègue le demandait, c'est parce qu'il y a un état d'opinion, un état de suspicion qui se sont répandus dans le public et qui ne peuvent pas durer plus longtemps.

» M Malvy a été absous par M. Painlevé, par M. Ribot, par M Viviani, par M. Briand. La situation est restée intacte et il a été obligé de venir demander la Haute-Cour.

» Moi, est-ce que j'ai inventé l'affaire Bolo ? L'affaire Desouches-Lenoir ? L'affaire Caillaux ? J'ai trouvé cela sur ma table et, si vous me permettez de vous le dire très franchement, c'est pour cela que je suis venu.

» J'ai jugé, à tort ou à raison, que ma conscience de républicain et de Français m'obligeait à faire place nette. Je n'entends pas par là convaincre qui que ce soit, mais je veux débrider l'abcès, de façon que toute la lumière apparaisse, car personne n'est au-dessus de la vérité et de la justice.

» Voilà ce que nous demandons Il faut que l'opinion soit salubrifiée, si vous me permettez ce mot.

» Les poilus disent : « On ne fait pas tant » de « chichi » avec nous pour nous envoyer » au poteau. »

» C'est la vérité. Ils sont pris, jugés, et vous savez combien le Parlement a eu à intervenir souvent — ce dont je le félicite — pour obtenir qu'une justice plus clémente leur fût appliquée.

» Il y a, dans la rue, un état d'esprit que l'on constate chez tous les poilus, depuis les grands chefs jusqu'au dernier soldat : « Pendant que nous nous faisons tuer, disent-» ils, les civils chipotent sur des questions de » procédure » et ils ne peuvent pas admettre cela.

» Il y a aussi à envisager la situation des civils de l'arrière Que pensent toutes ces mères de famille ? Que disent toutes ces femmes ?

» C'est cette idée qu'elles expriment : « Ils » veulent couvrir des hommes politiques. » Voilà ce qu'il ne faut pas laisser dire, dans l'intérêt de la France et du régime républicain.

M. Maurice Viollette : C'est entendu, mais vous êtes un homme qui avez donné trop de preuves de votre attachement au droit et à l'équité pour ne pas comprendre qu'on ne peut pas inventer des coupables, même parlementaires, pour faire plaisir à l'opinion publique. Par conséquent, si vous demandez de procéder à cet acte grave, qui est la levée de l'immunité parlementaire contre un homme qui a occupé une haute situation dans la France, c'est parce qu'il y a des raisons sérieuses et non pour plaire à l'opinion publique.

M. le Président du conseil : Je regrette que vous m'ayez interrompu, parce que c'est ce que j'allais dire. Est-ce à dire que nous voulions nous faire les instruments aveugles de l'opinion publique ? Prétendons-nous dire : le pays exige. Que non ; mais il faut que nous nous rendions à l'évidence. Il y a un certain sentiment naturel du pays, juste et droit Le pays a raison de penser comme il pense. Il y a des hommes qu'on a l'air de couvrir Les couvrons-nous ?

» Il est probable que M. Caillaux est le seul homme avec qui je n'ai jamais eu de polémiques, c'est rare, mais c'est comme cela; sauf, cependant, quinze jours avant mon arrivée au pouvoir.

» Sous mon précédent ministère, je l'ai choisi comme ministre des finances, et quand je suis descendu du pouvoir, nous nous sommes rencontrés bien souvent; j'ai toujours causé avec lui dans de très bons termes. Je ne me connais aucune raison d'inimitié personnelle contre lui, et, dans ses plus forts moments d'irritation, si vous l'interrogez à cet égard, je ne crois pas qu'il puisse dire que j'ai fait des entreprises contre lui, et il n'est pas à ma connaissance qu'il en ait fait contre moi.

» Dans les circonstances présentes, je demande qu'on prenne contre lui une mesure, je ne dis pas arbitraire, qui prouverait d'un sentiment de malveillance personnelle à son égard ? Non. Je demande qu'il soit traité simplement comme n'importe quel citoyen. Voilà tout. Il est couvert par l'immunité parlementaire, mais s'il s'appelait Joseph Bertrand il serait devant le juge d'instruction à l'heure présente. Je demande qu'il fasse comme Joseph Bertrand.

M. Maurice Violette : C'est que c'est toute la question : s'il était Joseph Bertrand, serait-il, avec ce dossier, devant le juge d'instruction ?

M. le Président du conseil : S'il était Joseph Bertrand, il n'y aurait pas une réunion autour d'une table pour discuter la matière parce qu'on a trouvé quatre personnes convaincues d'avoir reçu de l'argent authentiquement en faveur de l'Allemagne et un homme en relations intimes avec ces quatre personnes-là.

» Il m'est bien permis de me poser une question et d'expliquer le fond de ma pensée. Vous penserez à votre tour ce que vous voudrez, c'est à vous de juger : Je suis soumis à votre contrôle et je m'en remets à votre décision.

» Mon point de vue est celui-ci : Quand un homme comme M. Caillaux s'est rendu en Italie, dans les conditions où il y a été, et quand il a produit le mouvement que vous savez, non seulement sur le corps diplomatique, mais dans les couches profondes du peuple italien, qui est divisé, lui, en interventionistes et en socialistes officiels favorables à l'Allemagne, je dis qu'il faut que la vérité soit reconnue, que cet homme s'appelle Joseph Bertrand ou d'un autre nom.

» Quand un homme se lève et dit : « C'est » l'ambassadeur de France à Rome qui a » machiné cela contre », je dis qu'il faut que cet ambassadeur comparaisse à la barre et s'explique sur l'accusation de M. Caillaux.

» Il faut choisir : Ou la justice ou M. Caillaux.

» Il faut que les gens qui vont se faire tuer aient confiance dans le gouvernement de l'arrière; il faut que les civils lui fassent confiance.

» C'est très bien de prêcher l'union sacrée, mais il y a quelque chose de plus difficile : c'est de la réaliser.

» Il faut une politique au grand jour; il ne faut pas permettre à la suspicion de s'installer dans l'esprit public; il faut que notre politique soit telle que tout le monde soit obligé de dire : « Les députés ont eu le cou-» rage de regarder la vérité en face. »

» Je m'excuse, Messieurs, auprès de vous, car je comprends que je parle trop; permettez-moi de conclure en vous disant que je suis animé d'un sentiment désintéressé et vraiment républicain, au sens le plus noble du mot. »

Les Poursuites contre M. Loustalot

Dans les annexes sténographiques du rapport de la commission des poursuites, on relève la déclaration suivante de M. Loustalot sur l'objet du voyage qu'il fit en Suisse, et dont il entretint, au préalable, M. Aristide Briand, alors président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Cavallini, avant de rejoindre l'Italie, m'a dit :

« Il y a une question très importante au » sujet de laquelle je voudrais voir le pré-» sident du conseil, M. Briand. Le khédive » d'Egypte, avec lequel j'ai les relations les » plus confiantes, grâce auquel j'ai pu don-» ner à mon pays — remarquez ceci — les » indications les plus précieuses et les plus » utiles, voudrait faire sa paix avec l'En-» tente; il voudrait arriver à se mettre d'ac-» cord avec elle. Il est brouillé avec l'Angle-» terre, mais il compte sur les bons offices » de la France dans ces circonstances. »

« J'hésitais devant un aussi gros morceau. Cavallini s'adressa ultérieurement, et pas devant moi, à Paul Comby, et lui dit :

« Portez ces propositions au président du » conseil »

« C'était quelques jours avant son départ pour l'Italie. Comby me pria de l'accompagner au ministère des affaires étrangères; j'y fus avec un de nos collègues.

» Vous connaissez le grand cabinet du ministre ? Comby entra, s'assit; nous restâmes un peu plus loin. Je n'ai pas entendu la conversation, mais je crois que M Briand se montra réfractaire à la proposition qui lui était faite. Alors, Cavallini revint à la charge et me dit :

« Nous ne pouvons pas, dans l'intérêt de » votre pays et du mien, laisser passer une » occasion semblable. Voyez Briand, parlez-» lui et dites-lui qu'il faut qu'il vous envoie » là-bas. »

» J'en parlai à Briand. Très peu d'entre vous savaient à cette époque ce qu'était Abbas-Hilmi. Vous ignoriez tous comme moi dans quelles conditions Abbas-Hilmi, dont le nom est aujourd'hui trop connu, avait abdiqué; dans quelles conditions il s'était retiré. Cavallini me dit :

« Il faut que vous en repariez à Briand, parce que Comby ne lui a pas dit une chose, c'est qu'Enver-Pacha ou Enver-Bey lui a tiré deux coups de revolver. En outre, il est brouillé avec les Boches à propos de l'affaire Bolo. Bolo a posé aux Boches le lapin le plus cynique qu'on puisse imaginer. Je rapportai la chose à M. Briand. Il me dit :

« Je vous conseille de ne pas y aller. »

» J'ai insisté, j'ai dit à M. Briand :

» La chose a une importance telle que si » nous pouvions arriver à détacher la Tur-» quie de l'alliance — la Roumanie n'était » pas encore écrasée, elle ne s'était pas en-» core prononcée, — ce serait l'Autriche prise » de revers, etc. Je n'ai pas besoin d'ajouter » toutes les conséquences que cela pourrait » avoir. Qu'est-ce que vous craignez ? Qu'a-» vez-vous à craindre ? Le khédive vous pro-» pose — et je prie ici le sténographe de » prendre exactement note de mes paroles, — » **d'abdiquer entre les mains de l'Angleterre.** » Et vous saviez quel souci constituait à ce » moment pour l'Angleterre ce khédive, qui » avait été dépossédé, mais qui n'avait pas » abdiqué. Il propose de renverser le gouver-» nement jeune-turc, de créer une révolution » chez les Arabes. Si je réussis, je vous en-» verrai qui vous voudrez pour continuer les » pourparlers, sinon, vous me désavouerez. »

Premier Interrogatoire de Charles Humbert

Paris, 21 décembre. — M. Charles Humbert, sénateur, qui vient d'être inculpé dans l'information de commerce avec l'ennemi, de complicité avec M Lenoir et Desouches, a été interrogé cette après-midi, à trois heures, par M Drioux, juge d'instruction.

Après avoir reçu ses déclarations d'identité, le juge s'est borné à notifier à M. Ch. Humbert qu'il l'inculpait de complicité de commerce avec l'ennemi, avec MM. Lenoir et Desouches, en outre d'extorsion de fonds et de tentatives d'escroquerie avec MM. Ladoux et Leymarie.

Communiqué italien

Les Italiens reprennent la plus grande Partie du Terrain perdu le 18

Rome, 21 décembre (officiel).

Hier, dans la région du mont Asclone, à l'est de la Brenta, avançant énergiquement, bien que combattues avec acharnement par l'adversaire, nos troupes ont réussi à enlever à l'ennemi une bonne partie des gains qu'il avait pu obtenir pendant la journée du 18.

Sur les positions que nous lui avons reprises, l'ennemi a concentré un feu violent, sans pouvoir réussir à ébranler notre résistance.

Une forte contre-attaque déclenchée du MONT PERTICA a été immédiatement enrayée.

Sur le PLATEAU D'ASIAGO, l'activité de nos groupes en reconnaissance nous a rapporté des prisonniers.

Dans le VAL CAMONICA, à l'EST DE L'ASTICO ET SUR LE FRONT MONT TOMBA MONTELLO, les tirs de harcèlement des deux artilleries ont été plus vifs et plus fréquents.

Pendant la journée d'hier, des troupes ennemies ont été bombardées avec des résultats efficaces par nos capronis, sur le VIEUX PIAVE, et, pendant la nuit dernière, par nos dirigeables, à l'EST DE VALDOBBIADENE.

Sauf-Conduits

A l'avenir, un sauf-conduit sera nécessaire pour toute personne descendant, par chemin de fer, dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes.

BORDEAUX

1

Il y a un an

23 DECEMBRE 1916

En France, le Sénat, après cinq jours de séances au comité secret, vote un ordre du jour de confiance au gouvernement.

Sur le front roumain, les Austro-Allemands se sont emparés, en Dobroudja, de Tulcea.

Obsèques d'Edmond Ferrus

Samedi a été pour la « Gironde » et la « Petite Gironde » un jour de deuil, en la matinée duquel ont été célébrées les obsèques de notre cher collaborateur et aimé camarade Edmond Ferrus.

La poignante cérémonie s'est déroulée au milieu d'une assistance vivement émue. La direction, la rédaction, l'administration, les ateliers, les divers services de notre maison avaient eu à cœur, en y prenant part, d'apporter à la mémoire d'Edmond Ferrus le pieux hommage de leur souvenir reconnaissant et à sa famille l'expression de leur bien douloureuse sympathie.

Les membres de la presse bordelaise, l'Association des journalistes professionnels de Bordeaux, de nombreux amis avaient également tenu à accompagner à sa dernière demeure le bon journaliste, l'excellent confrère, l'homme de cœur regretté de tous.

La levée du corps, à la maison mortuaire, 270, rue Judaïque, a eu lieu à dix heures. Sur le char avaient été disposées de magnifiques couronnes offertes par la direction, par la rédaction, l'administration, les ateliers et ses amis de la « Gironde » et de la « Petite Gironde », par la famille, l'Association des journalistes, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Charles Lesfargues, représentant notre direction; Gabriel Delmas, imprimeur, en la maison duquel Edmond Ferrus avait débuté il y a plus de cinquante ans, et qui l'entourait toujours d'une sincère amitié; G. Bouchon, représentant notre rédaction; un membre du bureau des journalistes professionnels, représentant cette Association; Louis Souquet, représentant nos ateliers, et le docteur Canaby.

Le deuil était conduit par Mme Bocquiault, fille du défunt; son gendre M. Bocquiault et ses frères MM. Charles et Albert Ferrus.

Après la cérémonie religieuse en l'église Saint-Bruno, le corps a été transporté au cimetière de la Chartreuse. Devant le caveau, notre collaborateur M. Paul Berthelot, secrétaire général de la rédaction, dominant son émotion, a adressé le suprême adieu à l'ami disparu. Il s'est exprimé en ces termes :

» Au nom de nos directeurs, retenus par leurs devoirs militaires; au nom de cette grande famille de la « Gironde » — rédaction, administration et ateliers — dont il était un des membres les plus anciens et les plus aimés, je viens saluer la mémoire d'Edmond Ferrus, ancien secrétaire de la rédaction de nos deux journaux.

» La vie de Ferrus tient tout entière dans le cadre de notre maison Il était entré à la « Gironde » en 1870, au milieu de la tourmente, pour se mettre à la rude école des éditions spéciales, à l'heure où l'outillage rapide et les services d'information réguliers faisaient à peu près défaut.

» M. Gustave Gounouilhou, qui savait découvrir les hommes, avait reconnu chez lui la sûreté et la promptitude du jugement; l'art de prendre aisément la mesure exacte des hommes, des faits et des choses, à côté des connaissances techniques et de la culture générale qui font le véritable professionnel.

» Le secrétaire de la rédaction de la « Gironde » eut bientôt l'occasion d'affirmer sa valeur à la création de la « Petite Gironde ». Il organisa les services de notre Agence parisienne avec une méthode, un sentiment très sûr et très pratique des ressources et des nécessités de l'heure qui ont contribué à la prospérité de la nouvelle feuille, pendant que Simplice en assurait le succès populaire dans le domaine de la fantaisie.

» Pendant plus de quarante-cinq ans Ferrus demeura à son poste représentant autorisé et avisé des traditions et de l'esprit de la maison. La plupart d'entre nous ont fait auprès de lui leurs premières armes. Ils n'oublieront jamais sa bonhomie cordiale, la précision bienveillante de ses avis, le bon sens éclairé, parfois un peu narquois, qui le défendait et nous défendait contre les curiosités de certain journalisme dont la guerre, hélas ! a démontré la vanité. Il exerçait ses fonctions sans solennité, avec une allégresse discrète où se révélait son amour profond de tout le métier, « jusque dans ses verrues » comme disait Montaigne.

» Un jour, sa vue affaiblie l'obligea de s'arrêter... La lecture quotidienne des « épreuves » est un régime qui ne pardonne guère aux yeux ! Il en ressentit un vif chagrin qu'il s'efforça de dissimuler à tous. A peine pouvait-il lire notre journal, « son » journal ! Mais par un souci touchant d'illusion il venait tous les jours lire au milieu de nous le numéro fraîchement imprimé, comme si l'odeur spéciale à l'encre des presses et l'écho des machines lui rendaient un peu du laborieux passé...

» Entouré de soins pieux par les siens, dont le deuil est notre deuil, il est mort après quelques années de repos, en bon ouvrier qui peut-être ne s'est pas consolé de n'avoir pu conduire son œuvre jusqu'au dernier jour. Ses directeurs, ses amis, qu'il a intelligemment et fidèlement servis; ses camarades de la rédaction qui entouraient leur doyen d'une affection respectueuse, garderont fidèlement sa mémoire.

» Ferrus offre ce bel et rare exemple d'une vie consacrée pleinement à une seule et même tâche, réalisant ainsi le vœu formé par le poète :

» Naître, vivre et mourir dans la même [maison ! »

Après l'inhumation, l'assistance est venue renouveler à la famille ses condoléances, profondément attristées.

Promotion dans le Corps de Santé de la Marine

Est promu médecin en chef de 2e classe de la marine, M le docteur Gombaud, médecin principal, ancien sous-directeur de l'Ecole de santé navale à Bordeaux.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide. — Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 7,101 à 7,400 (série A, 1re catégorie); de 18,701 à 18,800 (série B, 2e catégorie); de 13,551 à 13,600 (série C, 3e catégorie), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le lundi 24 décembre 1917.

Le réseau du P.-L.-M. (local et transit) n'accepte que les marchandises classées en 1re catégorie.

Conséquences du Système D

Ces temps derniers, à la suite de plusieurs plaintes formulées, le service de la brigade mobile, en collaboration avec l'autorité militaire, avait à s'occuper d'importants vols d'essence et d'huile, se montant à plusieurs milliers de francs et commis au préjudice des autorités militaires.

MM. Richard, commissaire de police, et Périvier, inspecteur, chargés en partie de l'enquête, ne tardèrent pas à découvrir les auteurs. C'est surtout dans les environs de Bordeaux et principalement à Cadillac, que s'était opéré le plus grand trafic. Un brave épicier d'une petite localité voyait un jour s'arrêter devant son magasin un camion militaire. Les conducteurs pénétrant dans sa boutique, lui demandèrent : Avez-vous de l'essence ? Pas du tout, et depuis longtemps, répondit l'épicier. Que cela ne tienne répondirent les interlocuteurs. Ecrivez-donc une lettre au capitaine du groupe automobile de la rue Judaïque et vous obtiendrez aussitôt satisfaction. Mais mieux encore, dit l'un des chauffeurs, écrivez la lettre et je la transmettrai. Le lendemain et les jours suivants, l'épicier recevait de l'essence comme jamais on ne lui en avait livré, et au prix de 0 fr. 70 le litre. C'était pour rien. Mais voilà, tout a une fin. Le pot aux roses a été découvert. Toute la bande, tant voleurs que receleurs, se compose d'une quinzaine d'individus pour le moment, parmi lesquels figurent des conducteurs d'automobiles militaires, des chauffeurs d'autos et des marchands de cycles. Tout ce beau monde, professant le système D, a été écroué, et pourra méditer à l'aise, sur les inconvénients de vouloir remédier à la crise d'essence par des procédés ingénieux mais peu honnêtes.

Collection de l'Action nationale

L'ACTION NATIONALE met en vente dans ses bureaux, 18, rue Duphot, Paris (1er) :

R. Beaugey : « Le Régime des Chemins de fer. Un projet de modification des conventions de 1883. » Brochure in-8°, **1 franc.**

H. Reimers : « La situation des Neutres : « La Norvège », brochure in-8°, **1 franc.**

P.-G. La Chesnais : « Le Soviet et la Paix », brochure in-8°, **1 franc.**

L'ACTION NATIONALE paraît le 25 de chaque mois, en vente chez les principaux libraires.

PETITE CHRONIQUE

Toujours les bécanes ! — Deux bicyclettes ont été volées dans la journée de vendredi : la première dans le corridor de M. Paul Lateulade, courtier en immeubles, 17, allées Damour; la deuxième, dans le garage d'un hôpital, à Mlle Lucie Laharame, sage-femme, 22, rue des Bahutiers.

On a volé : Deux paquets d'articles d'écolier, valant 100 fr., dans le magasin de M. Loche, 263, rue Sainte-Catherine.

— Deux barriques de vin déposées sur le quai de la Monnaie, au préjudice de M. Braibant, entrepreneur de transports, 15, rue Borie.

Vains efforts. — Pénétrant, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les bureaux de la Compagnie la Préservatrice, 14, rue du Champ-de-Mars, des cambrioleurs se sont attaqués au coffre-fort, qui résista à tous leurs efforts. Comme compensation, ils s'emparèrent d'une quarantaine de bouteilles de vin vieux dans la cave de Mlle Falgères, habitant le même immeuble.

La jalousie. — Vendredi soir, vers dix heures, Maxime F..., électricien, pénétrait dans un débit de la place Mériadeck, lorsqu'il aperçut sa femme, dont il est séparé depuis quelques mois, en compagnie d'un Marocain. Furieux, il brisa une table de marbre d'une valeur de 30 fr., et, s'élançant sur son épouse, il lui porta un coup de couteau qui ne la blessa que légèrement au poignet gauche. L'irascible a été écroué.

Une Servante peu scrupuleuse

Mercredi après-midi, vers cinq heures, Mme Gillette, qui tient un magasin de comestibles, au numéro 8 route du Médoc, dut se rendre nuitamment à son domicile particulier, situé rue de la Harpe, n° 8, au Bouscat

Tout d'abord étonnée de ne pas y trouver sa bonne, qui avait la garde de la maison pendant son absence, elle se rendit dans la chambre de cette dernière, où elle remarqua un grand désordre; sauf un vieux chapeau, tous les effets de la domestique avaient été emportés.

Prise de crainte, Mme Gillette alla à l'armoire de sa propre chambre, et là, elle constata avec une douloureuse surprise qu'une somme de 3,000 fr. qu'elle y avait déposée avait disparu.

La somme, en billets de banque, se composait de : vingt billets de 100 fr., seize de 50 fr. et le restant en coupures de 20 et 10 fr.

Le doute n'était plus possible : la bonne, Eglantine S..., âgée de vingt-quatre ans, qui était probablement au courant de la cachette, avait subtilisé le magot et vivement décampé sans laisser d'adresse.

La victime, en déposant sa plainte à M. le Commissaire de police du Bouscat, a donné sur sa peu scrupuleuse servante quelques renseignements. Eglantine S... se disait Parisienne, et être venue de Paris depuis peu; elle n'était au service de Mme Gillette que depuis deux mois, auparavant, elle était placée chemin d'Eysines.

Il paraît, en outre, que cette femme est sous le coup d'un mandat d'arrêt pour pareil délit

On a procédé aussitôt à des recherches minutieuses, qui n'ont pas abouti, mais le signalement que l'on possède de la délinquante permettra, espérons-le, de la retrouver, ainsi que la somme dérobée.

Un botaniste distingué, *l'Abbé Hamon*, a composé un opuscule dans lequel il expose sa méth. Il y prouve que de simples tisanes sont capables de guérir les maladies dites incurables : *diabète, albuminurie, cœur, reins, foie, vessie, rhumatismes, entérites, nerfs, estomac, artério-sclérose, tuberculose, anémie*, etc... Envoi gratis et franco de cet opuscule. Ec. *Laborat. Abbé Hamon*, St-Omer (P.-de-C.)

Nos routes sont ce qu'elles sont, mais nos automobiles sont fabriquées pour nos routes, par des Français pour des Français.

Il est inutile, et nuisible au pays, d'acheter des voitures étrangères.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« SIGURD »

L'œuvre de Reyer, qui depuis longtemps n'avait pas été jouée ici, a été offerte vendredi en une soirée donnée au profit des Ateliers de Guerre. Le succès de la représentation, légitimement escompté par une direction que ne rebute aucun effort, a été voilé en partie par l'indisposition qui priva le ténor de la plénitude de ses moyens. Le galoubet méridional de l'interprète de Sigurd, au début plein d'éclat, alla en diminuant d'intensité et l'indulgence fut pour lui réclamée.

Mlle Panis, dont la voix ample et pure s'éploie à merveille dans le rôle de Brunehilde; M. Redon, Gunther de fière allure et parfait chanteur; M. Ferran, Hagen impétueux; Mlle Augusta Garcia, touchante Hilda; M. Lapeyre, enfin, très applaudi dans les phrases du grand-prêtre, ainsi que les autres artistes mentionnés au programme et le ballet, s'appliquèrent à suppléer par un talent généreusement dépensé, à l'insuffisance momentanée de leur camarade.

L'orchestre, bien conduit par l'excellent musicien qu'est M. Bastide, nous donna une exécution fidèle et nuancée de la partition.

« Athalie ». — Ce samedi soir, avec Paul Mounet, Jean Froment, Lucie Brille. Location jusqu'à 7 heures.

« Les Huguenots ». — Dimanche, matinée de gala, à 2 h. 15, avec : Tharaud, Lucyle Panis, H. Ferran, A. Garcia, Rendon Georgette Nylson, Lapeyre.

« Manon ». — Dimanche, à 8 h. 15, rentrée du brillant ténor René Lapelletrie, avec A. Garcia, D. Bédué, Lapeyre, etc.

Trianon-Théâtre

« LES DEGOURDIS DE LA 11e »

Vaudeville en 3 actes, de A. Mouezy-Eon et Daveillans

La direction de Trianon ne se refuse rien. Elle vient d'offrir à son fidèle et de plus en plus nombreux public la création d'un vaudeville inédit de A. Mouezy-Eon et Daveillans.

Ce vaudeville, écrit juste avant la déclaration de guerre, est le digne pendant de « Tire-au-Flanc ». Il est d'une cocasserie vraiment irrésistible, et il arrive souvent que les rires des spectateurs empêchent pendant plusieurs minutes les artistes de jouer.

L'action est simple dans ses grandes lignes. Hortensia Touplard vient d'avoir une tragédie, « l'Orgie romaine, » refusée à l'Odéon. Pour lui faire plaisir, son frère, le colonel Touplard, monte la pièce avec quelques soldats et quelques dames. Naturellement, les répétitions sont troublées par un général inspecteur. Après des quiproquos abracadabrants, tout s'arrange et deux petits romans d'amour ébauchés au cours de la pièce se dénouent agréablement.

Le dialogue est d'une drôlerie extrême; les situations hilarantes se succèdent sans interruption. On ne peut « écrire un vaudeville plus vaudeville que « les Dégourdis de la 11e ».

L'excellente troupe de Trianon a remporté un succès considérable. M. Charles Berthier, un nouveau venu dans la compagnie, est un colonel Touplard bien dessiné, d'un comique sobre, sincère et exempt de toute afféterie. Le sympathique Simon a fait du vieux général Burnous un être falot, gaffeur, et d'une bouffonerie énorme.

Le fantoche Patard, c'est Robert Templay. Ce parfait artiste est toujours très à l'aise, aussi bien dans les rôles de tenue, comme celui de M. de la Mare, que dans les « troubades », comme cette semaine. Il a été applaudi, acclamé, presque bissé.

M. Roger Guise est un Pome remarquablement composé; M. Eli-Fouquier silhouette agréablement le capitaine Cromières; M. A. Dick est amusant dans le rôle de Salé, et M. A. Darville est un Le Baillane d'une louable correction.

Dans le rôle de Lina Vermillon, Mlle Renée Willems a remporté un double triomphe d'artiste et de jolie femme. Le public lui a manifesté plus que jamais sa sympathie et sa gratitude. Mme Céline Alix est une Hortensia langoureuse à souhait. Elle a créé le rôle avec une maîtrise à laquelle il faut rendre hommage. Mme Magde Foulk, qui marque avec intelligence tout ce qu'elle fait, a rendu ravissante l'ingénue Isabelle. Bien que tenant au pied levé le rôle de Mathilde Cromières, l'exquise Jane Lobis a fait preuve de brio et a contribué au succès.

Mise en scène impeccable de M. Robert Templay. On peut pronostiquer hardiment une série de salles combles.

— Dimanche, lundi et mardi, en matinée et soirée, « Les Dégourdis de la 11e », avec une troupe incomparable. Location rue Franklin.

Théâtre des Bouffes

« **Susie** » ou « **la Petite Milliardaire** ». — Jusqu'à dimanche, en matinée et soirée, avec : F. Caruso, Lucy Raymond, Lya Ceddès, Paul Dannois, etc.

Apollo-Théâtre

« **La Belle de New-York** » (The Belle of New York). — Tous les soirs et dimanche, lundi et mardi, matinée et soirée, l'opérette à grand spectacle, le grand succès américain, qui sera présenté à Bordeaux, dans des conditions d'interprétation, de décors et de costumes, et de mise en scène féerique, avec Geneviève Williams, des Variétés, engagée spécialement; Mlle Derval, de la Gaîté Lyrique; Mario, dans son fameux rôle du « pianiste »; Charles Gasel; la Andrée Lys, Gérald, Marchal, Ruy d'Orghans, La Tecla; Dina Lorenzi fera sa rentrée dans deux superbes ballets. Au 3e acte, l'attraction sensationnelle, l'Américain Paul Gordon. Prudent de louer au Français.

Scala-Théâtre

« **Ça vaut l'Voyage !** » — Succès des scènes nouvelles, tous les soirs, dimanche et mardi, matinée et soirée. Ce jour-là, tableau nouveau de Noël, avec le célèbre Noël de Massenet chanté par M. Bosc de Lavareille, surprises sensationnelles. On loue sans frais en permanence.

Théâtre de l'Alcazar

« **Les Deux Gosses** ». — Jusqu'à dimanche matinée et soirée.

Alhambra-Casino-d'Hiver

SAISON DE MUSIC-HALL

L'Alhambra, transformé en casino d'hiver, a fait, vendredi soir, une brillante réouverture. Le vaste établissement est offert tout entier au public qui, à la suite d'une heureuse innovation, peut circuler librement dans le promenoir de la grande salle, dans la salle du skating et dans une troisième salle où fonctionne en permanence un intéressant cinéma. Trois orchestres sont installés, et des attractions sollicitent en outre la curiosité des spectateurs.

La soirée d'inauguration avait attiré une foule nombreuse, qui n'a pas eu à regretter son déplacement. Le programme de music-hall élaboré par M. Laurent est copieux et très bien compris. Il a obtenu l'approbation de tous.

Après les sœurs Vestris, danseuses souples et élégantes, on a applaudi la fantaisiste Sara Max, miss Roland, contorsionniste, et Mlle Bijou, trapéziste de la bonne école, avec son groom très amusant.

M. de Bert est un diseur au métier très sûr, à la voix agréable et bien timbrée, au répertoire intéressant. Quant à l'imitateur Bergeret, point n'est besoin de le présenter à ses concitoyens bordelais. On a pu constater qu'il n'avait rien perdu de ses qualités bien connues, et son succès a été vif. Il s'est d'ailleurs dépensé sans compter.

R. Varty mérite des compliments. Weyssont « l'évadé perpétuel », possède des secrets merveilleux pour rompre toutes les chaînes, ouvrir toutes les prisons.

La troisième partie a permis d'admirer la belle Maxia et son partenaire, dans un sketch original. Et pour terminer, trois acrobates particulièrement hardis, ont fait frémir l'assistance avec leur « Corbeille mortelle ».

En dépit du grand nombre de numéros, la soirée s'est terminée avant minuit, grâce à la vigilance de M. Garnier, l'habile administrateur de la scène.

Excellent orchestre, magistralement dirigé par le compositeur Lust. C'est une brillante série qui commence.

Skating-Palace

Lundi 24, veille de Noël, soirée de grand gala. Mercredi et jeudi, trois grandes matinées et trois soirées avec orchestre.

Pour les Veuves de la Guerre

Concert Blanche Selva

Rappelons que le concert organisé au profit des veuves secourues par le comité de la 18e région de l'Association d'aide aux veuves de la grande guerre, avec le concours de la grande pianiste Blanche Selva, concert dont le superbe programme a été déjà publié et affiché, aura lieu le dimanche 23 décembre courant, à quatre heures de l'après-midi, dans la grande salle Franklin, rue Vauban.

Billets à 6 fr., 4 fr. et 2 fr. On peut louer d'avance ses places, sans supplément de prix, chez Bermond, 9, rue Sainte-Catherine.

Matinée d'Art

Rappelons le programme de la matinée d'art de demain dimanche, à trois heures, dans les salons de l'hôtel de Bordeaux : « Causerie sur « les Poètes belges », par René Lyr; lecture par Henry Vermeil, de l'Odéon. Sonates modernes françaises (en 1re audition), par Joseph Thibaut et René Josz. Entrée : 5 francs.

CINEMAS

Saint-Projet-Cinéma

Le premier épisode de « **PROTEA** » et « **L'EPERVIER** » seront donnés jusqu'à dimanche soir seulement.

Samedi, en soirée, entr'acte musical.

CINÉ-THÉATRE GIRONDIN SAMEDI SOIR Dimanche 2 matinées

« Les Mouettes » : « Ravengar ». — 2 Intermèdes

ALHAMBRA
Tous les soirs, à 8 heures 30
Dimanche 23, Lundi 24, Mardi 25 et Jeudi 26, matinées à 2 heures 30
au **MUSIC-HALL**
BERGERET — LA CORBEILLE MORTELLE
et 10 attractions sensationnelles
Le public a droit aux promenoirs du
MUSIC-HALL — CINEMA — SKATING
Billards japonais - Jeux divers - Tir
pour le PRIX UNIQUE de
UN FRANC
LA SALLE EST CHAUFFÉE

Les Sports à Bordeaux ET DANS LA REGION

FOOTBALL RUGBY

Le Racing déclare forfait

Le Racing-Club de France télégraphie à l'Union B. S. B. S. que, dans l'impossibilité où il se trouve de déplacer une équipe complète, il se voit, à son grand regret, obligé de déclarer forfait pour le match qui devait se disputer dimanche contre l'Union B. S. B. S. à Bordeaux. L'Union, pour remédier à ce forfait de dernière heure, fait appel à un club de la Côte d'Argent, et son comité décline toute responsabilité pour le match du Racing. Entrée générale au Stadium, 1 fr.

Les New-Zélandais

L'Union B. S. B. S. nous a fait savoir vendredi soir que les New-Zélandais viendront au Stadium de Bordeaux, le dimanche 30 décembre.

Dans un geste sportif dont il faut la féliciter, l'Union B. S. B. S. a décidé d'offrir aux clubs de la région l'honneur d'être représentés à ses côtés en face des champions du monde de rugby, pour ce match unique à Bordeaux. Dans ce but, la grande fusion bordelaise a invité les dirigeants des clubs régionaux à une réunion qui aura lieu mercredi prochain, à six heures, au siège du comité régional, rue Esprit-des-Lois, pour la formation de l'équipe représentative de la Côte d'Argent.

Encore un match sensationnel en perspective au Stadium.

Où mange-t-on bien à Bordeaux ? Chez DUBERN, 42, allées de Tourny

Pharmacies ouvertes le 23 Décembre

Cours Balguerie, 93 — Cours Saint-Médard 90 — Rue Capdeville, 43. — Allées de Tourny 40. — Allées Damour, 65. — Rue d'Arès, 2. — Rue d'Arès, 131. — Chemin d'Arès, 1. — Quai de Bourgogne, 3. — Rue François-de-Sourdis 93 — Cours de Bayonne, 100 — Rue de la Monnaie, 25. — Cours Saint-Jean, 189. — Rue Furtado, 76. — Cours de Toulouse, 359. — Place Saint-Genès, 1. — Rue Huguerie, 33. — Rue Notre-Dame, 94. — Rue de La Benauge, 54, La Bastide. — Cours de l'Intendance 55.

BIJOUX-BOIS
NOUVEAUTES PORTE-BONHEUR
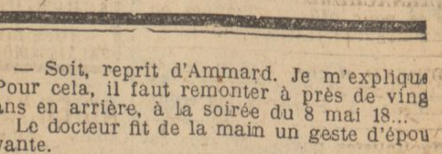
Turquoise 70 fr. Brillants. 350 fr. — Chevalière claque or 40 à 60 fr. — Avec brillant 200 à 1000 fr.
SERVAN, Joaillier-Orfèvre, — BORDEAUX
Place Gambetta. Catalogue illustré franco

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 23 décembre 1917

(41)

Le Bandit Gentilhomme

Par RESCLAUZE DE BERMON

CHAPITRE XXXI

Fiançailles

(Suite)

L'orage s'était dissipé; on alla le soir, après dîner, se promener sur la route. André et Toinon marchaient en avant, Mildred et Revercourt suivaient; « Maman Rose » et Jean clôturaient la marche.

Mildred remarqua gaiement :

— On dirait une noce de village.

Etourdiment, Toinon riposta :

— Deux noces.

En même temps ses joues s'empourprèrent. Au clair de lune, le peintre les trouva seulement un peu plus roses.

— C'est un bien charmant garçon que ce Paul André, dit Revercourt à Mildred. Ne trouvez-vous pas ?

— Un peu ténébreux.

— Ténébreux ? non. Une nature très ardente et qui a souffert.

— Vous ne m'avez rien dit de sa famille.

— Parce qu'il n'en a pas.

Mildred sentit un flot de sympathie lui monter au cœur.

— Il a été abandonné, lui aussi ? demanda-t-elle.

— Pas complètement. Par le secours d'intermédiaires, sa famille l'a fait élever. Il a été mis en pension chez un petit commerçant de Rome qui l'a traité comme son propre fils. Mais, de savoir que sa famille existe, sait où il est, et le renie, il a gardé une meurtrissure. Par exemple, il a un culte passionné pour sa famille d'adoption.

— Qui se compose ?

— Du père, de la mère et d'une jeune fille.

— Une fille de quel âge ?

— Seize ans.

— Est-elle jolie ?

— Idéale, une vierge de l'école florentine.

Mildred se tut un instant. Puis, elle reprit :

— Peut-être y a-t-il entre eux une idylle ?

— Mieux qu'une idylle. De la part de mon jeune ami, tout au moins, une passion violente, jalouse, exclusive, telle que seules les natures comme la sienne peuvent en concevoir.

D'un regard de regret, Mildred enveloppa les deux jeunes gens dont la silhouette gracieuse se projetait sur le côté de la route en deux ombres longues qui, par moments, se confondaient.

— C'est dommage, dit-elle... J'avais déjà bâti un roman.

Le lendemain, les deux artistes apportèrent ce qui était nécessaire pour commencer le portrait des deux jeunes filles.

Revercourt n'ayant qu'un mois de congé, s'acharna à sa besogne.

Il semblait que son camarade prît un certain plaisir à faire durer la sienne.

D'après les esquisses, on pouvait, d'ailleurs, juger de l'effet. Fière comme une marquise du dix-huitième siècle, Mildred rêveuse sous son grand chapeau à plumes, se dessinait sur un fond de verdure, selon la manière d'un des peintres de notre école moderne. Toinon, toute gracieuse dans son corsage à fichu et sous son chapeau de jardin qui estompait d'une ombre légère son visage souriant, incarnait la jeunesse insouciante et heureuse.

Ce fut un beau temps pour les quatre jeunes gens. Malheureusement, le mois de congé de Revercourt s'envola avec la rapidité d'un songe. Mildred ne laissa voir, au moment de la séparation, qu'un visage doucement attristé, mais quand elle se retrouva seule dans sa chambre, le soir, son courage l'abandonna et elle laissa libre cours à des larmes difficilement refoulées.

Après trois semaines passées à Lyon chez les Letourneur, le marquis et la marquise regagnèrent Paris.

Ce devait être un déchirement pour Mildred de quitter la petite maison hospitalière où elle laisserait quelques-unes des émotions les plus douces de ses fiançailles pour rentrer dans cet hôtel de Libernières où tant de choses la faisaient souffrir.

Le portrait de Toinon était loin d'être achevé.

Ça n'avance pas, disait quelquefois « Maman Rose » à Mildred, en riant de son bon rire. Le bon Dieu mit moins de temps au paradis terrestre pour faire une femme en chair et en os que ce petit monsieur pour barbouiller un nez et deux yeux sur une toile.

Le jour où Mildred partit, elle promit de revenir bientôt pour voir où en était le chef-d'œuvre. Toute la famille, le cœur gonflé de regrets, l'accompagna à la gare, y compris Louis et Jean qu'en ces quelques semaines mademoiselle de Libernières avait singulièrement apprivoisé.

— Vous viendrez me voir à Paris, leur dit-elle.

Louis répondit pour tous :

— A Paris, non. Il faut se connaître, et des gens comme nous ne sont pas faits pour fréquenter des maisons comme la vôtre. M le Marquis ne serait pas content, et il aurait raison. Nous vous enverrons Toinon pour vous porter des nouvelles. Grâce à vous et à madame la Marquise, c'est la seule de la famille qui ne marque pas trop mal.

Et soulevant affectueusement de sa rude main le menton de sa sœur, il ajouta :

— S'pas, petiote ?

CHAPITRE XXXII

Complices

Depuis qu'il s'était adjoint le docteur Gandier pour l'exécution du crime encore impuni qui, depuis vingt ans, faisait trembler sa mère de remords et d'effroi, d'Ammard avait cessé toutes relations avec lui.

Il l'avait connu alors qu'il faisait son droit à Paris, assez intimement pour savoir à qui il s'adressait lorsqu'il lui avait demandé de lui servir de complice.

Gandier avait vendu cher son concours.

Avec l'aplomb et le relief que donne l'aisance, la clientèle lui était venue.

Marié, père de famille, il s'était mué en homme sérieux et respectable auquel une réclame discrète et habile avait même valu une certaine notoriété.

D'Ammard avait vu quelquefois son nom sur les journaux à propos d'un Congrès, d'une enquête judiciaire, d'une séance sensationnelle ayant pour objet telle ou telle maladie que la science combat sans jamais pouvoir la vaincre.

Tant mieux, se disait d'Ammard. Plus il aura gravi de degrés de l'échelle, plus il tremblera d'être précipité en bas; plus il s'y verra menacé, plus il se cramponnera à n'importe quoi pour s'y maintenir.

Un matin donc, d'Ammard prit le « Tout-Paris » et y chercha l'adresse du docteur.

Pour se présenter chez lui, il attendit que la nuit fût venue.

Des lunettes bleues cachèrent ses yeux. Il enferma tout le bas du visage dans une large cravate de soie brune, puis il revêtit une pelisse si ample que sa silhouette elle-même en devenait méconnaissable, et sonna chez le docteur.

— L'heure des consultations est passée, répondit le domestique qui vint ouvrir.

— Prévenez M. le docteur Gandier que j'ai absolument besoin de le voir pour une affaire urgente.

Le domestique hésitait.

Il finit par dire :

— Si Monsieur veut me donner sa carte ?

— Je n'ai pas de cartes, mais dites à M. Gandier que l'affaire dont j'ai à l'entretenir est de la dernière importance et ne souffre pas de retard.

Quelques secondes après, il était introduit.

Le docteur était assis à son bureau.

Le mobilier, trop neuf quand Gandier avait remplacé par un luxueux appartement son garni misereux, avait reçu du temps une patine qui en éteignait le luxe criard. Grâce à quelques bronzes, à quelques estampes, à quelques livres aux reliures rares, il avait même pris un certain cachet d'élégance artistique et sévère.

D'un œil perçant, le docteur dévisagea le visiteur qui entrait.

Il se leva et attendit que celui-ci se présentât lui-même.

D'Ammard avait le chapeau à la main. D'un geste rapide, mais sans un mot, il enleva ses lunettes et son cache-nez.

Le docteur étouffa un cri :

— D'Ammard ! !

Celui-ci jouit de la surprise et de l'ennui mal dissimulé que semblaient causer sa présence.

— Oui, dit-il en s'asseyant : d'Ammard. Parions que vous ne comptiez pas sur ma visite d'aujourd'hui ?

— Il y a si longtemps que je n'avais entendu parler de vous !

— Vous avez dû, cependant, y penser quelquefois. Et quant à me revoir, il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

Il était goguenard.

Très sérieux, le docteur demanda :

— Puis-je savoir ce qui vous amène ?

— Précisément ce que je disais tout à l'heure : les morts vraiment morts sont bien morts, mais les morts que l'on ne tue pas reparaissent.

Il avait baissé la voix.

Le docteur dit d'un ton ennuyé :

— Je vous serais obligé de ne pas parler par énigmes.

— Soit, reprit d'Ammard. Je m'explique. Pour cela, il faut remonter à près de vingt ans en arrière, à la soirée du 8 mai 18...

Le docteur fit de la main un geste d'épouvante.

— Parlez plus bas ! supplia-t-il.

— Plus bas ? reprit d'Ammard. Je ne peux pas. A ce diapason-là, si les murs de votre cabinet avaient des oreilles, ils ne vous entendraient pas Vos portes sont matelassées... un vrai cabinet de docteur... N'ayez pas une telle frousse, que diable !

Et comme le docteur se taisait en tiraillant soucieusement sa moustache, d'Ammard continua :

— Je sais bien que c'est embêtant pour vous, très embêtant, d'avoir à remuer tout cela. Je parierais même que vous étiez arrivé à l'oublier. Car enfin, vous avez fait peau neuve, vous êtes devenu un homme sérieux, un honnête homme... Seulement voilà ! le diable, c'est que ce que l'on veut ignorer n'en existe pas moins et que le danger qui sommeille peut avoir un beau jour la fantaisie de se réveiller ! Et alors, la bonne petite sécurité dans laquelle on aimait se bercer est détruite. Eh bien ! mon cher ami, ceci est notre cas, le vôtre et le mien.

D'Ammard avait pris un coupe-papier avec lequel il jouait négligemment.

Sa voix avait des intonations aussi calmes que s'il eût raconté l'histoire d'un autre.

— Quel est ce danger ? demanda le docteur.

— Voici. Le hasard m'a remis sur la trace de l'enfant d'autrefois.

(A suivre.)

A LA CHAMBRE

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Séance de vendredi 21 décembre (matin)

Paris, 21 décembre. — Très longue discussion à propos de l'article 10 (accroissement des droits sur les successions). De nombreux amendements sont rejetés, sauf un de M. **Jean Bon**, qui augmente sensiblement les taxes.

Les articles 11 à 15 sont adoptés.

On disjoint et renvoie à la commission l'article 19, qui supprime l'héritage en ligne collatérale à partir du quatrième degré, sauf pour les descendants des frères et sœurs du défunt.

La suite du débat est renvoyée à l'après-midi.

Séance de l'après-midi

On adopte, par 308 voix contre 226, à l'article 16, un amendement qui supprime l'héritage pour les parents collatéraux au delà du quatrième degré.

Les articles 17 à 22 — ouverture du coffre-fort après décès — sont adoptés.

L'article 23 — déclaration sous serment de la part des ayants cause dans une succession que leur déclaration successorale comprend : l'argent comptant, les créances et toutes valeurs mobilières françaises ou étrangères qui appartenaient au défunt — est adopté après une longue controverse sur la nature religieuse ou civile du serment.

On adopte l'article 4, qui permet de poursuivre les fausses affirmations sous serment pendant dix ans devant le tribunal correctionnel.

L'article 25, qui oblige les notaires à instruire les clients de ces dispositions, ainsi que les articles 26 à 32 qui visent les applications des principes déjà adoptés aux divers cas de mutation pas succession ou donation.

L'article relatif aux titres et valeurs remis avant sa mort par le défunt à ses héritiers est également adopté.

LA TAXE SUR LES EFFETS NEGOCIABLES ET LES PAIEMENTS

L'article 34 porte à 50 centimes par 100 fr. ou fraction de 100 fr. le droit proportionnel de timbre sur les effets de commerce.

MM. Vincent Auriol et Bedouce proposent la disjonction des articles 34 à 46, qui établissent un impôt sur les paiements et la dépense. M. Auriol fait remarquer que déjà des commerçants haussent les prix de vente, avec cet avis au public : « A cause des nouveaux impôts. » La répercussion se fera sentir par multiplication sur le prix de tous les produits. C'est un impôt injuste dans son origine et inéquitable dans son application.

Au lieu de cet impôt, **M Auriol** demande le resserrement de l'impôt sur le revenu, ce qui est possible vu le zèle du personnel de l'enregistrement et des perceptions. On le compléterait par l'institution de vastes monopoles industriels. On va, conclut-il, achever d'écraser les classes pauvres. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Alexandre Varenne, au nom de la commission fiscale, combat la proposition de disjonction. Il n'est pas réconcilié avec les impôts directs. Mais la commission ne fait pas une œuvre fiscale définitive. Le gouvernement nous a demandé des taxes nouvelles; nous les avons adoptées après un sérieux examen. Au lieu de ces impôts, on nous apporte des textes que nous ne connaissons pas. On ne peut augmenter les taux de l'impôt sur le revenu avant qu'il soit appliqué pendant un an. La commission de législation fiscale révisera les taxes après la guerre. Le gouvernement nous demande 1 milliard pour gager nos emprunts. Je me refuse à creuser un trou semblable dans nos recettes. (Applaudissements.)

Il s'agit, dit le ministre des finances, de parer uniquement aux difficultés de l'heure présente. Le ministre ne se serait pas opposé au dégrèvement sur les objets de consommation courante. Mais ce n'est pas cela qu'on vous demande; c'est de frapper ceux qui ont beaucoup d'argent au moment où ils font une dépense de luxe. Au lieu de faire des monopoles pour demain, il faut atteindre actuellement le luxe. Il faut de l'argent pour faire la guerre, pour arriver le plus tôt possible à une paix victorieuse. Vous nous le donnerez. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Bedouce qualifie cette politique financière de « politique de l'autruche ».

On risque d'entraver la production économique du pays, alors qu'on ne peut chiffrer le coût de la guerre. Les effets de commerce se renouvellent environ six fois par an, c'est une charge sextuplée qui frappe les capitaux commerciaux. On va créer un octroi à la porte de chaque ferme ou de chaque usine. On frappe la production nationale qui sera sous la menace constante du gabelou. Les colères et le mécontentement surgiront contre les législateurs. Pour le luxe, quels seront les objets frappés? Et le projet prévoit la classification des établissements « de premier ordre ». Cet impôt bouleversera toute la vie économique. Pour produire 800 millions, il faudrait que le mouvement des affaires, dites de luxe, fût de 8 milliards.

M. Klotz interrompt : J'ai répondu à l'appel de la commission de législation fiscale demandant de frapper les dépenses somptuaires. Soyez fidèles au rendez-vous.

M. Bedouce : Nous demandons la disjonction pour vous donner le moyen de mieux étudier des impôts si graves. Prenez garde, vous allez ruiner le pays au moment où il a besoin de toute son activité !

L'amendement **Auriol-Bedouce**, tendant à disjoindre les articles de 34 à 46, est repoussé par 362 voix contre 159.

On demande le renvoi.

M. Klotz s'y oppose parce qu'il faut remettre demain ce budget au Sénat.

A la demande de **MM. Ellen Prevot et Sibille**, le débat est renvoyé à mains levées.

M. Klotz dépose une demande de nouvelle séance à neuf heures ce soir.

Elle est adoptée par 344 voix contre 179.

La séance est suspendue à 7 heures 35.

Séance de nuit

La séance est reprise à neuf heures dix, sous la présidence de M. Monestier, vice-président.

Dès neuf heures, **M. Lasies** réclame la présence de la commission et du ministre des finances, de ceux qui ont voté la séance et qui sont absents.

M. Ellen Prévot : Je ne puis pas demander l'appel nominal, mais je constate que le quorum n'est pas atteint et que les 370 qui ont voté la séance de nuit ne sont pas là, alors que les opposants ont tenu à venir.

Avant la discussion de l'article 34, **M. Vincent Auriol** propose de remplacer les articles de 34 à 46 par un impôt de 10 % sur le prix des objets de luxe, tels que vins aromatiques, automobiles, etc.

J'ai été mis en cause par le ministre des finances, dit-il, je ne peux parler en son absence.

M. Lasies : A dimanche après-midi !

M. le président Monestier : Mais il est représenté par son secrétaire d'Etat.

M. Ellen Prévot : Je demande le renvoi à la suite du débat spécial qui commence demain.

M. le président Monestier : La parole est à M. Vincent Auriol. La Chambre ne peut revenir sur son vote.

M Vincent Auriol : Je m'associe à la demande de M. Ellen Prévot.

Enfin M. Klotz accourt.

Ah ! le voilà ! s'écrie-t-on, et **M. Vincent Auriol** remont à la tribune et reprend son exposé :

J'ai admiré, dit-il, la véhémence de M. le Ministre des finances et beaucoup moins sa logique. (Rires.) Les impôts frappent le petit, et celui qui achètera une armoire de 300 fr. devra payer...

M. Klotz : Douze sous ! (sic).

M. Auriol : Au lieu d'un impôt sur les transactions, mieux vaut imposer de 20 % les objets de luxe.

A propos d'une interruption de **M. Bedouce**, qui s'étonne qu'on n'ait pas frappé la parfumerie, **M. Klotz** s'écrie :

« M. Bedouce vient de se livrer à une attaque personnelle, se faisant l'écho des dires d'un journal immonde. Il a prétendu que si je n'avais pas compris la parfumerie dans une nomenclature des industries de luxe, c'est que j'avais des intérêts dans une maison de ce produit. Je proteste avec indignation. (Exclamations et bruit.)

M. Auriol : Je reste calme et je ne passionne pas le débat.

M. Bedouce : C'est l'attitude du ministre qui passionne le débat. (Protestations diverses.)

Cet incident assez vif terminé, **M. Charles Dumont** fait remarquer qu'à titre de transaction, on pourrait seulement discuter les articles relatifs aux objets de luxe.

M. Auriol conclut en refusant de voter des mesures aussi graves sans qu'on ait défini ce qu'on entend par objet de luxe.

M. Joseph Denais, rapporteur spécial de ces taxes dit qu'il n'est **innové que** sur le taux des transactions.

M. Joseph Denais expose que, si on double l'impôt **sur le revenu**, un imposé pour 2,000 **francs paiera 80 francs**, alors que **pour 4,000 francs de paiement il paiera** 8 francs.

Cet impôt est le plus démocratique que nous puissions imaginer. Ne continuons pas à chicaner sur des détails et donnons au pays les ressources dont il a besoin. (Applaudissements.)

M. Lasies, auteur d'un projet ancien, dit que le moyen le plus simple de frapper le luxe est d'établir un impôt proportionnel à la valeur des achats.

M. Klots fait un appel à la Chambre : Les moments sont graves à tous les points de vue. Nous sommes dans la nécessité d'avoir plus d'un milliard de recettes.

Je fais appel, dit-il, à l'union de toute la Chambre, car nous aurons besoin de nous sentir solidaires. Quelles que soient les idées fiscales de M. Auriol, elles restent réservées.

M. Bedouce interrompt encore.

M. le Président intervient de nouveau, et **M. Klotz** continue.

Il n'y a pas de débat de principe. Il s'agit de procurer des ressources au pays.

Je demande le vote de l'article 34. (Applaudissements sur quelques bancs.)

Avant le vote, vu la gravité de la question, **M. Theo Bretin** demande le renvoi après le débat spécial de demain.

M. Klotz s'oppose au renvoi de la séance, qui est repoussé par 370 voix contre 150.

M. le Président consulte la Chambre à mains levées sur l'amendement Auriol.

Au milieu du vote, les socialistes réclament un scrutin.

M. le président Monestier s'y refuse, le vote étant commencé. Cela provoque le vacarme, et l'on repousse l'amendement Auriol à mains levées. Dans le bruit, en signe de protestation, M. Bedouce et quelques-uns de ses amis se retirent.

M. Theo Bretin demande le renvoi de l'article 34, qu'il veut remplacer par des monopoles et la régie directe sur le sucre ou autres produits industriels.

L'amendement Bretin est disjoint et l'article 34 est voté par 403 voix contre 73.

L'article 35 établit une taxe de 20 centimes par 100 fr. sur tous les paiements, soit à des non-commerçants, soit à des commerçants, pour une cause autre que l'exercice de leur commerce.

Après observations de **MM. Jean Bon, Ernest Lafont et Joseph Denais**, l'article est voté par 419 voix contre 82.

L'article 36 qui énumère les exceptions au droit de timbre de 0 fr. 20 est également voté.

M. Betoulle propose le renvoi de la séance dans l'intérêt de tout le monde, mais **M. Klotz** insiste pour la suite de la discussion.

La Chambre vote la continuation du débat par 362 voix contre 163.

MM. Marits, Valette, Gard demandent la suppression de l'article 37 qui exige la constatation des paiements par un titre signé ou non pour toute somme supérieure à 150 francs.

M. Mauger propose une transaction visant les transactions sur les champs de foire au-dessous de 500 fr. que le gouvernement accepte.

M. Jean Bon propose que le bureau constate le nombre de membres présents.

Le bureau déclare que la Chambre n'est pas en nombre, dit **M. le Président.** En conséquence, nous passons au règlement de l'ordre du jour de la prochaine séance de demain.

M. Klotz demande la reprise de la séance dans quelques minutes, mais **le président** s'y oppose et fait renvoyer la séance au lendemain matin neuf heures pour s'occuper de l'affaire spéciale.

AU SÉNAT

LES DOMMAGES DE GUERRE

Paris, 21 décembre. — Le Sénat reprend à l'article 5 la discussion du projet sur les dommages de guerre, et qui traite plus spécialement des immeubles. Cet article est adopté ainsi que tous les autres, à part le titre 4, relatif au paiement des indemnités, qui est réservé. M. Klotz sera entendu à ce sujet.

Prochaine séance demain, à 3 heures.

Ecole des Mutilés

Le conseil d'administration de l'Ecole pratique et normale de rééducation professionnelle des mutilés et estropiés de guerre a tenu sa réunion statutaire sous la présidence de M. Ch. Gruet, maire de Bordeaux, président du conseil d'administration.

M. le docteur Gourdon, directeur de l'école, a fait l'exposé de la situation actuelle de l'école et a énuméré les résultats obtenus à ce jour.

Du 1er décembre 1915, date de l'ouverture, au 1er décembre 1917, on y a reçu 1,644 élèves, dont 1,138 externes et 506 internes.

Les mutilés externes, non réformés, sont hospitalisés au centre militaire d'appareillage et rééducation; ils viennent à l'école durant la période d'attente de leurs appareils de prothèse et de leur réforme. Un certain nombre d'entre eux sont, après leur réforme, entrés comme élèves internes pour compléter leur apprentissage; la grande majorité a repris le travail à la suite du stage fait à l'école.

Sur les 506 internes, 165 sont encore en cours d'études. Parmi ceux qui sont sortis 270 sont placés avantageusement, dont 156 ont mérité le diplôme de fin d'études qui les distingue comme employés ou ouvriers d'élite; ce diplôme n'est accordé qu'après examen passé devant un jury pris en dehors de l'école et si l'élève a obtenu une moyenne de points suffisante.

Au 1er décembre 1915 **l'école avait huit** ateliers et une section commerciale. Elle en possède, actuellement, vingt-cinq, plus une section de rééducation agricole; elle a, en outre, une section de préparation au brevet élémentaire pour les fonctions d'instituteur, une section préparatoire aux emplois administratifs de deuxième et troisième catégories, une section d'enseignement du dessin industriel, enfin une section d'enseignement général pour les Nord-Africains.

Des travaux scientifiques importants sont sortis de l'école durant ses deux premières années de fonctionnement, les principaux se rapportent : à la détermination du rendement possible des mutilés au travail par l'examen de leur état général et de leur état local; à l'établissement des bases de l'entraînement éducatif professionnel; à l'évaluation de la capacité professionnelle et la mesure de la résistance à la fatigue du mutilé par l'application de la méthode oscillométrique de M. le professeur Pachon; à l'étude de la sensibilité des moignons; à l'entraînement au travail des mutilés amputés des deux mains, etc.

Enfin, de nombreux appareils de prothèse professionnelle pour amputés et estropiés des membres supérieurs ont été construits, notamment : un manchon porte-outils pour amputés des deux mains, des appareils divers pour limeurs-ajusteurs, forgerons, vanniers, soudeurs autogènes, ouvriers agricoles, etc.

Il importe de souligner l'influence qu'a eue l'Ecole sur la reprise du travail par les mutilés et estropiés de guerre : il y a deux ans, 87 % d'entre eux refusaient de travailler, actuellement les refus sont exceptionnels et le nombre des demandes d'entrée à l'Ecole de rééducation sont si nombreuses que l'on ne peut y donner satisfaction immédiate, faute de place.

Si l'influence de l'Ecole a servi à ramener au travail nos malheureux mutilés, elle a contribué aussi à développer en eux les idées sociales qui caractérisent le bon citoyen. Une Association amicale d'anciens élèves de l'Ecole de rééducation de Bordeaux a été fondée et, tout récemment, dans leur assemblée générale, leur président, M. Merlin, amputé d'un bras et d'une jambe, faisait ressortir que, grâce à la rééducation professionnelle, ses camarades et lui avaient pu, bien qu'amoindris physiquement, décupler leur énergie productive et se créer des situations honorables.

M. le docteur Gourdon, en terminant l'exposé du développement de l'Ecole de rééducation, a rappelé que c'est avec l'appui du Conseil municipal de Bordeaux, du Conseil général de la Gironde et de la Chambre de commerce, que cette œuvre, dont on constate aujourd'hui la grande utilité sociale, a pu être créée.

M. Ch Gruet, président, a tenu, au nom du conseil d'administration, à adresser ses plus vives félicitations à M le docteur Gourdon, directeur; à M. Lopès-Dias, conseiller technique; à M. le docteur Dijonneau, chef du laboratoire de physiologie professionnelle, et au personnel enseignant, pour les résultats obtenus et qui dépassent toutes les prévisions.

Le conseil d'administration a approuvé le budget pour l'année 1918.

Il a émis ensuite des vœux : 1. pour que M. le Ministre de l'instruction publique établisse un examen uniforme, dans toute la France, pour les mutilés candidats au brevet d'instituteur; 2. pour que l'on n'admette à la préparation des emplois administratifs que les mutilés ne pouvant réellement pas reprendre leurs anciens métiers, et pour que les mutilés admis aux concours soient placés dans le plus bref délai.

Sur la proposition de M. le Directeur, le conseil d'administration a adopté le principe d'une augmentation de l'indemnité de vie chère pour le personnel de l'Ecole.

ETAT CIVIL

DECES du 21 décembre

Veuve Bonnefon, 45 ans, cours d'Espagne, 99.
Fernand David, 54 ans, cité de Lisbonne, 19.
Blanche Fauqué, 61 ans, rue Tanesse, 22.
Pierre Bay, 62 ans, rue Barreyre, 73.
Bazile Mengette, 64 ans, rue Monadey, 20.
Jean Gautier, 70 ans, rue d'Ornano, 188.
Edmond Ferrus, 74 ans, rue Judaïque, 270.
Jeanne Boyer, 75 ans, rue Belleville, 65.
Jean Souque, 78 ans, rue de Cérons, 10.
Gabriel Rougerie, 80 ans, rue Forestier, 12.
Veuve Banquet, 80 ans, rue Laville, 15.
Benjamin Delpech, 83 ans, rue Langlois, 68.

MAISON de DEUIL GILLIS 228 r Ste-Catherine Chapeaux-Couronnes-Manteaux

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Fernand Béria et leur fils (au front), les familles Beyrie, Méoule, Gougon, Mexplède, Lafitte, Gensous prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Vve Pierre BEYRIE,

leur mère, grand'mère et tante, qui auront lieu le 23 décembre en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, 53, rue Armand-Dulamon, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme Ferdinand Carrieu, M. Ferdinand Carrieu et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Vve François BEIGBÉDER,

leur mère, belle-mère et grand'mère, qui auront lieu le 23 décembre en la basilique Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, 33, rue Planterose, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Georges Malaurent, M. et Mme L. Malaurent, M. et Mme W. Leroy et leurs enfants, Mme Paul Malaurent, M. et Mme Hubert Larousse et leur fils, M. et Mme Pierre Malaurent, Mme Vve Morin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Georges MALAURENT,

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et nièce, qui auront lieu le dimanche 23 décembre en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme Abel Monpillier, Mme veuve Fernand Monpillier et leurs familles prient leurs amis et connaissances d'assister à la levée de corps de

M. Abel MONPILLIER,

qui aura lieu dimanche 23 décembre, à l'hôpital Saint-André.

Réunion à dix heures un quart.

Le corps sera transporté à Saint-Loubès, où aura lieu la cérémonie. Réunion à l'église à deux heures

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Paul Touton, avoué au tribunal civil de Bordeaux, et Mme Paul Touton, M. Albert Touton, M. l'abbé Robert Touton (au front), MM. Pierre et Jean Touton (au front), M. Louis Touton, Mlles Marie-Thérèse et Henriette Touton, Mlle Marguerite Touton, M. et Mme Georges Poulain et leurs enfants, M. et Mme André Touton et leurs enfants, M. et Mme Roger Touton et leurs enfants, les familles Th. Bahans, Saint-Fort, Mortier, Vergnes et Dubosc prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve H. TOUTON, née BAHANS,

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, qui auront lieu, le 24 décembre, en l'église Saint-André. On se réunira à la maison mortuaire, 31, rue de Cheverus, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Jean Monge, M. Roger Poumaret, M. et Mme Solé et son fils, et la famille Monge prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean MONGE,

leur époux, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le dimanche 23 courant, dans l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à une heure un quart à la maison mortuaire, 211, rue Pelleport, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Bordes, Mazilié, Laville, Chabrière, Kerstéghy, E. et A. de Palot remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jules BORDES, née MAZILIÉ,

et les informent qu'une messe sera dite à Saint-Michel le lundi 24 décembre, à 9 heures.

REMERCIEMENTS Les familles Couraud, Pagès, Clergue, Desplat, Lespès, Couraud, Generaux et Coudin remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Oscar COURAUD,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Un messe a été dite dans l'intimité.

ANNIVERSAIRE Une messe sera dite à la cathédrale le lundi 24 décembre, à dix heures. Elle sera offerte pour le repos de l'âme de

André BERBINAU.

La famille y assistera.

Tribunal correctionnel de Bordeaux

D'un jugement contradictoire et en dernier ressort, rendu sur la poursuite du ministère public, à la date du 15 novembre 1917,

Il appert que :

CUSSET (Bernard), 62 Ans,

pâtissier, demeurant à Bordeaux, rue Emile-Fourcand, n° 90, né à Saint-Martin-sous-Vigouroux (Cantal), le 6 décembre 1855,

Convaincu d'avoir le 2 juillet 1917, à Bordeaux, **EMPLOYÉ DE LA FARINE DE FROMENT POUR LA CONFECTION DES GATEAUX** qu'il livrait à sa clientèle, a été condamné en vertu des décrets des 19 avril et 3 mai 1917, et article 2 de la loi du 8 avril 1917, à cinquante francs d'amende et aux dépens.

Le Tribunal a ordonné qu'un extrait du jugement sera publié dans le journal « la Petite Gironde ». La durée de la contrainte par corps est fixée au minimum.

Pour extrait conforme :
Le greffier : PUYO.

Vu au parquet :
Le procureur de la République,
GUERITAUD.

ANIS DEL OSO
Légèrement étendu d'eau :
Consommation aussi généreuse en hiver que rafraîchissante en été

ARTHRITIQUES

En hiver, le traitement le plus efficace, le plus agréable et le plus économique, consiste à faire régulièrement usage des **LITHINES** en comprimés de la Société des Eaux de Martigny, « **SOURCE LITHINÉE** ».
L'étui de 12 comprimés pour 12 litres d'eau minérale, 1 fr. 75. Toutes pharmacies. Goutte, **Gravelle, Reins, Foie, Voies urinaires.**
Dépôts à **Bordeaux** : Phies Bousquet, rue Sainte-Catherine; Grande Pharmacie Saint-Projet; Grande Pharmacie du Centre, 20, rue Sainte-Catherine; Fosse et Cie, 70, cours d'Alsace-Lorraine, Bordenave, 55, cours Intendance; Phies Costead et Denoix, à Pau.

Société Marseillaise de Crédit

Le Conseil d'administration de la **Société Marseillaise** a décidé de distribuer, à dater du 5 janvier 1918, un acompte sur le dividende de l'exercice 1917, contre remise du coupon numéro 63.
Cet acompte sera payable comme suit, sous déduction des impôts :
Fr. : **12.50** pour les actions libérées entièrement;
Fr. : **6.25** pour les actions libérées de 250 fr.;
Fr. : **3.125** pour les actions libérées de 125 fr.;
A MARSEILLE : Au siège social, rue Paradis, n° 75, et dans ses bureaux de quartier;
A PARIS : A sa succursale, rue Auber, 4; Et dans toutes ses agences.

Principales Opérations de la Société Marseillaise :
ORDRE DE BOURSE
COUPONS — ESCOMPTE
COMPTES DE DEPOT

SAVON de MÉNAGE (Garanti non silicaté)
LIVRAISON IMMEDIATE
Postal 10 k. brut, 26 fr.; par 5 postaux. 25 fr.
Caisse de 100 k., 240f; de 50 k. 119f. fco rembt.
ON DEMANDE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX
Savonnerie **M. FOURNIER**, 99, r. Paradis. Marseille

Les **COSTUMES** pour **MESSIEURS**,
Les **IMPERMÉABLES** pour **HOMMES et DAMES**,
Les superbes **REPRODUCTIONS** et **AGRANDISSEMENTS** de photographies en portraits d'art,
Les **PLUS BEAUX BIJOUX**,
sont vendus avec des
Conditions spéciales de paiement
AUX
GRANDS MAGASINS DU TROCADÉRO
11, rue Franklin, Paris-XVIe
Demandez catalogues illustrés et méthode permettant d'obtenir des vêtement allant à la **PERFECTION** sans essayage.
Expéditions franco dans toute la France.
La Maison accepte des représentants.

ACHAT de tous **DENTIERS** Mme FREPAZ, spécialiste place Jacobins, 3. — LYON.
ENVOI NOTICE EXPLICATIVE FRANCO SOUS PLI FERMÉ.
CETTE ANNONCE EST TOUJOURS VALABLE — CONSERVER L'ADRESSE (7e année).

LA HERNIE
GUÉRIE PAR *la Méthode* **LEROY**
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES
S'il est une **GRANDE VICTOIRE**, c'est celle que chaque jour la **METHODE LEROY** remporte sur « **LA HERNIE** ». La récente attestation ci-dessous, « **VERITABLE CITATION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE** », est bien la confirmation des milliers de guérisons déjà publiées **par toute la presse :**
« Monsieur **LEROY**, à **PARIS**,
» Je certifie avoir été totalement guéri grâce à votre méthode, et, par reconnaissance, je vous engage à le publier, 24 nov 1917.
» **DESTIEU** (Julien), route de Gontaud, à Marmande (Lot-et-Garonne).
VOILA DES RESULTATS !!!
Aussi nous recommandons vivement à tous les intéressés de ne pas confondre et de venir voir **M. Leroy**, l'éminent spécialiste, à :
Pau, lundi 24 décembre, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 25 décembre, Grand-Hôtel.
Lannemezan, mercr. 26 déc., hôt. de la Gare.
Tarbes, jeudi 27, jusq. 2 h., hôt. Henri-IV.
Melle, vendredi 28 déc., hôtel de la Gare.
Poitiers, samedi 29 décemb., hôt. de France.
Châtellerault, dimanche 30, hôtel Lion-d'Or.
Tulle, lundi 31 décembre, hôtel Moderne.
Lesparre, 4 janv., de 11 h. à 3 h., ht de la Paix.
Bergerac, 5 janv., ht Londres et Voyageurs.
BORDEAUX, dimanche 6 et lundi 7 janvier, hôt. Américains (Nicolet), 4, r. de Condé.
Libourne, mardi 8 janvier, hôtel Loubat.
Périgueux, mercredi 9, hôt. des Messageries.
LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, **PARIS-Xe**.

PHLÉBITES HÉMORROÏDES VARICOCÈLES VARICES ULCÈRES
VARICURE MARCK
En vente dans toutes les Pharmacies.
DURÉE du TRAITEMENT 3 SEMAINES - *Notice Fco sur demande* -
G.MONNIER. *Pharm Cn de 1re Classe*. 81-83 R de Chézy. NEUILLY *(Seine)*

FEMMES qui SOUFFREZ
VOUS SEREZ SOULAGÉES & GUÉRIES PAR LES
PILULES VÉGÉTALES DE L'ABBAYE DE CLERMONT
VÉRITABLE JOUVENCE
Renseignements & Brochure Gratuits
S. THÉZÉE A LAVAL *(Mayenne)*

HÉPATIQUES
tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

HERNIE
Chutes de Matrices
La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE
l'habile spécialiste herniaire de Paris, est la seule qui procure, **sans gêne ni interruption de travail**, un **soulagement immédiat** et la **guérison définitive** des hernies ou descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé les **nombreuses guérisons publiées** :
Chaque jour, **M. DEMEURE** reçoit des lettres de remerciements de personnes **soulagées et guéries** par sa **Méthode**.
Nous avons la **ferme conviction** d'être **utiles à nos lecteurs** en leur conseillant d'aller voir **en toute confiance** le **GRAND SPECIALISTE** si connu et si aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à :
Bayonne, dimanche 23 déc., hôtel Bilbaïna.
Pau, lundi 24, hôtel Henri-IV.
Orthez, mardi 25, hôtel Central.
Lannemezan, mercredi 26, hôtel de la Gare.
Tarbes, jeudi 27, hôtel du Commerce.
Lourdes, le 28, hôtel Moura et du Commerce.
Bagneres-de-Bigorre, le 29, hôtel Frascati.
Barbezieux, 1er janvier, hôtel Boule-d'Or.
Angoulême, le 2, hôtel des Trois-Piliers.
Blaye, jeudi 3 janvier, hôtel du Médoc.
Lesparre, vendredi 4, hôtel du Lion-d'Or.
Thiviers, samedi 5, hôtel de France.
BORDEAUX, dimanche 6 janvier, hôtel du Centre, 8, rue du Temple.
Saintes, lundi 7, hôtel des Messageries.
Libourne, mardi 8, hôtel de France.
La Rochelle, mercredi 9, hôtel de France.
Rochefort, jeudi 10 janvier, hôtel de France.
Jonzac, vendredi 11 janvier, hôtel de l'Ecu.
Bergerac, samedi 12 janvier, Grand-Hôtel.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **PARIS.**

L'HIVER Le plus puissant médicament.
Goût excellent — Bonne Digestion. — C'est la
MORUBILINE
en Gouttes concentrées et titrées.
Convalescents, Anémiés, Tousseurs
Bronchitiques, Tuberculeux, etc.
1/2 flacon 3.50. Flacon 6 fr. franco poste. Notice gratis.
PHARMACIE du **PRINTEMPS**, 32, r. Joubert, Paris et toutes Pharmacies.

Votre Sang est l'instrument qui fait ou défait **Votre Santé.** Il doit être pur, riche et sain pour qu'elle soit bonne et stable. **Votre Sang** sera vigoureux, régénéré par les **Pilules Pink**

HERNIES
Chutes de Matrices, Varices, Varicocèles, Hydrocèles.
Médaille d'Or à l'Exposition des Alliés 1915.
Soulagement immédiat et garantie de guérison, souvent en quelques semaines, **par les Appareils "NORMAL"** sans ressort, inventés par **A. DECHAMP**, 135, Bd **Magenta, Paris.**
Ce renommé spécialiste, dont la réputation n'est plus à faire dans notre région, recevra gratuitement les nombreuses personnes qui chaque jour ont recours à ses soins éclairés, de 9 à 4 h. à
La Roche-sur-Yon, lundi 24 déc., h. Pélican.
La Rochelle, mardi 25, hôtel des Etrangers.
Coutras, mercredi 26, hôtel de la Paix.
Terrasson, jeudi 27 décembre, Grand-Hôtel.
Limoges, vend. 28, h. Veyriras, r Montmailler.
Lesparre, vend. 4 janv., hôt. du Lion-d'Or.
Pons, samedi 5 janv., hôtel de Bordeaux.
Niort, dim. 6 janv., hôtel de la Brèche.

Le plus grand choix de **BRACELETS-MONTRES**
CADRANS RADIUM & VERRES INCASSABLES
:: Bijouterie actualités ::
Les célèbres Chronomètres **Maxima, La Nationale, Le Chronocoq.**
Demandez le dernier catalogue complet illustré de **Édouard DUPAS Comptoir National d'Horlogerie** à **BESANÇON**
MAISON FRANÇAISE

EAU PURGATIVE FRANÇAISE
PURGOS
action sûre et douce
de l'*Eau de Vichy* alliée aux *Sels purgatifs*
Dans toutes les Pharmacies.

Demandez **MONTRES BIJOUX** et **ORFÈVRERIE** à **G. TRIBAUDEAU** Fabt à **BESANÇON**
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

IMPUISSANCE GUÉRISON RAPIDE CERTAINE
et à tout âge par le plus puissant et inoffensif des aphrodisiaques, la Nymbine, (...1913). déposé et appr. p. le corps médic. Envoi discret ... Dépôt: Nymbine, 12, r. Pont-Neuf, Paris.

Sauvez vos Cheveux PAR LE **Pétrole HAHN**
PRODUIT FRANÇAIS
Gros : F. VIBERT, Fabt, LYON.

Le Directeur : **M. GOUNOUILHOU**
Le Gérant **G. BOUCHON**
Imprimerie **GOUNOUILHOU**
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

VENTE APRES DÉCES

Samedi 29 décembre, à neuf heures, écurie Pérarnaud, place du Pont, 11, Bordeaux-Bastide : Cinq chevaux, deux landaus, un omnibus, quatre coupés, trois victorias, un breack, harnais simples et doubles, accessoires d'écurie, etc.
Au comptant et 10 % en sus.
Me DUVAL Commissaire-priseur.

ADJUDon volre après décès.
Le dimanche 6 janvier 1918, à 10 h. mat., à Pessac, étude de Me BREZZI, notaire :
1o Maison à Bx, rue Séraphin, 15, et rue Chauffour, 34 bis. M. à prix : 20,000 fr.
2o Maison à Bx, rue Dalon, 16. M. à prix : 3,500 fr.
3o Maison à Bx, rue Dalon, 16 bis. M. à prix : 5,000 fr.
4o Maison à Bx, rue Courpon, 5. M. à prix : 12,000 fr.
P. renseig., au not., Me Brezzi.

Etude de Me BLONDEAU, notre.
ADJUDICATION, le 9 janvier 1918, à 13 heures, en la chambre des notaires, 6, rue Mably :
1o Maison rue Buhan, 22, comprenant 2 corps de logis élevés chacun de 2 étages. Mise à prix : 29,000 fr.
2o Maison, 36, avenue Jeanne-d'Arc, comprenant : rez-de-chaussée et premier étage. Mise à prix : 10,000 fr.

A VENDRE belle maison genre hôtel, plein Centre, 65,000 fr.; de 1 h. à 3 h., Lavigne, 243, r. Judaïque, Bdx.

A V. 20 PLATES-FORMES. Rascanières, 79, ch. d'Arès, Bx.

Dde couvreurs, plombiers, zingrs, sal. début 1 fr. l'h., 51, r. Ornano.

A V. maison, jardin, r. Croix-de-Seguey, 16 pces, dont 6 pces de libre; très pressé. Départ. Lateulade, 17, all. Damour. 1 à 3h

On demande prixfaiteur, 120 fr. les 1,000 pieds; petites récoltes moitié. Ec. de Guitard, 23, boul. Gare, Libourne. Régisseur dde et bois à vendre même adresse.

MENAGE français désire place valet, femme de chambre, maison bourgeoise ou hôtel. S'adr. Hôtel moderne, r. Buffon, Bdx.

Belle SALAMANDRE à v., 18, c. de Toulouse. March. s'absten.

HARNACHEMENTS d'ordonnance pour officiers, bonnes occas. Lagardère, 12, pl. Aquitaine.

BUREAU et chai moyen demdés dans Bacalan ou Chartrons. Ec. Andron, 3, Pavé-des-Chartrons.

Capitalistes possédant gros capitaux pour acheter grosses, moyennes et petites maisons pr rapport et habit. Bordx et banlieue et propriétés demdés vite. Cazajous, 49, r. Ste-Catherine.

2 muletiers sérieux ddés. Scierie Salagna, Castelnau (Girde).

STOCK sciures de bois et bois de chauffage à vendre. Scierie Salagna, Castelnau (Gironde).

MARIAGES. Demoiselle 24 ans, 300,000 fr., espér. 1 million, épous. M. b. situat., distingué. VICTOR J., r. Rodr.-Péreire, 59.

BOIS A V. 160 peupliers bonne sortie, 500 m. gare. Faire offre. S'ad. Lucas, Pugnac (Gde)

A V. bois de tonneau chêne. S'er domaine du Jard, Mérignac (Gde)

CAISSETTES vides 43×26×12 et ficelle usagée à vendre, 84, rue de la Rousselle, 84, Bordx.

A V. 10 propriétés boisées de 25 h. à 700 h., ainsi qu'une très belle coupe de forest. avec très gros arbres haute futaie. Adr. Vergnon, à Combiers (Charte).

J'ACHETE propriété Médoc toutes cultures, élevage. S'ad. Dagens, 3, rue Margaux, 3, Bordx.

BUREAU DES DOMAINES DE MAULEON (B.-Pyr.).

Vente de chevaux réformés

Le jeudi 27 décembre 1917, à 13 heures, devant l'hôtel de ville, à Mauléon, il sera procédé, par le receveur des domaines, à la vente aux enchères de
8 chevaux réformés
provenant des armées.
Au comptant, 5 % en sus.
Droit de préférence réservé aux agriculteurs, éleveurs et entrepreneurs de batellerie.

2e AVIS M. Tersa a vendu son bar, rue David-Johnston, 7, Bx. Oppositions reçues Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

2e AVIS M. Laconme a vendu son épicerie, rue Margaux, 19, Bx. Oppositions reçues Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

BAR à céder face camp militaire, tenu 25 ans par le même, se retire après fortune. Px 15,000. On vendrait immeuble Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

Celui qui veut VENDRE au comptant ou avoir des AVANCES sur TITRES FRANÇAIS ou autres s'adresse de confiance à M. ANDRÉ, 10, place Puy-Paulin. Argent immédiatement. TITRES ENNEMIS OU NEUTRES

SAGE-FEMME 1re cl rec. pensnre Mme G. SABOUREAU. Consult. 95, r. Porte-Dijeaux, Bx.

SAGE-FEMME, herboriste 1re classe, Mlle CHATAGNEAUD, 47, r. Ste-Catherine, Bx, reçoit pensionn. Consult. 2 à 5 h.

Sage-femme 1re cl. Consult Pens Px mod Soins antisept Discrét. Mme Roland 80, pl. Meynard Bdx.

SAGE-FEMME. Reçoit pensionnaire, consultations. Mme Brumaud, à Mérignac (Gironde)

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit des pens., se charge enfants, mais seule. Jardin, Mme Claverie. **ALLÉES DAMOUR, 39bis**

Achète bouteies bordelses. Faire off. E. Pinsan, 50, r. Borie, Bx

ACHETEURS DE MEUBLE Allez faire votre choix PALAIS du MOBILIER, 28, r. Mirail

ACIER RAPIDE. — Première marque, toutes dimensions, rond, carré, plat. Vincent DECAUP 138, chemin du Petit-Bois, 138, Talence - Bordx.

J'achète tout meubles, vestiaires, etc. Laborde, 38, r. de Kater

RHUMATISMES. Guérison radicale par la Tisane des Pères d'Afrique, 1f10 à bd, 103, bd Caudéran

VIEUX PAPIERS
Emile RECHE (N.C.) maison fondée en 1840, prévient le public qu'il n'existe aucun office officiel pour la récolte ou l'achat des vieux papiers. La maison Rèche les paie toujours beaucoup plus cher. Ne rien vendre sans demander ses prix, 65, rue de Kater, tél. 20.50. On prend à domicile à partir de 100 kilos.

J'ACHETE machines à écrire t. marques, Roneo, Gestetner. — D'Hondt, 35, r. Petits-Champs, Paris

ON DEMANDE générateur semi-tubulaire double bouilleur, 70/80 mètres surface chauffe; 55, rue Villedieu, 55, Bordeaux.

ON DEMANDE des terrassiers pour l'année 1918, pour établir fossés, logés, nourris, célibataires ou mariés, ou un entrepreneur qui procurerait l'équipe. Fre propositions domne Ile-Nouvelle, Blaye.

VENDEZ VOS BIJOUX
RECONNAISSANCES 100% et plus. Dégagement gratuit || Seul LÉGER vous les paiera TRÈS CHER 8, rue Huguerie, de 2 à 5 h., Bordeaux

BACHES - TENTES | **VENTE - LOCATION** *Livraison immédiate.*
TOILES A VOILES. — JOACHIM, 19, rue des Faures. Bx. Tél 32.18.

PROGRES DENTAIRE 38, Allées de Tourny, 38 **DENTIER** perfec tionné, garanti...... **50f**

GROSSIR De 3 à 5 kilos par mois. *Gratis, Méthode et Preuves.* Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.).
Paquet échantillon 0f50. Dépôts Bordeaux : Phie Bousquet, Phie St-Proje

AUTO-PIANO Mélodia chez A. LACAPE, Pianos, 170, rue Ste-Catherine. 3,200 fr. au lieu de 4,500. Occasion unique.

DENTS SOINS DENTIERS Opérations sans douleur
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux

ENQUÊTES, Surveillances. — Agence de **VERTURY**, Ex Fonct. de la Sûreté. Dr. 24, r. Rohan *(hôtel particulier)*

Spécialité **D'AGRANDISSEMENTS** *Inaltérables*
Voir **PHOTO LUMINA 25** rue Sainte Catherine, **BORDEAUX**

LA VUE comme à 15 ANS SALOMON, opticien, 1, r. Ste-Catherine, BORDEAUX. Pince-Nez et Lunettes nickelées, 3f50, garantis pur cristal. Montures soignées, 5f50. Double inaltérable, 15f. Envoi contre mandat-poste. Indiquer l'âge myope

Faites envoyer CADEAU t. utile vous et amis :
SAVON procédé nouveau d'hiver mi-cuit, fort, non silicaté, franco postal gare, 10 kilos, 22 fr. Mandat G. Jacob, 18, r. d'Aix, Marseille.

FORCES INCONNUES Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. M. STEFAN, 92, bd St-Marcel, Paris, son livre No 41. Gratis.

POUDRES ET CIGARETTES ESCOUFLAIRE *On n'en trouve donc plus?... Si, PARTOUT*
ASTHME BRONCHITE CHRONIQUE EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS.
Montrez cette annonce à votre pharmacien. Pour boîte d'essai gratuite 62 Gde-Rue, Louvres (S.-O.)

ENGEOL LAROUSSE GUÉRIT **ENGELURES**
GERÇURES, CREVASSES, COUPURES, BRÛLURES, ECZÉMAS, ETC.
2f20 Tes Pharmacies et 93 Cours Balguerie, Bordeaux. Fco: 2f50.

TRANSIT - MÉDOC
Vastes chais et magasins pour marchandises à entreposer, 61, c. du Médoc (proximité quais).

Mariages hon., disc., par « Le Réveil », 6 bis, r. Sénéchal, Toulouse

Moteurs électriques Force, Lumière
M. FONTANAUD
91bis rue Ste-Croix Bordeaux
Spécialité de Rebobinages
tous systèmes, continu, altern
VENTE, ACHAT, LOCATION
Téléphone 509

NOEL et Jour de l'An, grand assortiment de boîtes bonbons fins à tous prix. S'adresser 21, rue du Loup, Bordx.

A V. 100 barriq. b. chatier façon transport cont. 110/220, prix modéré. Ec. Sol, Ag. Havas, Bx.

Suis vendeur huile d'olive extra à 425 fr. les 100 kil. pris Entrepôt Bordeaux. Ec. Comptoir Ch. Bergier, 51, cours d'Espagne, 51.

DEMANDE Jeunes filles parlant anglais désireuses servir table. Bonnes références nécessaires. Renseignements Y. M. C. A., 37, allées de Tourny, 37, 2e étage, matin entre 10 h. 30 et 11 heures.

J'achète livres, musique, PAPIER tous genres. JOURDE, 10, rue Duffour-Dubergier. Bdx.

TRAVAUX DE COPIE SOIGNÉS Fournitures pour mach. à écr., 46, c. du Chapeau-Rouge, Bordx.

ANGLAIS COURS COMMERCIAL 3 leçons de 1 h. par semaine.
COMPTABILITÉ EN 4 MOIS Chaque partie 10 fr. p. mois. COURS NOUVEAUX 1er ET 15
STENO-DACTYLO dep. 10 fr. p. mois. COURS SPÉCIAUX PAR CORRESPONDANCE (Notice 1re). 41, rue Mabec (près crs Saint-Jean), 39, rue Ste-Catherine. T. 43-99.

OR, PLATINE, vieux DENTIERS ARGENTERIE, DIAMANTS ACHETÉS AU MAXIMUM
31, rue Esprit-des-Lois (côté Gd-Théâtre)

Propriété dem. 8 kil. de Bordeaux, mais. confort. 8 à 10 p., élect., dépendances, 1 à 2 hect. Ec. à Lecalvé, 12, r. Jules-Steeg, à Bordeaux. Agences s'abstenir.

TOLE ondulée galvanisée, 32 feuilles 165×74, à vendre. Ecr. Réba, Ag. Havas, Bx.

PLACERAIS 20 à 40,000 fr. sur imm. d'un revenu net de 5 %. Ec. av. précis. Olat, Havas, Bx.

Chaudronnerie de cuivre à céder à Bordeaux pour cause de décès, vieille maison ayant une bonne clientèle. Ecrire à Liéna, Agence Havas, Bordeaux.

Bureau des Domaines de Bordeaux 102, rue Sainte-Catherine, 102.

Vente d'Issues et de Matériel

Samedi 29 décembre 1917, à dix heures, 11, rue Beck, à Bordeaux, il sera procédé à la vente de :
10 qx déchets fer feuillard, 1,000 caisses, 55 barils, 5,500 sacs, 1 quintal débris toile, 4 qx vieux fil de fer, 20 qx 15 objets et débris toile.
Dans la même séance seront mises en adjudication : les braises, balayures de magasin, criblures d'avoine, résidus foin et paille à provenir pendant le premier trimestre 1918 des subsistances militaires.
Au comptant, 5 % en sus.
Le Receveur des Domaines, BONNAL.

MIEUX, MEILLEUR MARCHE
SAULIÈRE, fabricant
53, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.
Fabrique riche parapluies, encas, ombrelles. — Grande spécialité de manches et poignées corne et ivoire. Articles anglais. La maison demande de bonnes ouvrières en parapluies.

TOUTES les Jolies **CHAMBRES** MEUBLÉES SONT INDIQUÉES PAR **AKA-JOURNAL**

ENGELURES Guérison certaine. Traitement infaillible, reconnu sans danger. — Mme LAFFITTE, 84, cours Victor-Hugo, 84, Bordeaux.
A céd. alg. rectiligne, jauge 7.

SUIS ACHETEUR toiles jute neuves et occas. toute long. et larg. Offres Favie, Havas, Bdx.

Achète toutes sortes de bouteilles. Hachemid, 166, c. St-Jean.

MUSIQUE. Horace, 18, rue Castillon, Bx. Vente et achat au compt de musique neuve et d'oc. Grande collection économiq. en grand formt à 0 fr. 30 et 0 fr. 40.

Livres Industriels 1918. AGENDAS DUNOD parus Envoi franco contre mandat 3f60. GEROGES, 8-10-12, c. Pasteur, Bx

LITERIE
Lits complets, grands, petits et enfants; bercelonnettes, lits-cages, laine, plume, duvet et coutil MADRAC, r. Parlem.-St-Pierre, 27

KINA MICHELOT
Voilà l'apéritif utile à votre santé, vous qui êtes débile, vous qui maigrissez parce que vous n'avez pas d'appétit, vous qui vous laissez ronger par l'anémie, prenez avant chaque repas un KINA MICHELOT, et votre appétit reviendra, l'anémie disparaîtra votre poids augmentera. GARÇON ! UN MICHELOT !

A V. torpédo 4 places 1914, Grégoire, 10-12 HP. Lapeyre, à Madère, Villenave-d'Ornon.

CHAMPAGNE « Ed. Aubé » goût français et brut 1906. S'adr. SALIS, 3, rue Gobineau, 3, Bdx.

OUTILLEURS pr entretien usine dem., connaissant tour et ajustage. Ecr. KIRPY, Layrac (L.-et-G.).

Très beau cheval carte ½-sang, 4 ans, et harnais neuf à vendre, 71, chemin de Pessac, 71.

DUBOURG, 20, rue de Guienne, demande bonne festonneuse machine; 5 francs par jour.

SAGE-FEMME. Mme Laferrère, diplômée, traitement des maladies des dames. Reçoit pensionnaires. Soins attentionnés. Maison confortable, jardin. Place enfants et nourrices. Discrétion, 103, cours Balguerie.

MARIAGES. Nombreux partis. Ec. M. de Luis, Ag. Havas, Bx

POINTES-VIS Suis vendeur grande quantité. Ecrire Ruffa, Agence Havas, Bordeaux.

Bureau des Domaines de Bordeaux 102, rue Sainte-Catherine, 102.

Vente d'Issues

Lundi 24 décembre 1917, à dix heures trente, à l'Abattoir municipal, cours Saint-Jean, il sera procédé à la vente de 250 issues de porcs français sacrifiés pour le ravitaillement de l'armée.
Au comptant, 5 % en sus.
Le Receveur des Domaines, BONNAL.

VENTE AUX ENCHÈRES
A Pessac, en face de la mairie, le 24 décembre 1917, à 14 heures :
CAMION AUTO 1 tonne 500
HERBERT, huissier, Arcachon. Au comptant, 10 % en sus.

ON DEMANDE des carrassonnes châtaignier 6 pieds. Fre propositions domaine Ile-Nouvelle, Blaye.

ON DEMANDE un jne homme comme aide-matelot pr navigat. en Girde. Fre propositions domaine Ile-Nouvelle, Blaye.

A V. entreprise labourage terminée, jument et gros chevx bretons noirs 4 et 5 a. Prix modér. Mme Guillaume, Cazaux-Lac, Gde

BUCHERONS demandés, 105, rue de Saint Genès, Bordeaux.

ON DEMANDE un chef vigneron capable de conduire une équipe. Faire propositions domaine Ile-Nouvelle, Blaye.

A V. Berliet 18 HP 1912, torp., 6 pl. Tourillon, 6, r. Huguerie

CAMION Delahaye 4 cyl. 24 HP, magnéto Bosch, carburateur Claudel, à vendre. S'ad. de 2 à 4 h., 7, rue de Cheverus.

Constructions mécaniques
LA Maison SUR et BOUSSET, 105, rue de Kater, informe sa clientèle qu'elle reprend ses travaux de constructions et réparations de machines de toutes sortes, entretien usines, etc. T. 39.73

MOTEUR A GAZ 6 HP magnéto à v., 105, rue de Kater.

Perceuses de toutes capacités. SCHUTZ, 49, cours Pasteur, Bx.

CUIRS CROUPONS 1er CHOIX 14.25 Rue Leberthon, 63, Bordeaux.

Affaires exceptionnelles
EPICERIE-Mercerie-Comestible-Comptoir, tenu dep. nomb. années de père en fils, bénéf. net 5,000 fr. p. an, à céder apr. économies. Loy. 700 fr. (moit valr). S'ad. Bur Aka, 12, Galle-Bordelse

DÉCÈS (cause de) BAR MEUBLÉ à céder. Bén. net 1,200 fr. p. mois, matér. importt b. état, 10 ch. meub., px à débat. S'ad. Bur Aka, 12, Galle-Bordelse

Gds PORTRAITS, 15 fr. Pose directe ou d'après photo FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx

TEINTURE Nettoyage à sec. Apprêts Usine LATASTE 3, Rue Lescure, 3, Bx. - Tél 13.37 PAS de FRAIS de MAGASINS Service à Domicile. — Expéditions.

A V. près tram Gradignan : domaine beau château, 50,000 fr. GUY, 73, rue Soissons.

A V. forte jument labour attelée. Chât. Seguin, à Canéjan.

Toupilleurs, scieurs, charpentiers, menuisiers, manœuvres demandés 48, rue Donissan, 48.

Achète à rente ou non mais. échop. doub. jard. eau. gaz. Noel. Havas.

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)
TOUS LES SOIRS <— DU 21 AU 27 DECEMBRE inclus —> A 8 HEURES 45
MATINÉES A 2 HEURES 45 :
Dimanche 23, Lundi 24, Mardi 25
A l'occasion des Fêtes de la Noël, création à Bordeaux du plus amusant des vaudevilles militaires :
« **LES DÉGOURDIS DE LA 11me** »
Pièce en 3 actes, de MOUEZY-EON et Ch. DAVEILLANS
Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures. Dimanche, Lundi et Mardi, location de dix heures à midi.

ANGLAIS. — Professeur de Londres. Méthode directe cours et leçons, jour, soir, 9, rue du Temple. — 10 fr. par mois.

DOCKS DES VIEUX PAPIERS...?
4, rue du Manège, à BORDEAUX. **ACHAT** au plus **HAUT** cours, papiers froissés, vieux livres, correspondances, etc. etc... Mise au pilon garantie. — Téléph. 44-85
Plombage des Sacs à domicile.

Vous éviterez Vous soulagerez Vous guérirez infailliblement
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID*, la *PLUIE*, le *BROUILLARD*.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
" La Tisane RAOUL MATET " joint à ses qualités exceptionnelles *UN GOUT EXQUIS.*
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
2f la boîte chez tous les Pharmaciens (impôt compris); par poste, 2f35
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, 9, Bordeaux.

MUTILÉS DE GUERRE bénéfice assuré toute l'année par représentation alimentation. Ecrire M MONCLARD ET SES FILS, à SALON (B.-d.-R.)

HUILE D'OLIVE extra raffinée, colis 10 kil. 40 fr. d'avance, 41 fr. contre rembt franco domic. J. Hagege et Frères, 8, rue des Tanneurs, Tunis. **FIGUES SURCHOIX** de table. D'avance, colis 5 kil., 11 fr. colis 10 k., 20 fr. franco domic. C rembt 1 fr. de plus par colis. Ange Hagege, à Bougie (Algérie).

Savons de Marseille
SAVON « LE PLIANT », livraison immédiate. — Pour prix et conditions, écrire à la SAVONNERIE PROVENÇALE, MARSEILLE-St-JUST.

SAVON LE KAKI, 10 kilos, 25f. Par 5 postaux, 122f. HUILE olive vierge 10 litres, 43f. Mandat d'avance. Contre remb. 1 fr. par colis. LOISEL, fabricant, MARSEILLE

SAVON bonne qualité non silicaté, 24 fr. le postal de 10 kil., franco gare; par 10 postaux, 23 fr. le postal, contre mandat adressé à la SAVONNERIE DU MIROIR, SAINT-BARNABÉ, MARSEILLE.

ACIER RAPIDE... sur place. Toutes dimensions. Adresser commandes ... Antoine Comme, 10, pass. de l'Ariège, Bx

Pr cause départ, je céder. appart. 6 p. à ach. mobilier, val. 7,000 fr. Ec. Bas, Ag. Havas, Bx.

SAVON DE MARSEILLE Extra pur. Garanti 72 0/0 huile Colis postal 10 kilos : 32 fr contre mandat poste et 33 fr. contre remboursement. Huileries et Savonneries de Provence, MARSEILLE

ACHAT plus haut prix meubles modernes, anc., tts objets et reconn Mont-de-Piété. LABARRAQUE, 14, c. d'Albret, Bx

SAVON de ménage « Rob », le postal 10 k. brut 27 fr.; les 5 col. post. 130 fr.; les 10 colis past. 250 fr., fco port et emb., paiement d'avance; c. mandat post. ou c. remb 1 fr. de plus Robert BART à Salon (B.-d.-R.) par postal. Echant. 0,75 timbres.

SAVON DE MÉNAGE, postal 10 kil. 27 fr. 1ce votre gare cont. rembourst. Edmond Auguste, savonnerie à Salon (B.-du-Rh).

Contre les **VARICES** n'employez que la nouvelle BANDE MÉDICALE brevtée **B. S. H.** franco contre mandat 2 fr. 60. U. SON, 7, r. du 24-Juillet, Paris.

HUILE D'OLIVES de première pression, extra supérieure, envoi pr colis postaux de 10 kil contre remboursement de 41 fr. — Joseph BISMUTH, 3, rue Al.-Djazira, 8, TUNIS.

ÉTABLISSEMENTS Vve GAYET Huiles et SAVONS, à SALON (B.-d.-R.), demandent représentants. — Fortes remises. — Expédient directement par postaux. — Demander prix.

HERNIE
La Maison BARRÈRE, de Paris, informe ses clients qu'ils trouveront ses appareils à sa succursale de Bordeaux
8, rue Voltaire, Bordeaux (Intendance)

Superbe Agrandissement 30×40. — Retouche artistique d'une ressemblance parfaite, rendu franco au prix de 12f Adser photo et mandat à M. Bonnaud, Champ-de-Mars, La Rochelle

Caudéran, près du boulevard A VENDRE plus. échoppes neuves et du terrain spécial avec plus. mètres de profondeur de graviers et sables. S'ad. au gérant, 15, r. Charles-Bollack, 15.

Instruments de musique cuivre, bois; piano, violons, mandolines, achetés b. prix. A LA GROSSE CONTREBASSE 214, r. Sainte-Catherine, Bordx.

BOIS DE CHAUFFAGE CHARBON DE BOIS
L.-A. VIDEAU et Fils
89, cours d'Aquitaine; 135, cours du Médoc, Bordx. Téléphone 320.

TOUT A L'AUTOGENE Réparations à domicile de machines agricoles et autres. — Maugein, 45, r. de la Pépinière.

FOURRURES « A L'OURS POLAIRE » 63, r. P.-St-Georges et 1, r. du Loup A l'occasion du Jour de l'An, VENTE RÉCLAME du 21 au 31 décembre inclus, av. 25 % de rabais. Stock important de vêtements de loutre et coliets tous genres. Le 24 des primes seront offertes aux acheteurs.

AUX FABRIQUES SUISSES RÉUNIES
108, rue Sainte-Catherine
Bijoux de Mariage, Montres, Pendules, Orfèvrerie.
PRIX DE FABRIQUE

Vieux **TIMBRES**, vieilles **ENVELOPPES** achat très cher. Letellier, à Claville (Eure).

Pour créer affaires p. correspond. indép. G. Gabriel, Evreux **CHEZ SOI**

ON DEMANDE à acheter pendant 3 mois, 100 tonnes de COMBUSTIBLE pour chaudières, par semaine, livré estacade ou embranchement docks Sursol, ou par camion à notre usine, paiement comptant livraison. S'adresser par lettre avec qualité et prix, « LA CORNUBIA », quai de Brazza, La Bastide-Bordeaux

ON DEMANDE à acheter pendant 3 mois, 100 tonnes de COKE par semaine, livré estacade ou embranchement docks Sursol ou par camion à notre usine. Paiement comptant livraison. S'adresser par lettre avec qualité et prix, « LA CORNUBIA », quai de Brazza, La Bastide-Bordeaux

On demande machines à tricoter pour bas et chaussettes. Ec. Siecour, Ag. Havas, Bdx.

J'achète tout : meubles, vestiaires, bijoux, bicycl., mach. à coudre, etc. Massez, 26, c. Cicé.

VIGNES à moitié récolte. On demande famille av. références. Ecrire SEBENE, 12, rue Chanzy, 12, Libourne (Gde).

Professeur latin-français-grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

JE NE FUME QUE LE NIL

1er AVIS Mme Minvielle a vendu s. commerce, 1, r. Dufour-Dubergier. Domicile élu Au Négociateur, 66, r. la Devise

1er AVIS Mlle Bonnefond a vendu son commerce, 8 boul. du Bouscat. Domicile élu Au Négociateur, 66, r. la Devise

2e AVIS Mme Nadaud a vendu s comm., 53, ch. d'Arès Opp. au Négociateur, 66, r. la Devise

Sacrifiée à 3,000f, c. doub. emploi **Epicerie-comestibles**. pr. St-Projet, 150f rec. p. jour prouvées Le Négociateur, 66, r. la Devise

Propriétaire de la Gironde céd **CAVE** de vins, dégustation, pr. plce Capucins. Recettes 350f p. j. (à l'essai). Prix, 3,000f Le Négociateur, 66, r. la Devise

Entre Niort et Poitiers
Dans charmte pet. ville 2-Sèvres **Maison** av. enclos pr. gare, 12 p. conf., chasse, pêche. Px 25,000 fr Le Négociateur 66, r. la Devise

ACHETEZ INDUSTRIES COMMERCES **VENDEZ** IMMEUBLES PROPRIETES **par le NEGOCIATEUR** 66, rue la Devise, Bordeaux

A V. 2 selles angl. complètes b. état. Ecr. Pierre, Havas, Bx

MAGNIFIQUE BAGUE ANGLAISE vieux diamants à vendre. Ecr. Blivat, Havas, Bx

BEAUTIFUL english old diamonds ring to sell. Write BLIVAT, Agence Havas, Bordx

A V. 2 cuisinières 1 mèt., 1 armoire L. XV 4 portes b. état. Ec. Gérome, Havas, Bdx

Gaz pauvre Moteur et Gazo 25 HP, petit prix. Ec. Gérome, Havas, Bdx

A V. belle ch. mil. st. Henri II noyer mass., voit. omnib. 4 roues, b. occ. Ec. Jalot, Havas, Bx

RÉSINIERS Deux familles demandées pour Cestas. — Paul BAUMARTIN, 4, chemin de Pessac, 4.

MOBILISÉ, ferblantier-zingueur à Arles (Bouches-du-Rhône) demande permutant Bordeaux Sauvé, 135, r. Emile-Zola, Talence

AUTOS torp. occ. uniq., état n. Paschoud, 46, r. Mandron, Bx

DEMANDE : 1 contremaître manœuvres et femmes, chemin de la Palu, 7, Bordeaux

CAMIONNEUR demandé pour conduire grand camion 82, rue Mandron, 82, Bordeaux

FER-BLANC, achète même imprimé. Ec. Bernard, 131, c. Espagne

Bon chauffeur sachant conduire cam. aut. dde empl. S'er Laurent Jouany, à Fonneuve, Montauban

AMANDES coque tendre extra colis 5 kil., 14 fr. 50; 10 kil. 27 fr. 50, domicile contr mandat Vente également en gros. Eli Krief, 2, rue Marceschan, Tunis

A VENDRE immédiatement moulin, chute d'eau et machine vapeur près Bergerac. S'adresser Me Robert notaire, à Bergerac, ou Fayolle à Pont-de-Robert, par Bergerac

CHEVAUX M. REGOURD recevra lundi 24 décembre un fort convoi de chevaux tous genres, tous prix 21, rue Chabrely, Bordx-Bastide

Perdu vendredi 21 cour. vers 10 h., bracelet-montre or, de la r. St-Rémi à la r. St-Fort par r. Ste-Catherine, Michel-Montaigne, Mably, Huguerie. Prière rapport. 12, r. St-Fort. Récomp

PERDU broche initiales en or Rapp. 11, r. d'Arcachon. Réc

3 fr. l'Etui

L'UROMÉTINE
LAMBIOTTE Fres

NE SOULAGE PAS LA DOULEUR; ELLE LA SUPPRIME.

Rhumatismes, Goutte, Lumbago, &a Gravelle, Sciatique, etc. Infections urinaires.

L'UROMÉTINE guérit et rajeunit les REINS et la VESSIE.

RONDEPIERRE, Pharm. à PRÉMERY (Nièvre). Envoi franco contre mandat de Fr. 3.35

AVIS

L'augmentation du prix de toutes les matières premières oblige la Maison **L. FRERE**, 19, rue Jacob, Paris, à élever le prix de quelques-uns de ses excellents produits.

Le **Goudron-Guyot** se vend désormais **2** fr. **60** le flacon.
Le **Quinium Labarraque 8** fr. la bouteille entière et **4** fr. **50** la 1/2 bouteille.
Le **Charbon-Belloc 3** fr. le flacon.
La **Pâte Regnauld 1** fr. **75** la boite entière et **1** fr. **25** la 1/2 boite.

PHOSCAO

Le plus exquis des déjeuners. Le plus puissant des reconstituants.

ALIMENT IDÉAL des anémiés, des convalescents, des surmenés, des vieillards, de ceux qui ont l'estomac fatigué et qui digèrent difficilement.

SUCRÉ	SANS SUCRE
2 fr. 65 la boite (15 déjeuners)	4 fr. 80 la boite (32 déjeuners)

Pour les personnes qui préfèrent le déjeuner peu sucré, il est plus économique d'employer du Phoscao sans sucre et de sucrer à leur convenance.

« ...HEURE PAR HEURE, HANOTAUX EST VRAI. » Maurice BARRÈS.

LA PLUS SINCÈRE, LA PLUS IMPARTIALE, LA PLUS GRANDE DOCUMENTATION SUR LA GUERRE

L'Histoire Illustrée de la Guerre de 1914
par GABRIEL HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« ...Ce qui a surtout entraîné M. Hanotaux à ne pas attendre la fin des hostilités, à braver les inconvénients d'une incontestable hâte, c'est la convenance et la nécessité de défendre devant l'opinion mondiale la cause de la justice, et qui ne se sépare pas ici de celle de la France.

« ...Quand il s'agit d'histoire moderne et à plus forte raison contemporaine, l'écrivain doit en effet se résigner à ce qu'un jour ou l'autre son travail soit fatalement repris, complété, peut-être dépassé. Mais il n'en est pas moins, même en histoire, des œuvres appelées à durer, par l'assemblage du mérite littéraire, d'une ardente inspiration religieuse, philosophique ou patriotique, des plus sûrs et plus consciencieux procédés de recherche.

« Ce n'est point trop s'avancer que de prédire dès maintenant que *l'Histoire illustrée de la Guerre de 1914* prendra rang au rang de ces œuvres-là. »

DE LANZAC DE LABORIE, *Le Correspondant*, 10 février 1917.

L'Histoire Illustrée de la Guerre de 1914, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, est en vente en fascicules bi-mensuels (le 1er et le 15). Le fascicule: 1 franc.

La 4me Série (Fascicules 79 à 104 inclus) est vendue 25 francs les 26 Fascicules :: Les 5 Volumes déjà parus sont vendus richement reliés, 20 francs le Volume.

L'Édition Française Illustrée, 30, Rue de Provence — PARIS

JUBOL — réeduque l'intestin

Constipation, Hémorroïdes, Dyspepsie, Migraines, Vertiges, Entérite

COMMUNICATIONS: Acad. des Sciences (20 juin 1909). Acad. de Médecine (31 déc. 1909).

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La boîte, fco, 5 fr. 60; les 6 fco, 20 francs.

Pour rester en bonne santé prenez chaque soir un comprimé de JUBOL

JUBOL, régulateur de l'intestin, fixe une heure constante aux jubolisés.

« Moins que jamais il ne faudrait recourir, chez les constipés, aux purgatifs, pas même aux laxatifs ordinaires, encore moins aux lavements. La rééducation intestinale par le *Jubol* apparaît alors tellement supérieure aux anciennes méthodes d'exonération de l'intestin, qu'elle doit se substituer à toutes : donc il faut juboliser les récidivistes de la constipation. »

Dr PÉRICHON, de la Faculté de Médecine de Lyon. Ancien interne des asiles.

Pagéol
Energique antiseptique urinaire

Guérit vite et radicalement. Supprime les douleurs de la miction. Evite toute complication.

Communication à l'Académie de Médecine du 3 Décembre 1912.

Préparé dans les Laboratoires de l'*Urodonal*.

Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. La demi-boîte franco 6 fr. 60. La gde boîte, franco 11 fr.

LE MAJOR. — *Du Pagéol, mon garçon, et dans huit jours il n'y paraîtra plus.*

« J'ai le plaisir de vous faire savoir que votre Pagéol est un produit précieux, et qu'il m'a donné des résultats excellents; je le prescrirai toujours largement.

« Je vous autorise à publier cette déclaration qui sera utile à ceux qui ne connaissent pas vos merveilleux produits. »

Dr VINCENZO ROSSO, interne de l'hôpital civil de Cefalu.

NEURASTHENIE Guérison, renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste, Marmande Lot-et-Garonne).

Dessin, Peinture ORNEMENT, par Profr diplôm de l'Etat. Cours de 2 h. p. semne 3f p. mois, jour, soir ou Dim. 9, RUE DU TEMPLE

Autos torp. occas. uniq. état n. Paschoud, 46, r. Mandron, Bx.

Vélos dame et homme état neuf lais. b. p., 12 bis, r. Chauffour.

Achète à rente pet. maison av. jardin. Ec. Quéllac, Havas.

Jeune fille sérieuse brevet bon. éduc. réf. dem. emploi à Bx. Ec. Broniot, Ag. Havas, Bdx.

Achat barriques Bordelaises usagées 1/2, 1/4 et petits fûts. Ec. Rinel, Ag. Havas, Bdx.

CHAMBRE ET CABINET toilette confortables à louer, 9, rue Calembert, Bordeaux.

Désire louer maison 8 à 10 p. av. jardin entre r. d'Arès et r. Tivoli, préf. boul. Caudéran. A prendre suite ou d'ici fin guerre. Holagray, 65, boulev. Caudéran.

Achèterai comptant meublé bien situé. Bon rapport. Ec. Niesse, Agence Havas, Bx. Pressé.

Industrie dem. pet. loc. av. appart. Ec. Gautier, 23, r. Rénière.

MECANICIEN sérieux demandé pour usine de conserves alimentaires place stable. Références sérieuses exigées. S'adresser 58, rue d'Armagnac, 58, Bordeaux.

PIANO bonne occas. demandé. Ec. Amiel, Ag. Havas, Bx.

Dlle ct trav. bur. ferait q. heures ou écrit ch. elle. Ec. Soyez, Havas, Bx.

Encaissements gérance d'imm. par ex-fonctre finances réf. 1er ordre. Ec. Catiez, Ag. Havas, Bx.

Employé dégagé obligations militaires demandé par grande marque pour visiter clientèle épicerie ville et banlieue. Bonne situation. Ecrire en indiquant réf. à Masias, Ag. Havas, Bdx.

Bois chauffage, souches, brandes, à v., 23, r. Scaliger, Bdx.

Bois chauffage, pin, chêne, à v. S'ad. 62, c. de Cicé, 62, Bordx.

MANŒUVRES, hommes et femmes, au courant chal et emballage spiritueux, demandés, 23, rue des Etuves, 23, Bordx. Bonnes références exigées.

606 SYPHILIS et VOIES URINAIRES
INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux
Même Maison à LYON, 17, rue de la République.

LE THERMOGÈNE

guérit en une nuit **Toux, Rhumatismes, Douleurs, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis.**
La Boîte (hausse provisoire) : 2 fr. 20, impôt compris.

VOIES urinaires, écoulements, goutte matinale, prostatites, urétrites anciennes, tenaces et persistantes; rétrécissements filaments, urines glaireuses, incontinence, besoins fréquents, impuissance etc., etc., syphilis et ses funestes conséquences. — Guérison contrôlée. — *Institut de la Faculté de Paris*, **59, rue Huguerie, Bordeaux.** Ts les jours, de 10 à 12 h. et 3 à 7 h.; dim., de 10 à 12 h., et par lettre. Méthode supérieure du **Dr LATANE** (30e année)

HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE
DE LA
Cie Gle de l'Afrique Française
Société au Capital de 5.000.000
4, Rue Esprit-des-Lois - BORDEAUX

DEMANDEZ PARTOUT de Fabrication Française le

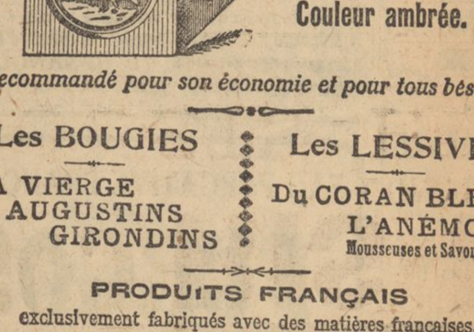

MARQUE DÉPOSÉE — MARQUE DÉPOSÉE

Couleur ambrée.

Recommandé pour son économie et pour tous besoins.

Les BOUGIES	Les LESSIVES
LA VIERGE AUGUSTINS GIRONDINS	Du CORAN BLEU L'ANÉMONE Mousseuses et Savonneuses

PRODUITS FRANÇAIS exclusivement fabriqués avec des matières françaises.

Importante Société industrielle désire louer immeuble entier. Situation préférée allées, cours de Tourny, Chapeau-Rouge. Egal. proposer autres quartiers. Ec. Naudés, Ag. Havas, Bdx.

Papetier-rogneur demandé. Ec. Duchiron Agence Havas, Bx.

ARMAGNAC nouveau propriét. distille sa récolte ann. Souscrire quant. sup. 15 lit. base prix 1,200 hecto nu départ. Ec. Guy, Agence Havas, Bordeaux.

Monsieur seul dem. chambre av. pension si possible. Ec. détails à Vertet, Ag. Havas, Bx.

SUIS ACHETEUR DE TOUTES BOUTEILLES BORDELAISES propres, rendues au chai, 0f65. BELLET, 28, av. de Boutaut, Bx.

On demande un ou plusieurs métiers à scier avec chariots diviseurs, volants 1,10-1,20. Ec. Vernal, Agence Havas, Bdx.

Suis acheteur tous soldes: bonneterie, chemises, dentelles, rubans, damas, indiennes. Faire offres. Ec. Bergès, Ag. Havas, Bx.

Jeunes fem. sér. sacht tenir ménages dem. pl. mais. bourg. ou hôt. Bon. réf. Ec. Barad, Havas, Bx.

Propriété demandée bois et prairies. Ecrire offres à Causse, Ag. Havas, Grand-Théâtre.

A V. Terrain industriel 5,000m, eau courante, proximité gare Midi. S'adres. GAULTIER, 93, rue Turenne, 93, Bordeaux.

ON DEMANDE maître de chai au courant rhums et alcools. Pressé. S'adresser Fenwick, 7, quai des Chartrons.

N'oubliez jamais
DE METTRE DANS CHACUN DE VOS ENVOIS
à nos HÉROÏQUES COMBATTANTS ou à nos MALHEUREUX PRISONNIERS
UNE BOITE DE VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
Recommandez-leur instamment
d'en faire usage toutes les fois qu'ils sont exposés au Froid, à l'**Humidité**, aux **Poussières**, aux **Miasmes**, aux **Microbes**
Les PASTILLES VALDA
PRÉSERVERONT
leur Gorge, leurs **Bronches**, leurs Poumons,
SOIGNERONT
leurs **Rhumes, Maux de Gorge, Bronchites,** et toutes autres Maladies des **Voies Respiratoires**
AYEZ BIEN SOIN de n'envoyer que
les Pastilles **VALDA** Véritables
qui SEULES sont EFFICACES
Dans toutes les Pharmacies, en BOITES de 1.75 portant le NOM
VALDA

BOUILLIE SIMONNOT
SOUFRE COMPOSE INSECTICIDE
à l'*hydro-carbonate de cuivre*. Procédés *SIMONNOT*, brevetés S. G. D. G. — L'emploi de ces deux produits conformement aux indications, conserve la vigne en par ait état de végétation et maintient la récolte.
Engrais complets. Produits et Engrais chimiques.
S'adresser à **MM. ERASME SIMONNOT & Cie, fabricants, à CETTE**

PHARMACIE DES GALERIES J. VACHER 85 et 87, rue Sainte-Catherine en face des Nouvelles-Galeries

Exécution RAPIDE des ordonnances medicales — Prix réduits

Bandages à ressorts et élastiques	4f, 6f, 8f, 10f, 12, 15 et 18f
Ceintures élastiques	8, 10, 12f, etc.
Corsets élastiques	25, 30 et 35f
Bas à varices	5, 6, 7 et 8f
Pastilles Para (Toux Rhume)	0f 50
Sirop Para pectoral	1f 75
Crème Fiorose pour le visage	1f 20
Eau de Fleur d'Oranger le lit.	1f »
Plasmo-Fer (Anémie)	3f »

Nouvelle Découverte Française **IODUM** (Pommade) guérit Eczéma et Affections de la Peau. Prix : 1 fr. 50 la boîte.

MONOPOLE pour BORDEAUX des PRODUITS
FÉLIX POTIN
— 6 — RUE MICHEL-MONTAIGNE

Noël 1917 Avant de faire vos Provisions, voyez nos étalages. - Prix modérés

Comestibles, Volailles, Gibiers, Poulets et Dindes truffés tout préparés et sur commande. — Ballotines de Perdreaux, Faisans, Dindes, Pigeons. — Foies Gras truffés. — Truffes fraîches. — Boudins de Nancy, Côtelettes Bruxelloises, Pieds truffés, Andouillettes, Jambons de Reims, Galantines truffées, etc., etc.

VINS FINS, CHAMPAGNES, MOUSSEUX, LIQUEURS de toutes sortes.

« POUR VOS CADEAUX »

N'hésitez pas ! Voyez nos Boîtes riches et nos Assortiments de Bonbons, uniques à Bordeaux !

PRALINES, depuis........ Le demi-kilo 2 fr. 50	BONBONS Chocolat, dep. Le demi-kilo 3 fr. 50
DRAGEES, depuis.......... Le demi-kilo 3 fr. 50	BONBONS extra supérieur. Le demi-kilo 5 et 6 fr.
FONDANTS, depuis...... Le demi-kilo 3 fr. 50	BONBONS extra riche..... Le demi-kilo 7 et 8 fr.
— Assortiment supérieur.. Le demi-kilo 4 fr. »	FRUITS Glacés.......... Le demi-kilo 3 fr. 50

CHEVREUIL au détail, Dépeçage LUNDI 24 DÉCEMBRE

A.-A. TUNMER & Cº
96, RUE Ste-CATHERINE, BORDEAUX

JEUX ANGLAIS
JOUETS FRANÇAIS
Assortiment important de JOUETS en feutre et peluche
Poupées Grotesques, Animaux Humoristiques

MECCANOS

Pour **ENFANTS**
Pèlerines Imperméables
CHANDAILS et COSTUMES JERSEY LAINE
PETITS BAS ANGLAIS

Vêtements Imperméables
Pour **DAMES** et **HOMMES**
IMPERMÉABLES pour Militaires
CATALOGUE franco sur demande

AUX DAMES DE FRANCE
BORDEAUX — **RECLAME du LUNDI 24 DÉCEMBRE 1917** — BORDEAUX

SOLDATS fer estampé, coloriés, huit pièces 0f 85
SOLDATS carton pâte coloriée, sept pièces 0f 85
POUPÉES habillées tête biscuit, bras et jambes articulés, hauteur 30 c/m..... En boîte, la poupée 1f 50
MÉNAGE faïence décorée trois pièces .... 1f »
COFFRETS Parfumerie très jolie laque, 3 pièces 5f 95
VIDE-POCHES cretonne pompadour, garnitures rubans variés 2f 50
PÊLE-MÊLE baguette façon chêne dimensions 48×23 6f »
SACS Dame cuir mouton anglais, fermoir boule argentée, forme mode .... Le sac 9f »
MONTRES remontoir pour Hommes acier ou nickel, mouvement **JAPY**, garanties sur facture. La montre 8f 25
SERVICES hors d'œuvre, 4 pièces, manche argent contrôlé, en écrin peluche et soie. Le service 12f 50
Deux Séries de **MANTEAUX** en beau tissu laine uni et mélangé, forme très mode, coupe et façon soignées. Le manteau, 79 et 59f »

PEIGNOIRS en ondulé forme nouvelle grand col aviateur et poches. Se fait en ciel, rose champagne, nattier, mauve et parme. Le peignoir 38f »
JUPONS satin, volant plissé accordéon, avec rehausse unie. Délicieux coloris........ Le jupon 18f 50

Demandez : L'AGENDA (Recettes et Dépenses) **des DAMES DE FRANCE** Pour l'Année 1918 **1f 05** Vendu exceptionnellement.

CRAVATES forme écossaise cintrée, lièvre d'Australie lustré noir, grande taille, doublées satin fourreur........ La cravate 14f »
Jolie série **LINGERIE** pour Dames : Chemises, Pantalons, Camisoles, Petits Jupons, en bon shirting garni dentelles, broderies ou festons.......... La pièce 3f 85
GILETS flanelle pour **Dames**, en belle flanelle coton, encolure et manches festonnées. Toutes tailles. La pièce 3f »

MOUCHOIRS à carreaux de couleur bon teint, article recommandé pour **Militaires** et **Travailleurs**.......... La 1/2 douzaine 4f 25
MOUCHOIRS blancs pour **Dames**, batiste fine, ourlets à jours, initiales brodées main. La 1/2 douzaine 4f »
MOUCHOIRS blancs toile batiste genre Cambrai, vignettes fantaisie de couleur, taille 44 c/m. La douzaine 7f 50
PARDESSUS pour **Messieurs** en drap fantaisie gris foncé, entièrement doublés, col velours. Du 38 au 50: 67f » — Du 52 au 58: 75f » Le pardessus
CALEÇONS pour **Hommes** tricot jersey hygiénique belle qualité, confection soignée. Le caleçon 7f »
BAS pour **Dames** laine mérinos noir maille fine unie, semelles renforcées coton........ La paire 3f 25
CULOTTES pour **Dames** jersey coton, maille fine, jarretière élastique garnie nœud ruban, toutes nuances mode.......... La culotte 3f 25
CHARENTAIS feutre noir cousu main, avec petit talon. Du 35 au 40: 6f 90 — Du 41 au 45: 7f 90 La paire

Les jours de **Noël** *et du* **1er Janvier**, *les Magasins* **seront ouverts jusqu'à midi.**

PARIS-BORDEAUX
146, cours Victor-Hugo — **LUNDI 24 DECEMBRE 1917** — 146, cours Victor-Hugo
JOUETS - ETRENNES UTILES

POUPÉE chemise, chaussée, hauteur 35 centimètres 2f 25
POUPÉE habillée, costume fantaisie, hauteur 34 centimètres 2f 70
BEBE dormeur, chemise, chaussé hauteur 39 centimètres 4f 70
BOITE Soldats avec fusil, quatre sujets articulés 2f 45
BOITE contenant 18 Soldats, 1 Cheval, pâte incassable, couleurs garanties inoffensives 3f 75
BOITE de Ménage fer battu. La boîte 2f 95
COFFRET tapisserie garni canevas, soie et ouvrages...... En réclame 2f 60
BOITE Ferme pâte incassable, contenant 13 animaux, 1 bergère 3f 30
BOITE Pâturage, pâte incassable, contenant 6 animaux, 1 berger 1f 10
PANOPLIE avec sabre, képi et épaulettes bleu horizon 2f 10

PANOPLIE Fantassins avec équipement complet, képi bleu horizon.... 3f 10
CHEMIN DE FER en boîte, 1 locomotive, 2 wagons 0f 75
CHEMIN DE FER en boîte, 1 locomotive, 5 wagons 2f 05
CHEVAL carton, peint, sur roulettes 4f 15
AUTOMOBILE blindée, avec canon 1f 60
LIT de Poupée { Long. 41 c/m 2f 15 — Long. 50 c/m 2f 60 } façon bambou
SAC moire, forme mode, doublé ottoman, avec glace intérieure. En réclame 4f 95
MONTRE Dame argent ciselé, bon mouvement cylindre .... 19f »
SAVON fin enveloppe, eau de Cologne .... En réclame 0f 65
Grand Choix de COFFRETS et SACHETS Parfumés AU RAYON

VASES majolique, décors « Eglantines », hauteur 0m.5.......... La pièce 0f 95
TOUR DE COU et **CRAVATE** imitation astrakan, doublée satin, ornée pattes et queues .... En réclame 6f 95
CHEMISE shirting fin, forme empire large passe ruban broderie bord dentelle.......... En réclame 4f 95
La Culotte assortie...... En réclame 4f 95
CAMISOLE flanelle, bord feston. En réclame 7f 85
SIBERIENNE 1 clips, drap anglais claque carrée, cuir noir, petit talon. Du 35 au 41 6f 90
CHANDAIL avec col rabattu, côte 2/1, marine et noir....... En réclame 9f 90
CAMISOLE à côte Richelieu, demi-ouvert, beige et gris 2f 10
CALEÇONS vigogne maille demi-forte, large ceinture beige et gris. En réclame 3f 30
BAS laine et coton à côte 1/1, maille forte .... En réclame 3f 30

LES PLUS FORTS
LES PLUS PARFUMÉS

LES PLUS ÉCONOMIQUES

Parfums DAVER
CADEAUX pour NOËL et JOUR DE L'AN

BROSSERIE ivoire, ébène, GLACES à 3 faces, GLACES à main fantaisie.	*BIJOUX* COLLIERS haute fantaisie PERLES, CORAIL, PENDENTIFS BARRETTES et BAGUES
ONGLIERS ivoire, ébène, argent, ONGLIERS suspendus.	*PARURES* écaille et fantaisie pour Coiffure.
VAPORISATEURS toilette, Vapos voyage, FLACONNIERS.	*MAROQUINERIE* et COFFRETS Parfumerie.
BOITES-COFFRETS et VIDE-POCHES haute fantaisie.	*CRISTAUX* Baccarat et Saint-Louis, BOITES cristal fantaisie.

PARFUMERIE DE TOUTES MARQUES
DIMANCHE, VOIR NOS ÉTALAGES rue Sainte-Catherine et place de la Comédie

NOUVELLES-GALERIES
BORDEAUX
LUNDI 24 DÉCEMBRE 1917 et Jours suivants
A l'occasion des Fêtes de NOËL et du JOUR de l'AN
Grande Mise en Vente de
JOUETS - ETRENNES UTILES
Les MAGASINS ne fermeront qu'à 7 heures du soir, les LUNDIS 24 et 31 Décembre
Ils resteront ouverts jusqu'à MIDI le jour de Noël et le 1er Janvier.

SAMARITAINE
BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX
Lundi 24 Décembre 1917, VENTE-RÉCLAME

COSTUMES pour **HOMMES** forme droite ou croisée. Réclame **69f**
PARDESSUS de Ville ou de Voyage. Réclame **69f**
PANTALONS HIVER. Réclame **14f 50** | **CHANDAILS** pure laine, col roulé et cravate ... Réclame **14f 50**
PARDESSUS ENFANTS forme croisée. Réclame **42f**
MANTEAUX sur belles draperies, façon tailleur, col nouveau, noir, marine et fantaisie .... Réclame **49f**
Élégants **MANTEAUX** sur belle ratine velours noir, marine et nuances mode .... Réclame **105f**
MANTEAUX en gabardine laine **IMPERMEABILISEE**, coupe nouvelle, ornés poches et ceinture avec boucle.. Réclame **105f**
CAOUTCHOUCS sur belle gabardine façon tailleur, garnis poches et ceinture .... Réclame **55f**
COLS nouveaux fourrure loutre, castor opposum, marmotte.. Réclame **29f** | **CRAVATES** cintrées, opposum skungs.. Réclame **95f**
VETEMENTS fourrure sur loutre Colombie, coupe élégante ...... Réclame **350, 245** et **150f**

BANDAGES 1 ressort, 5f, sans ressort, 10f.
BAS à VARICES belle qualité, depuis 5f.
CEINTURES, depuis 7f.
BARTHE, c. d'Alsace, 87, Bordx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx
ÉCOULEMENTS — Rétrécissements
Traitement en une séance.

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUERIREZ
N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de l'EPILEPSIE et des MALADIES NERVEUSES, même de cas désespérés.

A SAINT-PROJET
82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (place Saint-Projet)

Grand choix de **COLS MONGOLIE** doublés satin, pour Enfants..... Depuis 3f 95
Choix considérable de **COLS** guipure et nansouk brodé, pour Dames et Enfants... Depuis 1f 45
LAINE française bonne qualité. Le 1/2 kilo — Marine, beige et grise, 8f 95 — Noire, 10f 95
Grand assortiment de **FOURRURES** pour Dames et Enfants : Collets, Renards, Cravates, Bandes, Manchons, etc.
Prix sans concurrence.
RAYON DE LAYETTES : Robes, Douillettes, Pèlerines de Baptême, Bavoirs, Vêtements, Coiffures et Lainages en tous genres.

NOVELTY
4, Rue Sainte-Catherine, Bordeaux
MAROQUINERIE pour Dames et Messieurs
BIJOUTERIE fantaisie
ARTICLES EXCLUSIFS pour ÉTRENNES

MAGASIN VERT
JOUETS — Lundi 24 Décembre 1917 — **ETRENNES**

Poupée tête fine, yeux fixes, chemise garnie dentelle. Exceptionnel, le bébé 2f 45
Chemise de jour forme empire, en belle percale fine, guirlande, broderie main, genre trousseau.......... La chemise 7f 50
Le **Pantalon** assorti.......... 7f 50
La **Chemise** de nuit forme kimono 13f 50
Mouchoirs en batiste blanche pur fil ourlés à jours. La 1/2 douzaine 5f 90
Serviettes éponge en beau duvet de coton blanc. Exceptionnel, la 1/2 douzaine 11f 50

Elégant Manteau en beau lainage noir, marine et marron, forme plissée très nouvelle.. Le manteau 69f »
Gants pour Dames peau de Suède 1er choix, en noir et toutes nuances, trois boutons nacre.......... La paire 5f 30
Bas pour Dames simili très fins, en noir et nuance cuir. Exceptionnel, la paire 3f »
Sac Porte-Trésor façon verni et maroquin, double poche, garni glace, patte au dos... Le sac 12f »

Les Magasins seront fermés le **25 Décembre, Jour de Noël.**

La TEINTURE IDÉALE
permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

DENTIERS = SOINS = EXTRACTIONS Opérations sans douleur
E. CHAUBON, Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine. — 269, Place Nansouty. — BORDEAUX

JE NE FUME QUE LE NIL

Demandez Partout **POUR VOS CHAUSSURES LE CIRAGE CRÈME** **LION NOIR** LA GRANDE MARQUE NATIONALE FRANÇAISE
91, Grande-Rue, MONTROUGE (Seine)